AD

de Savitsc



LES

# ÉMAUX DE PETITOT

DU

## MUSÉE IMPÉRIAL DU LOUVRE



LES

# ÉMAUX DE PETITOT

DU

# MUSÉE IMPÉRIAL DU LOUVRE

---

PORTRAITS

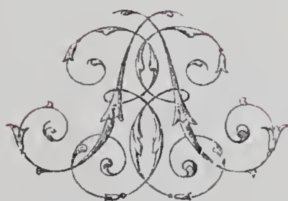
DE

PERSONNAGES HISTORIQUES ET DE FEMMES CÉLÈBRES

DU

SIÈCLE DE LOUIS XIV

GRAVÉS AU BURIN PAR M. L. CERONI



PARIS

BLAISOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR, Md D'ESTAMPES

178, *Rue de Rivoli*, 178

1864

LES

# ÉMAUX DE PETITOT

---

TROISIÈME VOLUME

PARIS
IMPRIMÉ CHEZ BONAVENTURE ET DUCESSOIS
55, quai des Grands-Augustins.

# PORTRAITS

## CONTENUS DANS CE VOLUME



# LE CARDINAL DE RICHELIEU

(1585-1642)

---

Au milieu de ces figures charmantes composant en grande partie l'œuvre de Petitot, ou, pour parler plus exactement, la partie que nous en avons recueillie, parmi ces gracieuses, spirituelles et galantes personnes, voici tout à coup une image grave, imposante, terrible, qui apparaît. Le contraste est saisissant et quasi choquant. J'entends pour ceux ou celles qui feuilletteront ce recueil, car le cardinal de Richelieu n'eût pas été le moins du monde choqué de se trouver en semblable compagnie. Il était d'humeur galante, et les chroniqueurs ou médisants du temps nous ont parfaitement renseigné sur ce point. Si l'on en croyait même Tallemant des Réaux, il n'aurait pas toujours apporté dans ses déclarations cette délicatesse de sentiment si goûtée à l'hôtel de Rambouillet, qu'il traversa dans sa jeunesse. Je fais allusion ici à son aventure avec la princesse Marie, plus tard reine de Pologne : c'est assez et peut-être trop me permettre. Qu'on se rassure ! je ne vais pas dresser la liste de ses bonnes fortunes ; d'ailleurs, elle ne serait pas aussi longue que celle de don Juan. Le cardinal était obligé de mettre un frein à ses goûts amoureux, de se contraindre par crainte du maître. Pouvait-il, à côté d'un roi pudibond qui n'aimait ses maîtresses que jusqu'à la ceinture, afficher des passions moins contenues et des affections trop matérielles? Le scandale eût été trop

grand et sa position lui commandait de l'éviter; il dut donc forcément être discret, et sa discrétion compromit la belle personne qui vivait dans son intimité, la duchesse d'Aiguillon, sa nièce. Mille bruits en coururent à leur honte, bruits calomnieux, rumeurs mensongères, que la malignité de quelques-uns, la haine de beaucoup d'autres, répandirent à l'envi.

Armand-Jean du Plessis naquit à Paris, le 5 septembre 1585; il était le troisième des fils de François du Plessis, prévôt de l'hôtel, chevalier de l'Ordre, et de Susanne de la Porte. Évêque de Luçon à l'âge de vingt-quatre ans, il parut aux états généraux de 1614 comme député du clergé du Poitou. Ce fut là l'origine de sa fortune, car la reine Marie de Médicis, qui l'avait remarqué, l'attacha à sa personne. Une fois qu'il eut le pied à la cour et l'entrée au conseil, Richelieu put prévoir le rôle qu'il était appelé à remplir et se faire sa place au-dessus de tous les autres. Ce n'était pas un de ces hommes tout d'une pièce, qui s'imposent de prime-saut; il savait se conformer aux circonstances et s'ouvrir tout doucement les voies. On raconte que le pape Paul V dit de lui : « *Questo giovane sara un grand furbo.* » Marie de Médicis, dont il sut se débarrasser si habilement quand son appui lui devint inutile, l'appelait un grand comédien. Grand comédien! ne l'est pas qui veut, et d'ailleurs... Je m'arrête, car j'allais me laisser entraîner sur le terrain de la politique. Je n'en veux qu'à l'homme.

Richelieu, si impitoyable contre les ennemis de l'État et même quelquefois contre les siens propres, car il en eut, malgré la déclaration qu'on lui prête à son lit de mort, avait des accès de clémence surprenants. Tallemant en signale un que je vais reproduire :

« Le cardinal faisait écrire la nuit, quand il se réveillait. Pour cela, on lui donna un pauvre petit garçon nommé Chéret. Ce garçon plut au cardinal parce qu'il était secret et assidu. Il arriva, quelques années après, qu'un certain homme ayant été mis à la Bastille, Laffemas, qui fut commis pour l'interroger, trouva, dans ses papiers, quatre lettres de Chéret, dans l'une desquelles il disait à cet homme : « Je ne puis vous aller « trouver, car nous vivons ici dans la plus étrange servitude du monde, et nous avons « affaire au plus grand tyran qui fût jamais. » Laffemas porte ces lettres au cardinal, qui aussitôt fait appeler Chéret. « —Chéret, lui dit-il, qu'aviez-vous quand vous êtes

« venu à mon service? — Rien, monseigneur. — Écrivez cela. Qu'avez-vous maintenant? — Monseigneur, répondit le pauvre garçon bien étonné, il faut que j'y « pense un peu. — Y avez-vous pensé? dit le cardinal après quelque temps. — Oui, « monseigneur; j'ai tant en cela, tant en telle chose, etc. — Écrivez. » Quand cela fut écrit : « Est-ce tout? — Oui, monseigneur. — Vous oubliez, ajouta le cardinal, « une partie de cinquante mille livres. — Monseigneur, je n'ai pas touché l'argent. — « Je vous le ferai toucher; c'est moi qui vous ai fait faire cette affaire. » Somme toute, il se trouva six vingt mille écus de bien. Alors il lui montra ses lettres : « — Tenez, n'est-ce pas là votre écriture? Lisez. Allez, vous êtes un coquin! Que je « ne vous voie jamais. »

Comme l'a dit Andrieux d'un personnage qui avait avec le cardinal de Richelieu de la ressemblance, ne fût-ce que sous le rapport de l'inégalité d'humeur, *Ce sont là jeux de prince* ou de tout-puissant! On laisse le pauvre Chéret s'échapper de ses griffes, mais on se rattrape sur un autre. En effet, Richelieu n'avait pas toujours de ces moments de bonhomie (bonhomie de lion, à bien prendre les choses), et ceux qui l'avaient offensé n'en étaient pas quittes pour un coup de théâtre. Il avait souvent, au milieu de ses familiers, des bouffons dont la société lui plaisait (nul plus que lui n'avait besoin de se détendre, de se dérider), des moments de gaieté quelque peu effrayants; il jouait avec eux en les égratignant : on sait qu'il aimait beaucoup les chats.

Cependant, s'il était un ennemi implacable et un ami quelquefois dangereux, il servit toujours ceux qui lui rendirent des services, il les soutint et les poussa. J'entends des services politiques, et non des services littéraires : le souvenir de Corneille peut être appelé en témoignage de cette restriction. Cela tient à ce côté très-curieux du caractère de Richelieu, à sa vanité de poëte. Qu'est-ce donc quand le poëte est un ministre tout-puissant? Le cardinal aurait voulu être le premier poëte de son temps, comme il en était le premier homme d'État; malheureusement, ses combinaisons poétiques, même avec l'aide des cinq auteurs, étaient trop misérablement au-dessous de ses combinaisons politiques. Il sut donc mauvais gré à ceux qui réussissaient mieux que lui, et personne n'ignore qu'*il n'eut pas pour le Cid les doux yeux de Chimène.*

Son goût pour les vers, il faudrait mieux dire sa passion, aurait

mérité un meilleur sort; car il trouvait à faire des vers un plaisir vif et même exagéré. Un jour qu'il était enfermé avec Desmarets, que Beautru avait introduit chez lui, il lui demanda : « A quoi pensez-« vous que je prenne le plus de plaisir? — A faire le bonheur de « la France, lui répondit Desmarets. — Point du tout, répliqua-t-il; « c'est à faire des vers. »

On pourrait, de cette citation, ne tirer qu'une conclusion, c'est que Desmarets était un flatteur. La chose n'est pas certaine; peut-être eût-il apprécié de même Richelieu hors de sa présence, et avait-il pour le ministre les sentiments que Voiture éprouvait, et dont je vais transcrire l'expression, pour terminer par une belle page cette notice, forcément incomplète, et où quelques traits de l'homme sont réunis sans beaucoup de lien. Il écrivait, le 4 décembre 1630, à un de ses amis, *après que la ville de Corbie eut été reprise sur les Espagnols par l'armée du Roi* :

« ... Lorsque, dans deux cents ans d'ici, ceux qui viendront après nous liront en notre histoire que le cardinal de Richelieu a démoli La Rochelle, abattu l'hérésie, et que par un seul trait, comme par un coup de rets, il a pris trente ou quarante de ces villes pour une fois; lorsqu'ils apprendront que, du temps de son ministère, les Anglois ont été battus et chassés, Pignerol conquis, Casal secouru, toute la Lorraine jointe à cette couronne, la plus grande partie de l'Alsace mise sous notre pouvoir, les Espagnols défaits à Veillane et à Auein, et qu'ils verront que, tant qu'il a présidé à nos affaires, la France n'a pas eu un voisin sur lequel elle n'ait gagné des places ou des batailles, s'ils ont quelques gouttes de sang dans les veines, et quelque amour pour la gloire de leur pays, pourront-ils lire ces choses sans s'affectionner à lui?... »

Ce témoignage, que tous les contemporains de Richelieu ne lui auraient pas rendu, a été consacré par la postérité. Son rôle, à l'intérieur, a été aussi grand et aussi salutaire que son rôle à l'extérieur, si bien compris par Voiture. Les faiblesses de l'homme ont été rachetées par la grandeur du ministre. Et si l'on songe qu'il mourut en pleine possession du pouvoir malgré la haine des grands, en dépit du roi qui ne l'aimait pas, mais qui sentait qu'il n'était puissant et redouté au dehors et au dedans que grâce à son ministre, quel plus grand éloge peut-on faire de Richelieu?

A. DE VILLIERS.



GASTON D'ORLEANS

# GASTON D'ORLÉANS

(1608-1660)

---

Jean-Baptiste Gaston, duc d'Anjou, naquit à Fontainebleau le 25 avril 1608. Il fut le second fils d'Henri IV et de Marie de Médicis. Son plus jeune frère, le duc d'Orléans, étant mort, il prit le titre de *Monsieur* et de frère unique du roi, et plus tard il reçut le duché d'Orléans en apanage. A sept ans, il sortit des mains de madame de Monglat et eut successivement pour précepteurs François Savary, seigneur de Brèves, le comte de Lude, puis d'Ornano, et enfin Despréaux.

D'Ornano et sa femme, qui avaient su prendre de l'influence sur le caractère faible et irrésolu de Gaston, le jetèrent dans sa première intrigue. Cette cabale, à laquelle se joignirent les princes de Vendôme et le comte de Chalais, résolut d'attenter à la vie de Richelieu, dans sa maison de Fleury, près de Fontainebleau, où il allait quelquefois se reposer de ses fatigues. Le complot échoua par la présence d'esprit du ministre et par l'incertitude de Gaston. D'Ornano mourut à Vincennes; les princes de Vendôme subirent une longue captivité, et le comte de Chalais, conduit à Nantes, où se trouvait la cour, fut exécuté pour crime de lèse-majesté. Gaston, loin de chercher à défendre celui qui mourait pour sa cause, déposa contre lui. Il épousa,

vers le même temps, mademoiselle de Montpensier, et l'on remarqua qu'il se montra très-gai dans les fêtes brillantes de son mariage. De cette union naquit une fille célèbre, *la grande Mademoiselle*, dont nous parlerons plus loin. Sa mère mourut trois jours après sa naissance.

Gaston se rendit à la cour de Charles IV, duc de Lorraine, où il s'éprit de la princesse Marguerite, qu'il épousa secrètement.

Son premier pas à la cour avait coûté la vie à Chalais. On a vu comment il en avait été affecté. Il en agit toujours ainsi dans la suite. Ce qu'on a appelé sa faiblesse et son irrésolution mérite un jugement plus sévère de l'histoire. Avec de la méchanceté, il eût causé moins de malheurs. La vie de ce prince nous apparaît comme une énigme sombre dénouée par la fatalité. Haï de son frère, brouillé avec sa fille par d'interminables procès d'héritage, persécuté par Richelieu, mêlé à toutes les intrigues de son temps, abandonnant et reniant lâchement ses amis, sans caractère et sans grandeur; il joua un rôle considérable, mais triste, pendant la régence, et finit par mourir à Blois dans un exil obscur.

Nous retrouvons Gaston ligué pour la seconde fois contre Richelieu avec Montmorency. Celui-ci livre combat à Castelnaudary. Il se jette presque seul au milieu de la mêlée. Il est fait prisonnier. Toujours prudent, Gaston tire son épingle du jeu et abandonne son ami au cardinal, qui le fait exécuter à Toulouse. Il promet même, dans le traité conclu avec son frère, « d'aimer le cardinal de Richelieu. » Cependant il craint encore pour sa liberté et va rejoindre sa mère à Bruxelles.

« Gaston, dont la vie était un reflux perpétuel de querelles et de raccommodements avec le roi son frère, était revenu en France, et le cardinal fut obligé de laisser à ce prince et au comte de Soissons le commandement de l'armée, qui reprit Corbie; Richelieu se vit alors exposé au ressentiment des deux princes. C'était le temps des conspirations ainsi que des duels. Les mêmes personnes qui depuis excitèrent, avec le cardinal de Retz, les premiers troubles de la Fronde, et qui firent les barricades, embrassaient dès lors toutes les occasions d'exercer cet esprit de faction qui les dévo-

rait. Gaston et le comte de Soissons consentirent à tout ce que les conspirateurs pourraient attenter contre le cardinal. Il fut résolu de l'assassiner chez le roi même ; mais Gaston, qui ne faisait jamais rien qu'à demi, effrayé de l'attentat, ne donna point le signal dont les conjurés étaient convenus. Ce grand crime ne fut qu'un projet inutile. »

Nous ne mentionnerons que pour mémoire la mort de Cinq-Mars et de de Thou, que Gaston abandonna comme les autres, et qui périrent sur l'échafaud. Mais ici, ce n'est plus l'histoire, c'est sa fille elle-même qui va l'accuser :

« A la nouvelle de la mort de la reine, ma grand'mère, succéda celle du procès et de l'exécution de M. de Cinq-Mars, grand écuyer de France, et de M. de Thou, dont j'eus beaucoup de regret et par la considération de leurs personnes, et parce que *Monsieur* étoit malheureusement mêlé dans l'affaire qui les fit périr ; jusque-là même que l'on a cru que la seule déposition qu'il fit à M. le chancelier fut ce qui les chargea le plus, et ce qui fut cause de leur mort.

« Il soupa chez moi où étoient les vingt-quatre violons. Il y fut aussi gai que si MM. de Cinq-Mars et de Thou ne fussent pas demeurés par les chemins. J'avoue que je ne le pus voir sans penser à eux, et que dans ma joie je sentis que la sienne me donnoit du chagrin. »

On comprendra mieux maintenant cette anecdote racontée par Voltaire : Gaston, jaloux de son rang et de l'étiquette, fit un jour changer de place toutes les personnes de la cour, à une fête qu'il donnait, et, prenant le duc de Montbazon par la main pour le faire descendre d'un gradin, le duc de Montbazon lui dit : « Je suis le « premier de vos amis que vous ayez aidé à descendre de l'échafaud. »

Mais, disent naïvement les Mémoires du temps, il se promettait, pour sa consolation, d'être plus heureux une autre fois à protéger ses défenseurs.

La reine était stérile, et Gaston se trouvait être héritier présomptif de la couronne. Il la rencontra un jour qu'elle venait de faire une neuvaine pour avoir des enfants et lui dit en raillant : « Madame, « vous venez de solliciter vos juges contre moi ; je consens que vous « gagniez le procès, si le roi a assez de crédit pour cela. »

La naissance de Louis XIV dut paraître à la reine une réponse suffisante à cette plaisanterie.

« Le roi voulait que le mariage de son frère avec Marguerite de Lorraine fût déclaré nul. Gaston n'avait qu'une fille de son premier mariage avec l'héritière de Montpensier. Si l'héritier présomptif du royaume persistait dans son nouveau mariage, s'il en naissait un prince, le roi prétendait que ce prince fût déclaré bâtard et incapable d'hériter. C'était évidemment insulter les usages de la religion; mais la religion n'ayant pu être instituée que pour le bien des États, il est certain que, quand ces usages sont nuisibles ou dangereux, on doit les abolir.

« L'état de la maison royale devenait problématique en Europe. Si l'héritier présomptif du royaume persistait dans un mariage réprouvé en France, les enfants nés de ce mariage étaient bâtards en France, et auraient besoin d'une guerre civile pour hériter : s'il prenait une autre femme, les enfants nés de ce nouveau mariage étaient bâtards à Rome, et ils faisaient une guerre civile contre les enfants du premier lit. Ces extrémités furent prévenues par la fermeté de Monsieur; il n'en eut que dans cette occasion; et le roi consentit enfin, au bout de quelques années, à reconnaître la femme de son frère. »

Richelieu était mort. Gaston, qui vivait retiré à Blois, reparut à la cour. Pour la troisième fois, il dut venir renouveler les serments de son mariage. Ce fut Jean-François de Gondy, archevêque de Paris, qui fit cette cérémonie. « Je suis venu, lui dit Gaston, non pour « ratifier mon mariage, qu'il n'est pas nécessaire de renouveler; « mais ce que je fais est pour obéir au roi. » L'archevêque répondit : « *Ego vos conjungo in matrimonium, in quantum opus est.* »

Louis XIII suivit de près Richelieu au tombeau. Anne d'Autriche eut la régence, et Gaston fut nommé lieutenant général du royaume. Sous le ministère de Mazarin, les premières années de la régence furent tranquilles, et Gaston fit avec succès les campagnes de Flandre.

Nous sommes arrivés à la Fronde. A un siècle et demi de distance, on se demande comment on a pu voir chez une même nation, la *Fronde* et la *Révolution française*. C'est peut-être que la Fronde fut une guerre de bourgeois et de grands seigneurs, et que la Révolution fut une œuvre du peuple qui ne devait pas, comme l'autre, finir par des chansons.

La guerre de la Fronde est connue, et le rôle que Gaston y joua fut celui qu'il tint toute sa vie.

« Quoique le mot *Fronde*, dit mademoiselle de Montpensier dans ses *Mémoires*, ne soit venu que pour une bagatelle, il faut que je mette ici son origine. Un jour, dans ce commencement de troubles que le Parlement s'assembloit souvent, Bachaumont, conseiller, parloit d'une affaire qu'il avoit ; il dit de sa partie : « Je le fronderai bien, » et, comme chacun étoit assis à sa place, l'on commença à parler contre M. le cardinal, sans cependant le nommer, quoique l'on le fît assez connoître. Barillon l'aîné commença à chanter :

« Un vent de Fronde
« S'est levé ce matin ;
« Je crois qu'il gronde
« Contre le Mazarin.
« Un vent de Fronde
« S'est levé ce matin. »

Quelques désordres dans les finances furent la première cause et le commencement de la guerre civile :

«... Ce fut là, dit-elle encore, l'origine des troubles qui ont suivi et où l'autorité du roi a commencé à être attaquée. Cela doit bien faire connoître aux rois, quand ils sont en âge de gouverner, et, quand ils n'y sont pas, aux personnes entre les mains de qui l'autorité est en dépôt, qu'il faut peser tout exactement, même les moindres choses, et en examiner les suites. Trop de clémence dans un temps est aussi blâmable que trop de rigueur dans un autre; et quand l'on a embrassé l'un de ces deux partis, il seroit quelquefois plus nécessaire de le continuer que d'en changer : l'un et l'autre, en beaucoup de rencontres importantes dans tous les empires du monde, ont causé de mauvais effets. »

« Deux pouvoirs, dit Voltaire, établis chez les hommes uniquement pour le maintien de la paix, un archevêque et un parlement de Paris, ayant commencé les troubles, le peuple crut tous ses emportements justifiés... La reine ne pouvait paraître en public sans être outragée..... Elle s'enfuit de Paris avec ses enfants, Mazarin, Gaston, le grand Condé lui-même, et alla à Saint-Germain, où presque toute la cour coucha sur la paille. On fut obligé de mettre en gage, chez les usuriers, les pierreries de la couronne; le roi manqua souvent du nécessaire. Les pages de sa chambre furent congédiés parce qu'on n'avait pas de quoi les nourrir. En ce temps-là même, la tante de Louis XIV, fille de Henri le Grand, femme du roi d'Angleterre, réfugiée

à Paris, y était réduite aux extrémités de la pauvreté; et sa fille, depuis mariée au frère de Louis XIV, restait au lit, n'ayant pas de quoi se chauffer, sans que le peuple de Paris, enivré de sa fureur, fît seulement attention aux afflictions de tant de personnes royales. »

Voici le magnifique portrait que Voltaire trace du coadjuteur :

« Le cardinal de Retz se vanta d'avoir seul armé tout Paris dans la *journée des Barricades*. Cet homme singulier est le premier évêque en France qui ait fait une guerre civile sans avoir la religion pour prétexte. Il s'est peint lui-même dans ses *Mémoires*, écrits avec un air de grandeur, une impétuosité de génie et une inégalité qui sont l'image de sa conduite. C'était un homme qui, du sein de la débauche, et languissant encore des suites infâmes qu'elle entraîne, prêchait le peuple et s'en faisait idolâtrer. Il respirait la faction et les complots ; il avait été, à l'âge de vingt-trois ans, l'âme d'une conspiration contre la vie de Richelieu ; il fut l'auteur des barricades ; il précipita le parlement dans les cabales, et le peuple dans la sédition. Son extrême vanité lui faisait entreprendre des crimes téméraires, afin qu'on en parlât. C'est cette même vanité qui a répété tant de fois : « Je suis d'une maison de Flo-« rence, aussi ancienne que celle des plus grands princes; » lui, dont les ancêtres avaient été marchands, comme tant de ses compatriotes. »

« Sans les noms de roi de France, de grand Condé, de capitale du royaume, dit-il plus loin, cette guerre de la Fronde eût été ridicule. On ne savait pourquoi on était en armes. Le prince de Condé assiégea cent mille bourgeois avec huit mille soldats. Les Parisiens sortaient en campagne ornés de plumes et de rubans; leurs évolutions étaient le sujet des plaisanteries des gens du métier. Ils fuyaient dès qu'ils rencontraient deux cents hommes de l'armée royale.

« On leva douze mille hommes par arrêt du parlement : chaque porte cochère fournit un homme et un cheval. Cette cavalerie fut appelée la *Cavalerie des portes cochères*.

« Le coadjuteur avait un régiment qu'on appelait le *régiment de Corinthe*, parce que le coadjuteur était archevêque titulaire de Corinthe. Ayant été battu par un petit parti, on appela cet échec : *la première aux Corinthiens*.

« Les troupes parisiennes, qui sortaient de Paris et revenaient toujours battues, étaient reçues avec des huées et des éclats de rire. On ne réparait tous ces petits échecs que par des couplets et des épigrammes. Les cabarets et les autres maisons de débauche étaient les tentes où l'on tenait les conseils de guerre, au milieu des plaisanteries, des chansons et de la gaieté la plus dissolue. »

Condé disait que toute cette guerre ne méritait d'être écrite qu'en

vers burlesques, et il l'appelait *la guerre des pots de chambre.*

Cependant on l'y vit aux prises avec Turenne. Pendant le cours de ses opérations, Condé sentait l'importance de conserver Orléans à la Fronde, mais Gaston n'osait aller la défendre lui-même, et il y envoya sa fille, Mademoiselle, qui sut bien empêcher le roi d'y entrer.

On peut lire, dans ses *Mémoires*, une lettre de Gaston adressée :

A MESDAMES LES COMTESSES MARÉCHALES DE CAMP DANS L'ARMÉE DE MA FILLE CONTRE LE MAZARIN.

Je regrette de ne pouvoir m'étendre ici sur cette princesse singulière, dont l'ambition fut toute sa vie d'épouser une tête couronnée. Un mariage d'inclination lui paraissait, dans une femme, la plus haute des folies, et elle dit, à propos de madame de Frontenac, l'une de ses amies, qui, après s'être mariée par amour, ne pouvait plus souffrir son mari : « Je compris bien que la raison ne suit guère ce qui « est fait par passion, que la passion cesse bientôt et que l'on est fort « malheureux le reste de ses jours quand c'est pour une action de « cette durée où elle engage comme le mariage, et qu'on est bien « heureux, quand on veut se marier, que ce soit par raison. »

On lira peut-être avec intérêt la liste des mariages projetés par la plus riche héritière du royaume :

1° L'appât de la riche dot de sa fille fut un des moyens dont se servit Gaston pour lier à ses intérêts le COMTE DE SOISSONS, prince de la famille royale, et il est probable que *Mademoiselle* l'aurait épousé, s'il n'eût été tué en portant les armes contre Louis XIII.

2° *Mademoiselle* avait onze ans, et la reine, qui se flattait de porter dans son sein un héritier de la couronne, lui disait souvent en riant : « *Vous serez ma belle-fille.* » Le dauphin, depuis LOUIS XIV, étant né, elle allait souvent le voir et ne l'appelait que *son petit mari*. Richelieu coupa court à cette plaisanterie en éloignant Mademoiselle de la cour.

3° Pour détourner le cours de ses idées, on lui fait entrevoir qu'à l'époque de la paix, elle pourrait épouser le CARDINAL INFANT, prince de la maison d'Autriche et gouverneur des Pays-Bas, vieux et laid. — Il meurt.

Deux monarques veufs attirent son attention :

4° PHILIPPE IV, roi d'Espagne.

5° Et l'empereur FERDINAND III.

6° Mazarin s'oppose à ces alliances. Il veut qu'elle épouse :

LE PRINCE DE GALLES, fils de Charles Ier, et réfugié en France.

7° Mademoiselle refuse, et ayant perdu l'espoir d'épouser l'Empereur, elle jette les yeux sur l'ARCHIDUC, son frère. Elle confie le soin des négociations à Saugeon, qui est arrêté. Elle subit un interrogatoire devant la régente, Gaston et Mazarin.

8° On projette de marier son amie, mademoiselle d'Épernon, avec le prince Casimir, frère du roi de Pologne. Elle se met en tête d'épouser LE ROI DE HONGRIE. Mademoiselle d'Épernon entre dans un couvent, et les deux mariages en restent là.

9° Sur le point d'accueillir LE PRINCE DE GALLES, qui venait de prendre le titre de roi d'Angleterre après l'exécution de Charles Ier, elle y renonce encore en apprenant que l'EMPEREUR était veuf pour la seconde fois. Elle ne réussit pas.

10° La femme du PRINCE DE CONDÉ tombe malade. Elle forme le projet d'épouser son mari. La princesse de Condé revient à la santé.

11° Elle se jette dans la Fronde, espérant que la paix ne pourra se faire que si elle épouse LOUIS XIV.

12° Elle veut encore épouser LE PRINCE DE CONDÉ, dont la femme retombe malade, puis revient à la santé : mais elle est grosse, elle peut mourir en couches, et *Mademoiselle* espère toujours.

13° Elle rejette les hommages du DUC DE NEUBOURG, qui demande sa main, et elle se flatte de nouveau de pouvoir épouser le prince de Condé, dont la femme est en danger. Elle échappe encore cette fois.

14° Sur quelques mots obligeants du roi, *Mademoiselle* se figure qu'on veut lui faire épouser MONSIEUR, frère de Louis XIV, qui avait douze ans de moins qu'elle. Elle finit par s'apercevoir qu'on n'avait pas pensé sérieusement à cette union, et pour se consoler, elle rêve des mariages avec d'autres princes.

15° On lui propose, pour la troisième fois, d'épouser CHARLES II, roi d'Angleterre. Elle déclare qu'elle croit indigne d'elle d'accepter la main d'un monarque qu'elle avait repoussé lorsqu'il était dans l'adversité.

16° D'après l'ordre du roi, Turenne lui propose d'épouser le roi de Portugal, ALPHONSE-HENRI, prince débauché. Elle rejette cette proposition avec hauteur, et Louis XIV l'exile à Saint-Fargeau, exil auquel on doit ses curieux Mémoires.

« Enfin, elle lie une correspondance avec madame de Motteville, sur le projet d'établir, dans une campagne délicieuse, une société d'hommes et de femmes, à qui l'amour et le mariage seraient interdits. »

Avec de pareils principes, ses nombreux mariages manqués devaient-ils venir aboutir à cette longue intrigue amoureuse avec Lauzun, qu'elle

raconte si minutieusement, où elle s'humilia tant, et qui n'eut pas un dénoûment meilleur que les autres? De tout cela, il ne lui resta peut-être pas même des titres sérieux pour marcher sur les traces de Jeanne d'Arc.

Mais ce ne fut pas à Orléans le dernier service qu'elle devait rendre au grand Condé, qui lui dut le salut de son armée au combat de la porte Saint-Antoine. Gaston flottait irrésolu, selon sa coutume; Mademoiselle lui demande et obtient l'autorisation d'aller à son secours. Elle fait ouvrir les portes de la ville, fermées par ordre de Gaston, et, pour protéger la retraite de Condé, elle fait tirer le canon de la Bastille sur les troupes du roi.

« Voilà, » dit Mazarin à cette nouvelle, « un coup de canon qui « vient de tuer son mari. »

A la suite des événements qui suivirent, Condé alla prendre le commandement des troupes espagnoles. Gaston n'eut la force ni de le suivre, ni de s'opposer au retour du roi. Son rôle était désormais terminé, et un ordre du roi le relégua à Blois. Le cardinal de Retz, qui avait été si longtemps son confident et son ami, fut arrêté au Louvre, et Mazarin, triomphant et digne élève de Richelieu, fit sa rentrée à Paris.

Voici, au sujet de son exil, les détails consignés dans la collection des Mémoires de Petitot, sous le titre de *Mémoires de Gaston :*

« Gaston, dans sa retraite, ne conserva pas la dignité qui convenait à son rang, et ne jouit pas de la tranquillité, unique moyen de bonheur qui lui fût laissé. Il avait, dès sa jeunesse, aimé les lettres. Voiture et Vaugelas, qui lui avaient été attachés, s'étaient efforcés de nourrir ce goût; mais il n'y trouva aucune consolation, soit parce que, ayant passé presque toute sa vie dans les grandes affaires, il n'y vît qu'une occupation frivole, soit parce que, désabusé de toutes les illusions, il fût devenu incapable d'en sentir le charme. Se consumant dans de longs procès contre sa fille aînée, Mademoiselle, dont il voulut conserver les biens, il ne trouva de distraction que dans l'exercice de la chasse et dans la culture d'un jardin botanique qu'il établit près de son château de Blois.

« Quoique dévoré du désir de reprendre de l'influence à la cour, il affectait d'en

être entièrement dégoûté. « Je n'y retournerai jamais, disait-il : si on m'ôte mes re-
« venus, si on veut me prendre par famine, je camperai à Chambord avec tout mon
« train ; il y a assez de gibier pour me nourrir longtemps ; j'y mangerai jusqu'au
« dernier cerf avant de revenir à la cour. » Son mécontentement l'aveuglait sur les grandes qualités du jeune roi : il ne voyait en lui qu'un prince imprudent et inhabile.
« La monarchie va finir, répétait-il souvent; au point où en est le royaume, elle ne
« peut subsister : dans tous les États qui ont fini, leur décadence a commencé par des
« mouvements pareils à ceux que nous voyons. »

Il mourut sept ans après sa disgrâce, âgé de cinquante-deux ans, et sa prédiction ne fut pas loin de se réaliser.

Madame de Motteville, dans ses *Mémoires,* donne de sa mort cette appréciation que nous transcrivons à titre de curiosité :

« Pendant le séjour que le roi fit en Provence, le duc d'Orléans, étant à Blois, y mourut en fort peu de jours. Ce prince méritoit d'être regretté, tant pour ses bonnes qualités que pour être fils du roi Henri le Grand, dont la mémoire doit toujours être chère aux François. On peut croire que sa mort fut précieuse devant Dieu, car elle fut précédée d'une vie pieuse et chrétienne, accompagnée d'une véritable contrition de ses péchés. Il accompagna ces vertus, à l'exemple du feu roi, son frère, d'une grande fermeté d'âme, et il envisagea la mort sans frayeur ni sans foiblesse. Le repos dont il jouissoit depuis sa retraite n'avoit pas contribué à sa santé; au contraire, il étoit vieilli et changé. Il avoit autrefois été le chef de toutes les factions et cabales qui, de son temps, avoient été faites sous son nom contre le cardinal de Richelieu. Ce ministre avoit pensé périr souvent par ses entreprises ; mais le bon naturel de ce prince l'avoit toujours empêché d'en venir à la conclusion, parce qu'il étoit bon et qu'il ne voulut jamais consentir à répandre le sang de son ennemi, ni faire aucune action de violence. Sa cour autrefois étoit remplie de plusieurs seigneurs du royaume, qui tous vouloient avoir l'honneur d'être à lui, parce qu'il étoit présomptif héritier de la couronne, et que l'abaissement où étoit réduit le feu roi, son frère, le relevoit infiniment ; mais toute cette gloire étoit passée. Celle qu'il avoit eue pendant la régence l'étoit aussi : il ne lui en restoit que le fâcheux souvenir de la vanité de ses pensées et de l'inutilité de ses actions. Depuis le mauvais succès de ses malheureuses entreprises, il étoit demeuré dans un certain état de disgrâce qui fait compter les hommes au rang des morts avant qu'ils le soient en effet ; mais il est à présumer qu'il vit de la vie des justes, et que sa pénitence et les aumônes qu'il faisoit dans sa solitude de Blois lui donnent dans l'éternité une place qui vaut beaucoup plus que toute la grandeur mondaine dont il s'étoit vu environné.

« Le roi et la reine mêlèrent au regret qu'ils eurent de sa mort le souvenir des choses passées, et il fut cause que leur deuil ne fut pas excessif. Mademoiselle en fut fâchée, car la perte d'un tel père doit toujours être sensible ; mais les procès qu'elle avoit eus contre lui, et le peu d'application qu'il avoit eue à la bien marier, diminuèrent un peu sa douleur; et la constance qu'elle eut à souffrir ce malheur étoit moins un effet de sa vertu que de son indifférence. Madame vit sa perte, et il est à croire qu'elle la sentit beaucoup ; mais cette princesse étoit si destinée à n'être comptée pour rien, que ses larmes ne le furent point. Mesdemoiselles d'Orléans, d'Alençon et de Valois, ses autres filles, étoient si lasses d'être à Blois, et leur jeunesse leur faisoit si passionnément désirer d'aller à Paris, qu'elles se consolèrent aisément sans doute de voir finir leur exil, quoique apparemment la mort de ce prince fût le plus grand malheur qui leur pût arriver. Il le crut ainsi lui-même, car, dans ses derniers moments, jetant les yeux sur sa famille, il cita en latin, à un père de l'Oratoire qui l'assista à la mort, un passage de l'Écriture qui en représentoit la désolation. »

Voilà cependant les sources troublées où il faut aller puiser l'histoire. Mademoiselle de Montpensier s'étend longuement, dans ses *Mémoires*, sur la mort de son père; mais sa douleur ne lui fait pas oublier l'étiquette :

« Après que mes derniers moments me donnèrent la liberté de penser à moi, je songeai qu'il étoit de mon devoir de donner part au roi de la mort de Monsieur. Ce sont de ces démarches de dignité où l'on ne doit jamais manquer. »

Et plus loin :

« Lorsque je voyois du beau temps, je ne pouvois pas demeurer dans ma chambre, qui m'étoit beaucoup plus désagréable depuis qu'elle étoit tendue de noir. Je fis faire un ameublement gris : c'est le premier qui avoit paru à une fille; il n'y avoit que les femmes veuves qui s'en fussent servies. Ainsi l'on vit bien que je voulois porter le deuil le plus régulier et le plus général qui eût jamais été. Tous mes gens, jusqu'aux marmitons, et les valets de tout mon domestique en furent vêtus ; les caparaçons de mes chevaux avec ceux de mes sommiers, tout fut en noir. Cela parut très-beau la première fois que la cour marcha, et l'on dit que j'étois magnifique en tout ce que j'ordonnois. »

La morale de cette histoire, aurait dit un ancien, est celle-ci : « Gaston ne méritait ni pitié ni regrets. » Un philosophe se demande

ce qui serait advenu de la France après le règne d'un tel roi, sans la naissance de Louis XIV. Peut-être eût-il devancé de quelques années l'heure de la Révolution française, et Louis XV eût reçu la récompense de son règne, que devait expier Louis XVI. Et l'hérédité de la couronne n'aurait pas fait l'hérédité du crime.

CHARLES JOLIET.



TURENNE

# TURENNE

(1611-1675)

---

« *Turenne eut tout,* » dit la Fontaine, qui n'y va pas par quatre chemins quand les gens lui plaisent. Lorsqu'il s'agit de Turenne, en effet, il y a unanimité dans les jugements d'ordinaire si variés de la postérité; sa gloire attachante a reçu l'hommage des opinions les plus contraires, dans les temps les plus troublés... Comme soldat, il n'est pas rare qu'on le nomme entre César et Napoléon; c'est le seul général à qui cette gloire appartienne, et cependant Condé, Luxembourg, Catinat et Villars sont de bien illustres chefs d'armées.

La popularité elle-même n'a pas fait défaut à cette gloire; parmi les anecdotes qui nous ont transportés, enfants, et plairont encore aux jeunes générations futures, brille au premier rang celle de Turenne, passant à l'âge de huit ou neuf ans une nuit tout entière, sur un affût, dans les remparts de Sedan. L'histoire des nobles amours, non moins que celle des grands faits d'armes et des trépas sublimes, revendique aussi Turenne; tant que le sens du beau vivra en nous, la magnifique lettre de M^me^ de Sévigné sur la mort de Turenne sera relue, non sans trouble; — Saint-Simon, Fléchier, Tallemant des Réaux, M^me^ de Motteville, Bussy-Rabutin, Voltaire, Napoléon, sont encore des juges qui peuvent être utilement consultés sur le compte de Turenne...; et l'ex-

cellent émail de Petitot (1) vient enfin ajouter un précieux rayon à toutes ces lumières, dont la plus éclatante nous vient de la correspondance même de Turenne et de ses *Mémoires*.

Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte et prince de Turenne, de la maison de Bouillon, naquit à Sedan le 16 septembre 1611. Quelques mots sur les chefs de sa maison viendront, croyons-nous, fort à propos, expliquer, et, pour ainsi dire, préparer l'avénement de notre héros sur la scène du monde, dans son rôle si intéressant.

L'histoire a conservé le nom de Robert de la Mark de Bouillon, maréchal de France, qui reprit à Charles-Quint son duché usurpé, et mourut en 1556.

Henri de la Tour d'Auvergne, père de notre Turenne, avait été premier gentilhomme de la chambre d'Henri IV, et l'un de ceux qui le saluèrent d'abord roi de France. Henri IV fit épouser à ce loyal favori Charlotte de la Mark, duchesse de Bouillon, princesse de Sedan, qui ne lui donna pas d'enfants, mais, du moins, lui légua ses possessions et les titres y attachés. Il était fervent calviniste, et possédait une grande influence à Sedan; il y avait institué une sorte d'Athénée où les jeunes gentilshommes de France et d'Allemagne se réunissaient volontiers. Louis XIII n'accorda pas sa faveur au huguenot qu'avait aimé son père. Henri de la Tour d'Auvergne parut peu à la cour sous ce roi bizarre. Il se maria, en secondes noces, avec Élisabeth de Nassau, fille de Guillaume, prince d'Orange et fondateur de la république de Hollande. Il en eut deux fils inégalement célèbres : Frédéric-Maurice, duc de Bouillon, et Henri, vicomte de Turenne, ou mieux *Turenne*.

Le duc de Bouillon, né en 1605, était par conséquent de six ans l'aîné de Turenne. D'abord il servit en Hollande sous son oncle, le prince d'Orange, se fit remarquer à la prise de Bois-le-Duc, à la levée du siége de Maëstricht, dont il éloigna les Espagnols, et malheureusement se signala encore davantage dans un complot contre Richelieu, où il laissa ses biens et joua sa vie. Une lettre de Turenne, que nous citons plus loin, renferme de curieux détails sur cette affaire : le duc de Bouillon mourut en 1652, laissant des mémoires (qui ne furent im-

(1) Le portrait de Turenne qui accompagne cette notice a été gravé d'après l'émail original de Petitot, qui fait partie de la collection de M. Double.

primés qu'en 1731, à Amsterdam), et un fils, Emmanuel de la Tour d'Auvergne, cardinal de Bouillon, qui vécut jusqu'en 1715.

Le la Tour d'Auvergne des guerres de Vendée, né en 1743, était issu d'une branche bâtarde.

Le plus grand et le plus illustre de toute cette famille, le maréchal d'Auvergne, comme l'appelle Bussy-Rabutin, Turenne, comme l'appellera toujours l'avenir, eut l'enfance doublement studieuse et grave d'un fils de calviniste de ce temps-là, et d'un jeune soldat destiné, au sortir de l'enfance, à prendre une part personnelle aux guerres qui, alors comme aujourd'hui, paraissaient près d'éclater sur toute la surface de l'Europe. Il est permis de croire qu'Élisabeth de Nassau ne fut pas étrangère à l'éducation de son second fils, et qu'elle réussit à conquérir au même degré son affection et sa confiance, comme nous le verrons bientôt par les lettres datées de la jeunesse de Turenne.

C'est un lieu commun aujourd'hui de dire que Turenne naquit avec la passion de la guerre. Au premier aspect je me sens toujours prêt à disculper d'une pareille allégation, comme d'un blâme dangereux, mes grands hommes favoris... mais en y réfléchissant, et en regardant les choses du plus haut que l'on pourra, — c'est-à-dire au-dessus de la cruauté et de l'ambition, sans négliger de faire entrer en compte les tendances particulières d'une époque, l'héritage du siècle précédent et l'éducation du héros obligé de combattre *pro focis*, en même temps qu'instruit à ne demander la gloire qu'aux batailles, — il faut convenir du charme puissant qu'offre aux âmes agissantes le travail de la guerre. Le détail en est atroce, mais l'ensemble majestueux et touchant. Il s'est publié dernièrement un livre intitulé : *la Folie de l'épée;* ce simple titre a saisi mes yeux et occupé mon esprit. Turenne naquit avec cette folie, si un tel mot peut s'appliquer à ce génie raisonnant. Il naquit pour la guerre, vécut à la guerre, et mourut de la guerre. Il n'y a pas, au déclin de sa vie, une luxueuse retraite employée à arroser des œillets ni à un repos d'aucune sorte. De quelques talents divers que la nature ait orné son grand esprit, nous ne voyons pas autre chose en Turenne que le type du guerrier ennobli des dons du penseur et des mérites du sage.

Le premier éclat de toute vocation, c'est l'amour instinctif de ceux qui ont excellé dans la carrière où elle nous appelle. Dès qu'il sut un

peu lire, Turenne se passionna pour l'histoire des grands capitaines de tous les siècles et de tous les pays; puis il se hâta d'aller leur ressembler : il fit ses premières armes en Hollande, dès 1625, en qualité de simple soldat, et bientôt y fut jugé digne de commander un régiment d'infanterie, sous l'autorité supérieure de ses oncles Maurice de Nassau et le prince Henri. L'année 1627 le retrouve à Paris; c'est de cette même année qu'est datée sa première lettre à sa mère, du moins parmi celles qui ont été rassemblées et qui sont venues jusqu'à nous (1).

Dans cette première lettre, pleine de respect et d'affection, avec le ton de tranquille modestie qui ne l'abandonnera jamais, mais animée cette fois par une satisfaction de page, heureux d'avoir fait un bon coup d'industrie, il annonce à sa mère l'achat d'un cheval de cent écus. « Madame votre sœur, ajoute-t-il, ne l'a pas trouvé trop cher. » Ailleurs, il raconte son admission au ballet royal, où le roi lui parut « fort gaillard ». Ailleurs encore, il rassure le rigorisme maternel au sujet de sa stricte observance des pratiques huguenotes, en l'informant « qu'en plein carême il mange de la viande dans sa chambre ». En 1630, on dit au roi que le régiment de Turenne est le meilleur de l'armée, et le roi « fait faire bonne chère » au capitaine de dix-neuf ans.

Déjà, à cette époque, le désintéressement qui a ennobli toute sa vie le forçait d'être économe, tandis que par sa naissance et son rang à la cour il était entraîné vers certains luxes. « Un jour il va à la mascarade, et on le trouve effroyable en paysanne. »

C'est dans ces lettres, qui partent du 23 août 1627 et vont jusqu'à 1643, qu'il faut aller chercher la vérité sur Turenne, depuis son baptême de soldat jusqu'à son élévation à la dignité de maréchal de France. Ces aimables lettres sont toutes adressées à la duchesse de Bouillon, sa mère, à son frère le duc de Bouillon, à sa sœur M^lle de Bouillon. Les unes sont datées des camps de Bois-le-Duc, de Vucht, de la Haye, de Lyon, de Brain :

« Madame, écrit-il à sa mère le 12 octobre 1630, la trêve se rompt après-demain; on part le même jour pour aller à Casal; on porte provisions de vivres pour quinze jours; la plupart croient que la paix se fera en chemin. »

(1) Voir Michaud et Poujoulat, *Collection de Mémoires pour servir à l'Histoire de France.*

Quelques-unes portent la date de Paris, des camps de Drun et de Bergues.

« 29 avril 1632. — Le roi a témoigné une grande joie de la défaite de Tilly, et m'a beaucoup parlé; le roi me fait de grandes caresses, et quand il vient à propos, dit beaucoup de bien de moi; *je ne m'en glorifie pas guères.* »

Il est permis, croyons-nous, de retrouver autre chose que la modestie proverbiale de Turenne dans cette dernière ligne... Sa tranquille ironie et la juste méfiance où le tenait sa religion proscrite vis-à-vis les caresses de Louis XIII y sont bien reconnaissables aussi.

Parmi ces lettres, un certain nombre furent écrites à Nimègue, à Vanlo, aux camps de Maëstricht, de Rhinberg et de Metz, et même à Saint-Germain. Celle du 17 avril 1634 informe les siens qu'il a rendu visite au cardinal de Richelieu, à Ruel, et que le cardinal veut avoir soin de le marier. Déjà il avait été question pour Turenne d'un mariage en Hollande; le carrosse à deux chevaux était même acheté, lorsque M. de Lavalette détourna de cette union son jeune lieutenant. Sous le maréchal de la Force, il avait conquis, en Lorraine, le grade de colonel d'infanterie, et sous le cardinal de Lavalette, dont le nom se retrouve presque à chaque page de sa correspondance, il se vit nommer maréchal de camp.

J'achève la nomenclature des lieux d'où furent écrites ces inestimables lettres, ce sont : Manheim, Heidelberg, Landau, Weissembourg, Spire, Binghem, Mayence, Pont-à-Mousson, Toul, Saint-Mihel, Bar, Haguenau, Saverne (où Turenne fut blessé), Coblentz, Monsaujon, Coilly, Maubeuge, Liége, Neubourg, Fribourg, Colmar, Brisach, Pignerol, Caillon, Turin, Chambéry, où il se vit retenu par une longue fièvre et une grave maladie d'estomac. Louis XIII, sous les yeux duquel il fit, en 1642, la campagne du Roussillon, hésitait encore à le nommer maréchal de France.

Tout en consacrant chaque heure de sa jeunesse à servir le roi et la patrie, Turenne trouva le moyen de sauver la vie à son frère, compromis, à la suite de Cinq-Mars, dans le complot contre l'inexorable cardinal.

La lettre, datée du 3 juillet 1642, qu'il écrit à sa sœur à cette occasion, vaut à tous les titres d'être reproduite ici dans son intégrité :

« Ma chère sœur, je n'ai jamais en ma vie eu nouvelle qui m'ait touché si sensiblement que celle de savoir comme mon frère a été arrêté à Casal par ordre du Roi. Il y a mille choses à dire que l'on ne sauroit écrire, mais il n'y a rien qui soit si capable d'aigrir la cour contre mon frère, que de ne se pas bien gouverner à Sedan. Il faut, à mon avis, bien prendre garde à cela, et à ne donner nul sujet de soupçon. Pour moi, je n'aurai jamais d'autre pensée, sinon que Sedan soit conservé à mon frère et à ses enfants. Quoique j'aie assez d'ambition pour désirer avoir une fortune plus grande que celle que j'ai, je ne désirerai jamais m'agrandir par ce moyen-là. J'envoie ce gentilhomme à Sedan, pour savoir des nouvelles de madame et de vous, et de ma belle-sœur. Un voyage que Douteville a fait de la part de mon frère à la cour a donné beaucoup de soupçon. J'étois aux eaux, dans ce temps-là. Je suis persuadé que vous croyez bien que mon affliction est aussi grande que celle de ceux qui emplissent une feuille de papier à parler.

« On me mande de la cour qu'il est certain que mon frère avoit part dans cette cabale de M. Le Grand (écuyer), et M. le cardinal m'a mandé qu'il me fera voir comme mon frère, deux mois après son accommodement, avoit déjà commencé à se mettre dans cette affaire. Monsieur a écrit à la cour, et prie qu'on lui veuille pardonner. Voyant le commencement de tout ceci, j'ai prié mon frère cent fois, quand je retourne de Sedan à Paris, qu'il prît garde à lui, et qu'il ne fît nulle chose qui pût donner soupçon. Il ne me témoigna jamais qu'il eût aucune part avec M. Le Grand. »

« Au camp devant Perpignan. »

Pour ceux qui auront lu avec grande attention cette lettre, elle n'est pas seulement un précieux document historique, un chef-d'œuvre dans l'art de peindre un homme en se bornant à dire de lui : « il fit ceci ou cela » (Monsieur a écrit à la cour, et prie qu'on lui veuille pardonner), elle ne trahit pas seulement le malaise général, l'anormalité des choses du temps, le mécontentement discret de l'homme de génie, troublé, dans sa féconde méditation, par des turbulences domestiques, et ce reproche muet du regard, si terrible pour les consciences encore impressionnables... elle est éminemment caractéristique de l'intérieur d'âme de Turenne, et de cette éloquence introuvable ailleurs que chez lui, et qu'il ne déploya pas seulement dans ses lettres, disent les chroniques galantes du temps.

Du reste, on sait ce qu'il advint au duc de Bouillon, nommé précédemment lieutenant général de l'armée d'Italie, après une série de brouilles et de réconciliations avec la cour. Arrêté sur la preuve de ses machinations contre Richelieu, il dut céder sa souveraineté de Se-

dan. C'est à la suite de cette arrestation qu'il s'engagea une correspondance extrêmement curieuse, en l'année 1642, entre Richelieu et le prince d'Orange. Mis en liberté, le duc de Bouillon se révolta pour reconquérir Sedan, et dut enfin faire sa soumission au roi, qui le dédommagea de la perte de son patrimoine par le don de quelques domaines.

Dans ce temps-là, Turenne en était réduit à écrire à sa sœur la mélancolique lettre qui commence ainsi :

« 7 février 1643. — Ma chère sœur, si vous pouviez faire quelques ventes de bois, cela m'accommoderoit extrêmement, car je suis obligé d'emprunter de l'argent pour vivre et de le prendre à intérêt, qui est une chose que vous savez qui incommode fort. »

Le 27 mars 1643, il reçoit une lettre du roi, dont le sens se peut deviner, par ce qu'il en dit le lendemain à M^lle^ de Bouillon :

« 28 mars. — Je dois être encore, cette campagne, lieutenant général avec M. de la Meilleraie. Le roi prend occasion, sur la religion, à témoigner qu'il ne veut rien faire pour moi. »

Il avait été nommé lieutenant général après la campagne de Piémont, en 1639.

A cinquante jours de là Louis XIII meurt.

« Ma chère sœur, vous saurez par celle-ci comme le roi est mort, jeudi à trois heures après-midi. Il est véritable que jamais personne du monde n'a fait une si belle fin et si constante. Pour l'affliction de la cour, elle y a été très-médiocre. »

Louis XIII mort, le cardinal de Mazarin, pour réparer une longue injustice, et aussi en vue d'attacher Turenne au parti de la cour, songe à lui donner le bâton de maréchal, sans en exiger en retour la moindre concession religieuse. Turenne avait trente-deux ans alors, et il y avait longtemps qu'on trouvait qu'on ne lui rendait pas justice, en tardant si fort à l'élever au premier grade de l'armée. Le 30 mai 1643 il écrivait à sa sœur :

« Je suis prêt à partir dans quatre ou cinq jours pour m'en aller en Italie. Je n'ai point pu le refuser, la reine me l'ayant commandé, et assuré que je serai maréchal de France à la fin de la campagne. »

Ici s'arrête la correspondance de Turenne, telle du moins qu'elle a été recueillie par MM. Champollion-Figeac et Aimé Champollion fils, pour servir de préface aux *Mémoires* de la collection Michaud et Poujoulat, mémoires authentiques, imprimés en 1735 à la suite de l'*Histoire de Turenne*, par Ramsay.

Nous allons maintenant suivre Turenne dans le cours de ses rapides exploits, et à l'aide de ses Mémoires, qui comprennent trois livres. Le premier traite des guerres d'Allemagne et va de 1644 à 1648.

Dès le lendemain de son retour d'Italie, et après notre défaite à Dutlingen, Turenne est envoyé à la tête de l'armée d'Allemagne. Sa première rencontre avec les Impériaux a lieu en 1644 devant Fribourg. L'ennemi a pour chef le célèbre comte de Mercy, digne à ce point de reconnaître le mérite de Turenne, qu'il s'attache à l'éloigner, de préférence à Condé, accouru pour prêter main-forte au nouveau maréchal. Tous les tacticiens venus au monde depuis lors ont admiré la brillante retraite de Turenne, retraite qui aboutit à la grande victoire de Nordlingue. C'est dans la lettre où il raconte à sa sœur cette belle bataille que nous rencontrons pour la première fois le nom de M^me^ de Longueville sous la plume de Turenne. On sait qu'il aima beaucoup cette grande dame à la manière dont il aimait. On cite encore parmi les hauts faits de Turenne, durant cette campagne d'Allemagne, son habile jonction avec Wrangel, le général suédois. Or jamais il ne tire gloire de ces traits de génie. S'il est vainqueur, il dit : « Nous avons réussi... ; » moins heureux, il s'exprime ainsi : « J'ai été vaincu. » Ses mémoires à Mazarin, pendant la durée de la guerre, ne démentent pas une seule fois cette étonnante modestie. Anne d'Autriche rendait justice à tant de mérite, et montra toujours beaucoup de considération pour Turenne, ainsi que cela ressort de plusieurs paroles vraiment royales qu'elle lui adressa, et de ses lettres au maréchal concernant le duc de Bouillon, lettres écrites après la conclusion de la paix de Westphalie, qui termina la campagne d'Allemagne et où s'arrête la première partie des Mémoires de Turenne.

Le deuxième livre des Mémoires traite des *guerres civiles de France*, et embrasse un intervalle de quatre années (1649-1653).

L'historien y marche sur un terrain brûlant, et a besoin de plus d'art pour y soustraire son renom de loyauté à de rudes chocs qu'il

n'en a montré lors de ses retraites les plus vantées ; il le sent et ne néglige rien pour que le verdict de la postérité passe au-dessus de sa tête pour aller frapper uniquement celle de Mazarin. L'entreprise est délicate : il s'agit de purifier du reproche de félonie un général faisant passer sa troupe à l'ennemi pour combattre la royauté, de qui relève cette troupe. Mais la royauté alors, c'était Mazarin ; Mazarin, c'était la perfidie même ; il avait épuisé sur la maison de Bouillon tous les parjures de son astuce infinie. En 1649, Turenne apprend l'arrestation des princes du sang, il apprend que la cour a quitté Paris, que Mazarin est déterminé à assiéger la grand'ville ; il entend dire que les troupes royales vont prendre leurs quartiers tout autour de Paris avec dessein de l'affamer.

Un fait pleinement indiscutable, c'est l'influence déterminante de M^me de Longueville dans la défection définitive de Turenne vis-à-vis la cour, et dans son traité avec le roi d'Espagne, le constant ennemi de la France, pour défendre la cause des princes du sang arrêtés. Vraiment, en relisant tous ces détails, gagné ou non par la plaidoirie de Turenne, on ne sait trop s'il faut que le patriotisme se voile la face à ce moment de la vie de notre héros, car il croyait servir la France, il croyait répondre à l'appel du sentiment français, délivrer des opprimés français en faisant la guerre à Mazarin. Je vais jusqu'à négliger, parmi les circonstances atténuantes, l'empire de M^me de Longueville, celle dont les *beaux yeux* valaient qu'on entreprît de faire la *guerre aux dieux*, et certes, ce n'est pas un poëte sentimental qui l'a dit. Turenne, s'étant ouvertement prononcé contre Mazarin, se vit, comme conséquence première, destitué de son commandement, et se retira en Hollande. Il y fut bientôt rejoint par M^me de Longueville qui, son frère en prison, avait réussi à gagner la Normandie et ensuite la Hollande ; elle vint se loger à la citadelle de Stenai, que gardaient les trois compagnies du régiment de Turenne. Une héroïne ne s'inquiète pas d'un pareil voisinage : « M. de Turenne, disent les Mémoires, demeura toujours dans une parfaite intelligence avec elle depuis le commencement jusqu'à la sortie de prison de M. le Prince. » En effet, à partir de ce dernier événement, il s'échangea, entre Turenne et les chefs de la Fronde, des notes un peu vives. Mais, dans le principe, l'harmonie était

parfaite. Qu'on en juge par les lettres suivantes de Condé, qui ne devait pas toujours écrire à Turenne dans le même style :

« Monsieur, écrit Condé à Turenne après sa sortie de prison, les obligations que je vous ai sont si grandes que je n'ai point de paroles pour vous témoigner ma reconnoissance. Je souhaite avec passion que vous me donniez lieu de m'en revancher. Vous pouvez disposer absolument de mon service, et vous êtes l'homme du monde que j'honore le plus, et que j'aime avec le plus de tendresse et de passion.

« Louis de Bourbon. »

*Fragment d'une autre lettre du même au même :*

« Pour vos intérêts particuliers, ma sœur m'en a entretenu fort au long. Nous vous envoyons quelque argent; mandez-nous librement ce dont vous aurez besoin, et nous y pourvoirons à l'heure même. »

Cette seconde missive, qui s'achève comme la première sur des protestations passionnées, est datée du 18 mars 1651. La dernière phase d'une correspondance écrite entre ces deux grands hommes sera signée Condé, et aura lieu en 1655; mais alors Turenne aura cessé d'être l'homme que Louis de Bourbon honore le plus, et il ne le traitera plus avec tendresse.

En attendant, leur alliance était dans son plein... Turenne n'était pas un frondeur, il était la Fronde elle-même. Avec ses alliés espagnols il l'emporte sur les troupes royales au Catelet, à la Capelle... Sa seule consolation, en de pareilles victoires, c'est l'espoir de rendre les princes à la liberté et de délivrer la France du joug de Mazarin. Mais les déplorables alliés que les soldats du roi d'Espagne! A Réthel, ayant pour compétiteur Praslin, chef des troupes royales, Turenne essuie une défaite qui lui donne à songer. Outre qu'il est poursuivi de la ferme intention de se rallier au jeune Louis XIV, qu'on vient de proclamer, il y a du froid dans ses relations avec la Fronde. Au commencement de 1651, Mme de Longueville pousse une insistance de mauvais goût jusqu'à exiger que Turenne donne sa parole qu'il demeurera dans les intérêts de M. le Prince. Turenne refuse avec beaucoup de fermeté de contracter un pareil engagement, et bientôt, en rendant officiellement hommage au nouveau roi, il se constitue franchement l'adversaire de

Condé, demeure opposant, et remporte sur lui un très-glorieux avantage à Gien. Cela lui valut, de la part de la cour, son amnistie ainsi que celle du duc de Bouillon, qu'on ne pouvait manquer de rencontrer dans cette affaire. Depuis lors Turenne s'attacha sans retour à la cause royaliste, et la servit avec gloire et succès, d'abord à la journée de Bléneau, qui fit dire à Anne d'Autriche : « Mon cousin, vous venez de mettre une seconde fois la couronne sur la tête de mon fils, » puis au fameux combat du faubourg Saint-Antoine, où il eût exterminé la Fronde sans le secours que les Parisiens apportèrent au prince de Condé.

C'est dans ce temps-là que Turenne, par fidélité à la religion dans laquelle il était né et qu'il devait toutefois abjurer quelques années plus tard, mais pour des motifs où l'ambition terrestre n'avait point de part, refusa d'entrer dans la famille de Mazarin en épousant sa nièce qu'on lui proposait. Il se maria avec Charlotte de Caumont-la-Force, fille du duc de la Force, et appartenant au protestantisme. Ce mariage eut lieu en 1653. Turenne n'était plus de la première jeunesse. Nous ne savons pas grand'chose sur sa femme, sinon qu'elle mourut en 1666. Peu de temps après ses noces il se remet en campagne contre les Espagnols et Condé, leur allié ; il prend Réthel, Mouzen, Sainte-Menehould, et la brillante levée du siége d'Arras sert d'entrée, pour ainsi dire, à cette campagne de Flandre qui remplit la troisième partie des Mémoires, et va de 1654 à 1659. C'est en 1655 qu'advint la rupture personnelle et profonde entre Turenne et Condé, à propos du siége de Valenciennes, où le chef des frondeurs fut très-malheureux. Condé intercepta une lettre de Turenne à Mazarin où l'affaire du siége n'était sans doute pas dépeinte sous des couleurs qui lui plaisaient, et il écrivit à l'homme qu'il aimait avec le plus de passion, quatre ans auparavant, la lettre suivante :

« Monsieur, je vous advoue que je n'ay pas eu une petite surprise, quand une lettre que vous écrivez à M. le cardinal Mazarin m'est tombée entre les mains. Je vous en envoie la copie afin que vous voyiez que je n'ay pas peu de subject de me plaindre de vous. Je ne trouverai jamais estrange, quand vous tirerez sur nous tous les avantages que vous pourrez quant ils seront véritables, mais de voir dans une lettre escrite et signée de votre nom que la retraite que nous fîmes dernièrement a été si précipitée que notre dernier escadron a été obligé de passer la rivière à la nage, que nous avons

laissé le canon à Valenciennes pour ne l'avoir pu retirer... ce sont des choses si éloignées de la vérité, qu'à moins que de cognoistre particulièrement votre escriture je n'aurois pas cru que cette lettre-là vînt de vous... J'ay cru, pour satisfaire à ce que je doibs à mon honneur, vous devoir mander cecy et vous prier, quand vous parlerez à une auctorité des actions où j'aurai quelque part, de les vouloir dire dans la vérité; j'en ai toujours usé de même dans celles où vous en avez eu ; et quand vous avez servi sous moi, et depuis que nous nous faisons la guerre, j'en userai toujours de même. »

Ne nous arrêtons pas à relever les hautes inconvenances dont cette lettre fourmille; faisons la part du désappointement de défaites successives, de l'orgueil irrité d'une position équivoque et malencontreuse. Condé ne dit-il pas à Turenne, presque en propres termes : «Vous avez menti, » et cela sur un point où, si Turenne mentit jamais, ce fut par modestie et pour atténuer le mérite de ses succès? Il le représente comme un agent du pouvoir, il lui dit : « quand vous avez servi sous moi. » Bref, cette lettre est encore une curieuse pièce, parce qu'elle est la seule du temps peut-être où un prince de la maison royale dira avec un si humiliant dédain : « une auctorité. »

Toutefois, dans le sentiment vague des multitudes, c'est Condé qui est intrépide, chevaleresque et prodigue ; Turenne qui est prudent, habile, économe.

Nous ne serions pas en peine d'établir que le désintéressement de Turenne, en matière de domaines, de titres et d'or, était extrême; qu'il ne se souciait pas davantage de cinquante mille écus que d'être appelé prince; qu'il se battit toujours pour une idée, tandis que l'avidité de son éclatant rival est connue, et qu'on a affirmé qu'il ne fit la guerre au cardinal que pour en obtenir le gouvernement de Guyenne pour lui-même, et celui de Provence pour son frère.

On ne dit pas que Turenne ait jamais répondu à l'impertinente missive de *son cousin*. En 1656, il opéra sa belle retraite sur le Quesnoi; en 1657, il fut nommé colonel général de la cavalerie, puis il remporta sur Condé la décisive victoire des Dunes, dont Mazarin voulut revendiquer l'honneur, que Turenne lui disputa énergiquement.

Vers la fin de 1659 (7 novembre), le traité des Pyrénées vint pacifier ces longues agitations. L'année suivante, le jeune Louis XIV épousa Marie-Thérèse d'Autriche, et, à l'occasion de ce mariage, Turenne fut

nommé maréchal général des camps et armées de France. On dit même que, si sa profession d'ardent huguenotisme n'y eût mis obstacle, la dignité de grand connétable de France allait être rétablie en sa faveur. C'est à ce moment qu'il goûta pour la première fois de sa vie quelque repos. Il en profita pour rédiger ses importants Mémoires, et s'occuper un peu de diplomatie. C'est à peu près vers ce temps-là qu'il perdit sa femme, et il se convertit au catholicisme deux ans après, en 1668. *L'Exposition de la Foi*, du grand Bossuet, opéra ce miracle, où il est plus que démontré que l'ambition ni l'intérêt n'entrèrent pour rien. Cependant Turenne disposait à la cour d'une influence considérable à laquelle la mort de Mazarin ne nuisit pas. Grâce à lui, le chapeau de cardinal fut accordé à son neveu Emmanuel-Théodore de Bouillon, qui ne devait pas être un favori de Louis XIV. D'ailleurs, Turenne prit son abjuration tellement au sérieux que, vers 1674, le bruit courut qu'il voulait se faire oratorien, que le pape Clément IX tâchait de l'y décider par les promesses du cardinalat, et que Louis XIV ne réussit pas sans peine à l'emporter sur le Saint-Siége en cette occasion.

Toutefois, dans l'intervalle de sa conversion à ces beaux projets de retraite, le monde politique et l'amour ne perdirent pas leurs droits sur un cœur qui leur appartenait de naissance. C'est à cette époque qu'il faut reporter la plus grande passion amoureuse qui ait animé la vie de Turenne; elle eut pour objet Marguerite, princesse de Rohan-Chabot, dame de Coatquen. La faiblesse de Turenne pour elle alla jusqu'à lui faire trahir un secret d'État, concernant le voyage de Madame en Angleterre. Louis XIV reprocha vivement cette indiscrétion à Turenne. Mais les services du grand capitaine étaient trop indispensables au grand roi pour qu'il lui gardât longue rancune. La Hollande fut bientôt le théâtre d'une nouvelle guerre. Turenne, nommé généralissime, dut compter avec une de ces coalitions que la terreur du génie français eut de tout temps le pouvoir de faire éclore. Le plus illustre adversaire de Turenne, dans ce temps-là, fut Montecuculli, lequel était accablé d'infirmités, et dirigeait de sa litière l'action de ses armées. Turenne envahit l'Allemagne pour répondre à la ligue provoquée par l'électeur de Brandebourg, et devenu, après la téméraire victoire de Sintzeim, maître absolu du Palatinat, il y commit, sur la rive droite du Rhin, ces dévas-

tations dont sa mémoire n'est pas encore justifiée, et qui, d'ailleurs, ne lui inspiraient pas le moindre remords, puisqu'il en voulait faire autant sur la rive gauche. L'ennemi, surexcité, exaspéré, recommence son attaque en 1674, et envahit l'Alsace. Turenne l'en chasse, puis, par une feinte d'une incomparable stratégie, l'y attire de nouveau; il triomphe brillamment à Mulhausen, à Turkeim, et met le Rhin entre les Impériaux et lui. Chacune de ces victoires était un coup d'audace et de génie dont le succès inespéré allait contre les prévisions et le commandement du roi. Puis vint l'irréparable journée de Saltzbach. Voyant venir à lui la victoire, avec un de ces coups d'œil que Napoléon seul a retrouvés depuis, il avait «le 27 juillet 1675», attiré Montecuculli sur un terrain tel que ce glorieux rival y devait trouver une défaite, lorsque partit du fatal canon ce boulet « *chargé de toute antiquité.* »

Ici notre tâche expire. « Voilà celui qu'il faut pleurer! » dirons-nous seulement, comme disait à son fils désolé l'héroïque Saint-Hilaire, dont le coup qui tua Turenne enleva le bras. Mais, pour plus de détails, qu'on relise Fléchier, et surtout M^me^ de Sévigné, qui mériterait d'être immortelle rien que pour la page qu'elle écrivit sur la mort de Turenne, et sur l'effet produit dans toute la nation à la nouvelle de cette grande mort. Nous y entendons vraiment tout le monde se demander « comment est mort cet homme puissant. » Nous y voyons la France appauvrie et l'Europe atterrée, et Paris dans la stupeur depuis le retour déplorable de Saltzbach jusqu'à l'entrée des caveaux de Saint-Denis. Louvois était occupé à lire la dernière dépêche de Turenne concernant la position de l'ennemi, lorsqu'il reçut de M. de Beautru de Vaubrun les lignes suivantes, qu'il ne lut pas jusqu'au bout :

« M. de Turenne vient d'être tué d'un coup de canon, en mettant ses troupes en bataille.......... Vous voyez bien qu'il ne peut y avoir de blessure qui m'empesche de monter à cheval pour tascher d'être utile au service de Sa Majesté, tant que je vivrai... Je monte à cheval dans cet instant pour aller trouver M. de Lorge. »

C'est bien là le style du courtisan de race.... Le sermon de Fléchier est ému... La lettre de M^me^ de Sévigné est le poëme de la douleur d'un cœur et d'un monde. Mascaron et Lamoignon firent aussi un panégyrique de Turenne.

Cette même année vit mourir Condé et Montecuculli.

Turenne a une biographie posthume : elle commence en 1793, cent dix-huit ans après le coup de canon de Saltzbach, qui ne retentit pas avec douleur seulement dans le cœur de la France.

« Les habitants de la Souabe, est-il dit, laissèrent en friche la place où il avait péri, en conservant soigneusement l'arbre sous lequel il s'était assis un instant avant sa mort, et qui devint un objet de pèlerinage. Le cardinal de Rohan y fit élever, en 1781, un monument commémoratif, détruit en 1801, et, bientôt après, restauré par Moreau. »

Déposés à Saint-Denis, en 1675, les restes de Turenne partagèrent le sort commun en 1793, lorsque la Convention eut décrété l'extraction des plombs des sépultures royales. A cette occasion, les récits du temps constatent l'admirable conservation de Turenne et sa ressemblance avec les portraits et médaillons que nous avons de lui. De Saint-Denis, ces restes furent transportés au cabinet du Jardin des Plantes, et c'est dans l'accès d'honnête indignation éveillée par cet outrage, qu'un homme dont le nom mérite de demeurer parmi ceux des plus courageux, Dumolard, député de l'Isère, prononça dans la séance du conseil des Cinq-Cents, du 15 thermidor an IV, les paroles suivantes :

« Turenne vécut sous un roi, mais ce fut l'erreur de son siècle, et non le crime de ce héros. Ses préjugés furent ceux du temps où il vivait, ses vertus furent à lui. L'état avilissant dans lequel ses restes sont abandonnés ne saurait diminuer cet immense héritage de gloire qu'il s'est acquis. Un tel oubli n'est préjudiciable qu'au gouvernement qui s'en rend coupable......... — Quel est, en effet, le Français qui ignore que Turenne fut le plus grand des capitaines? que, recommandable par ses vertus guerrières, il le fut non moins par ses vertus privées?... — Je ne demande pas pour cet homme illustre les honneurs du Panthéon; l'Europe entière lui a décerné la palme de l'immortalité...; mais vous avez le droit d'éveiller l'attention du Directoire sur un objet d'intérêt national. C'est ce que je vous propose de faire en demandant au Directoire, par un message, les mesures qu'il a dû prendre pour faire déposer dans un lieu plus convenable et plus décent les restes du grand Turenne. »

La proposition de Dumolard (de l'Isère) fut adoptée à l'unanimité, et,

le 24 germinal an VII, le Directoire décida que les restes de Turenne seraient transportés au musée des monuments français, et déposés en un sarcophage érigé dans le jardin-élysée de cet établissement.

Il existe un intéressant procès-verbal de cette translation, reproduit dans la collection des mémoires Michaud. On trouva, lors de la dévastation des tombeaux de Saint-Denis, l'inscription suivante gravée sur une plaque en cuivre :

« Ici est le corps de sérénissime prince, Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, maréchal général de la cavalerie légère de France, gouverneur du haut et bas Limosin, lequel fut tué d'un coup de canon, le XXVII juillet, l'an M DC LXXV. »

Parmi les signataires du procès-verbal, nommés pour exécuter la décision réparatrice du Directoire, se trouvent les citoyens Lesieur frères, qui avaient également été présents à la translation des cendres de Molière et de la Fontaine.

Le même procès-verbal s'arrête volontiers à décrire, dans les termes les plus révérencieux, l'état des restes de Turenne, « ces formes du visage si peu altérées qu'on y pouvait reconnaître les traits que le marbre a laissés de ce grand homme... il restait encore des effets du funeste coup qui l'enleva au milieu de ses triomphes.»

Le procès-verbal dit : « ces respectables restes. »

Le monument érigé à Turenne dans le musée des monuments français était le même qu'on voyait jadis à l'abbaye de Saint-Denis. Napoléon, premier consul, digne appréciateur du génie de Turenne, fit transporter ce monument dans l'église des Invalides, temple de Mars, et ce fut l'occasion d'une imposante et touchante cérémonie. On y vit figurer le boulet qui détruisit Turenne, et l'épée que ce grand homme portait en ce lamentable jour. Ces reliques sans prix avaient été prêtées, pour cette solennité, par M. de Bouillon, petit-neveu de Turenne. On y vit les larmes des vieux soldats de la France arroser le laurier déposé sur ce cercueil auguste par le ministre de la guerre. Depuis lors, le repos s'est fait autour du sombre monument, mais l'admiration, éveillée par celui qu'il abrite, ne se reposera pas.

Louis Dépret.



# LE DUC DE LA ROCHEFOUCAULD (1)

(1613-1680)

---

Il faut savoir montrer l'esprit de son âge et le fruit de sa saison. Il vient un moment dans la vie où La Rochefoucauld plaît beaucoup et où il paraît plus vrai peut-être qu'il ne l'est. Les mécomptes de l'enthousiasme jettent dans le dégoût. Mme de Sévigné trouve qu'il serait joli d'avoir un cabinet tout tapissé de dessous de cartes; dans son imprudence aimable, elle n'en voit que le piquant et l'amusant. Le fait est qu'à un certain jour toutes ces belles dames de cœur, ces nobles et chevaleresques *valets* de carreau, avec lesquels on jouait si franc jeu, se retournent; on s'était endormi en croyant à Hector, à Berthe ou à Lancelot; on se réveille dans ce cabinet même dont parle Mme de Sévigné, et on n'aperçoit de tous côtés que l'envers. On cherche sous son chevet le livre de la veille : c'était Elvire et Lamartine; on trouve en place La Rochefoucauld. Ouvrons-le donc; il console, à force d'être chagrin comme

(1) Nous devons à la bienveillance de M. Sainte-Beuve l'autorisation d'imprimer ici l'excellent travail qu'il a consacré au duc de La Rochefoucauld et au livre des *Maximes*. — C'est pour nos souscripteurs et pour notre publication une égale bonne fortune : Petitot, l'inimitable artiste, voulant parfaire un de ses chefs-d'œuvre de finesse, n'eût pas hésité à emprunter la plume incisive et délicate de l'auteur des *Portraits littéraires.*

L'émail original dont notre gravure est la reproduction fait partie de la collection particulière de S. M. la reine des Pays-Bas. (*Note de l'éditeur.*)

nous ; il amuse. Ces pensées, qui aux jours de la jeunesse révoltaient comme trop fausses ou ennuyaient comme trop vraies, et dans lesquelles on ne voyait que la morale des livres, nous apparaissent pour la première fois dans toute la fraîcheur de la nouveauté et le montant de la vie ; elles ont aussi leur printemps à elles ; on les découvre : *Que c'est vrai!* s'écrie-t-on. On en chérit la secrète injure, on en suce à plaisir l'amertume. Cet excès même a de quoi rassurer. S'enthousiasmer pour elles, c'est déjà en quelque façon les dépasser et commencer à s'en guérir.

M. de La Rochefoucauld lui-même, il est permis de le conjecturer, en adoucit sur la fin et en corrigea tout bas certaines conclusions trop absolues ; durant le cours de sa liaison délicate et constante avec Mme de La Fayette, on peut dire qu'il sembla souvent les abjurer, au moins en pratique ; et cette noble amie eut quelque droit de se féliciter d'avoir réformé, ou tout simplement d'avoir réjoui son cœur.

La vie de M. de La Rochefoucauld, avant sa grande liaison avec Mme de La Fayette, se divise naturellement en trois parties, dont la Fronde n'est que le milieu. Sa jeunesse et ses premiers éclats datent d'auparavant. Né en 1613, entré dans le monde dès l'âge de seize ans, il n'avait pas étudié, et ne mêlait à sa vivacité d'esprit qu'un bon sens naturel encore masqué d'une grande imagination. Avant le nouveau texte des *Mémoires*, découvert en 1817, et qui donne sur cette période première une foule de particularités retranchées par l'auteur dans la version jusqu'alors connue, on ne se pouvait douter du degré de chevalerie et de romanesque auquel se porta tout d'abord le jeune prince de Marsillac. Buckingham et ses royales aventures paraissent lui avoir fait un point de mire, comme Catilina au jeune de Retz. Ces premiers travers ont barré plus d'une vie. Tout le beau feu de La Rochefoucauld se consuma alors dans ses dévouements intimes à la reine malheureuse, à Mlle d'Hautefort, à Mme de Chevreuse elle-même : en prenant cette route du dévouement, il tournait, sans y songer, le dos à la fortune. Il indisposait le roi, il irritait le cardinal : qu'importe? le sort de Chalais, de Montmorency, de ces illustres décapités, semblait seulement le piquer au jeu. Dans un certain moment (1637, il avait vingt-trois ou vingt-quatre ans), la reine persécutée, « abandonnée de tout le monde, nous « dit-il, et n'osant se confier qu'à Mlle d'Hautefort et à moi, me proposa

« de les enlever toutes deux et de les emmener à Bruxelles. Quelque « difficulté et quelque péril qui me parussent dans un tel projet, je « puis dire qu'il me donna plus de joie que je n'en avois eu de ma vie. « J'étois dans un âge où l'on aime à faire des choses extraordinaires et « éclatantes, et je ne trouvois pas que rien le fût davantage que d'enle- « ver en même temps la reine au roi son mari et au cardinal de Richelieu « qui en étoit jaloux, et d'ôter Mlle d'Hautefort au roi qui en étoit amou- « reux. » Toutes ces fabuleuses intrigues finirent pour lui, à la fuite de Mme de Chevreuse, par huit jours de Bastille et un exil de deux ou trois ans à Verteuil (1639-1642) : c'était en être quitte à bon compte avec Richelieu, et cet exil un peu languissant se trouvait encore agréablement diversifié, il l'avoue, par les douceurs de la famille (1), les plaisirs de la campagne, et les espérances surtout d'un règne prochain où la reine payerait ses fidèles services.

Cette première partie des *Mémoires* était essentielle, ce me semble, pour éclairer les *Maximes*, et faire bien mesurer toute la hauteur d'où l'ambitieux chevaleresque était tombé pour creuser ensuite en moraliste; les *Maximes* furent la revanche du roman.

Il résulte de plus de cette première période mieux connue que Marsillac, qui, en effet, avait trente-trois ans bien passés lors de son engagement avec Mme de Longueville, et trente-cinq ans à son entrée dans la Fronde, n'y arriva que déjà désappointé, irrité, et, pour tout dire, fort perverti : et cela, sans l'excuser, explique mieux la détestable conduite qu'il y tint. On le voit gâté tout d'abord. Il ne se cache pas sur les motifs qui l'y jetèrent : « Je ne balançai point, dit-il, et je « ressentis un grand plaisir de voir qu'en quelque état que la dureté de « la reine et la haine du cardinal (Mazarin) eussent pu me réduire, il me « restoit encore des moyens de me venger d'eux. » Mal payé de son premier dévouement, il s'était bien promis qu'on ne l'y prendrait plus.

La Fronde présente donc la seconde période de la vie de M. de La Rochefoucauld; la troisième comprend les dix ou douze années qui suivirent, et durant lesquelles il se refit, comme il put, de ses blessures

(1) Il avait épousé fort jeune Mlle de Vivonne, dont je ne vois pas qu'on dise rien de plus par rapport à lui, sinon qu'il en eut cinq fils et trois filles.

au physique, et s'en vengea, s'en amusa, s'en releva au moral dans ses *Maximes.* L'intime liaison avec M^me^ de La Fayette, qui les adoucit et les consola véritablement, ne vint guère qu'après.

On pourrait donner à chacune des quatre périodes de la vie de M. de La Rochefoucauld le nom d'une femme, comme Hérodote (1) donne à chacun de ses livres le nom d'une muse. Ce seraient M^me^ de Chevreuse, M^me^ de Longueville, M^me^ de Sablé, M^me^ de La Fayette; les deux premières, héroïnes d'intrigue et de roman ; la troisième, amie moraliste et causeuse; la dernière revenant, sans y viser, à l'héroïne par une tendresse tempérée de raison, repassant, mêlant les nuances, et les enchantant comme dans un dernier soleil.

M^me^ de Longueville fut la passion brillante : fut-elle une passion sincère? M^me^ de Sévigné écrivait à sa fille (7 octobre 1676) : « Quant à « M. de La Rochefoucauld, il alloit, comme un enfant, revoir Verteuil « et les lieux où il a chassé avec tant de plaisir; je ne dis pas où il a « été amoureux, car je ne crois pas que ce qui s'appelle amoureux, il « l'ait jamais été. » Lui-même, au rapport de Segrais, disait qu'il n'avait trouvé de l'amour que dans les romans. Si la *maxime* est vraie : « Il n'y a que d'une sorte d'amour, mais il y en a mille diffé- « rentes copies, » celui de M. de La Rochefoucauld et de M^me^ de Longueville pourrait bien n'être, en effet, qu'une copie des plus flatteuses. Marsillac, au moment où il s'attacha à M^me^ de Longueville, voulait, avant tout, se pousser à la cour et se venger de l'oubli où on l'avait laissé : il la jugea propre à son dessein. Il nous a raconté comment il traita d'elle, en quelque sorte, avec Miossens (2), qui avait les devants : « J'eus « sujet de croire que je pourrois faire un usage plus considérable que « Miossens de l'amitié et de la confiance de M^me^ de Longueville; je l'en « fis convenir lui-même. Il savoit l'état où j'étois à la cour; je lui dis « mes vues, mais que sa considération me retiendroit toujours, et que « je n'essaierois point à prendre des liaisons avec M^me^ de Longueville, « s'il ne m'en laissoit la liberté. *J'avoue même que je l'aigris exprès « contre elle pour l'obtenir, sans lui rien dire toutefois qui ne fût*

(1) Hérodote ou plutôt quelque ancien grammairien et critique comme nous-même.
(2) Depuis maréchal d'Albret.

« *vrai*(1). Il me la donna tout entière, mais il se repentit... » L'attrait s'en mêla sans doute ; l'imagination et le désir s'y entr'aidaient. M. de La Rochefoucauld aimait les *belles passions* et les croyait du fait d'un *honnête homme*. Quel plus bel objet pour s'y appliquer ! Mais tout cela, à l'origine du moins, n'est-ce pas du parti pris ?

Du côté de M^me^ de Longueville, il n'y aurait pas moins à raisonner, à distinguer. On n'a pas à craindre de subtiliser avec elle sur le sentiment, car elle était plus que tout subtile. En dévotion, nous avons par Port-Royal ses examens secrets de conscience : les raffinements de scrupules y passent toute idée. En amour, en galanterie, c'était de même, sauf les scrupules (2). Sa vie et son portrait ne sauraient être ici brusqués en passant : elle mérite une place à part, et elle l'aura. Sa destinée a de tels contrastes et de telles harmonies dans son ensemble, que ce serait une profanation d'y rien dégrader. Elle est de celles d'ailleurs dont on a beau médire, la raison y perd ses droits ; il en est de son cœur comme de sa beauté, qui, avec bien des défauts, avait un éclat, une façon de *langueur*, et un charme enfin, qui attachaient.

Ses vingt-cinq ans étaient déjà passés quand sa liaison avec M. de La Rochefoucauld commença. Jusqu'alors elle s'était assez peu mêlée de politique : Miossens avait pourtant tâché de l'initier. La Rochefoucauld s'y appliqua, et lui donna le mouvement plus que l'habileté, qu'en ce genre il n'atteignit lui-même qu'à peu près.

Le goût naturel de M^me^ de Longueville était celui qu'on a appelé de l'hôtel de Rambouillet : elle n'aimait rien tant que les conversations galantes et enjouées, les distinctions sur les sentiments, les délicatesses qui témoignaient de la *qualité* de l'esprit. Elle tenait sur toutes choses à faire paraître ce qu'elle en avait de plus fin, à se détacher du commun, à briller dans l'élite. Quand elle se crut une personne politique, elle n'était pas fâchée qu'on l'estimât moins sincère, s'imaginant passer pour plus habile. Les petites considérations la décidaient dans les grands moments. Il y avait chimère en elle, fausse gloire, ce que nous bapti-

(1) N'admirez-vous pas la franchise ? Durant la Fronde, le sobriquet de La Rochefoucauld était le camarade *la Franchise* : il l'a mieux justifié depuis.

(2) « Les femmes croient souvent aimer, encore qu'elles n'aiment pas : l'occupation d'une intrigue, l'émotion d'esprit que donne la galanterie, la pente naturelle au plaisir d'être aimées, et la peine de refuser, leur persuadent qu'elles ont de la passion, lorsqu'elles n'ont que de la coquetterie. » (*Maximes*.)

serions aussi *poésie :* elle fut toujours hors du positif. Sa belle-fille (1), la duchesse de Nemours, qui, elle, n'en sortait pas, Argus peu bienveillant, mais très-clairvoyant, nous la montre telle dans les *Mémoires* si justes, qu'on voudrait toutefois moins rigoureux. La Rochefoucauld, à sa manière, ne dit pas autre chose, et lui, si bien posé pour le savoir, il se plaint encore de cette facilité qu'elle avait à être gouvernée, dont il usa trop et dont il ne resta pas maître : « ..... Ses « belles qualités étoient moins brillantes, dit-il, à cause d'une tache qui « ne s'est jamais vue en une princesse de ce mérite, qui est que, bien « loin de donner la loi à ceux qui avoient une particulière adoration « pour elle, elle se transformoit si fort dans leurs sentiments qu'elle ne « reconnoissoit plus les siens propres. » En tout temps, que ce fût M. de La Rochefoucauld, ou M. de Nemours, ou à Port-Royal M. Singlin, qui la gouvernât, M^me^ de Longueville se servit moins de son esprit que de celui des autres.

M. de La Rochefoucauld, pour la guider dans la politique, n'y était pas assez ferme lui-même : « Il y eut toujours du je ne sais quoi, dit « Retz, en tout M. de La Rochefoucauld. » Et dans une page merveilleuse où l'ancien ennemi s'efface et ne semble plus qu'un malin ami (2), il développe ce *je ne sais quoi* par l'idée de quelque chose d'irrésolu, d'insuffisant, d'incomplet dans l'action au milieu de tant de grandes qualités. « Il n'a jamais été guerrier, quoiqu'il fût très-soldat. Il n'a « jamais été par lui-même bon courtisan, quoiqu'il eût toujours bonne « intention de l'être. Il n'a jamais été homme de parti, quoique toute sa « vie il y ait été engagé. » Et il le renvoie à être le plus honnête homme dans la vie privée. Sur un seul point j'oserai contredire Retz : il refuse l'imagination à La Rochefoucauld, qui me semble l'avoir eue grande (3). Encore une fois, il commença par pratiquer le roman, du temps de M^me^ de Chevreuse ; sous la Fronde, il essaya l'histoire, la politique, et la manqua. La vengeance et le dépit l'y poussaient plus qu'une ambition sérieuse : de beaux restes de romans venaient à la traverse ; la vie privée

(1) Fille de M. de Longueville, d'un premier lit.

(2) La Rochefoucauld a laissé un portrait de lui par lui-même ; il y tourne ses défauts même à louange. Retz, dans celui qu'il trace, détourne l'éloge même en malice.

(3) Même comme écrivain, quand il dit : « Le soleil ni la mort ne se peuvent regarder fixement. »

et sa douce paresse, par où il devait finir, l'appelaient déjà. A peine embarqué dans une affaire, il se montrait impatient d'en sortir : sa pensée essentielle n'était pas là (1). Or, avec la disposition entraînée de Mme de Longueville, qu'on songe à ce qu'elle dut devenir en conduite dès l'instant que ce *je ne sais quoi* de M. de La Rochefoucauld fut son étoile, et autour de cette étoile, comme autant de lunes, ses propres caprices.

Ce serait trop entreprendre que de les suivre; et, à l'égard de M. de La Rochefoucauld, ce serait souvent trop pénible et trop humiliant (2), pour ceux qui l'admirent, que de l'accompagner. Le résultat chez lui vaut mieux que le chemin. Qu'il suffise d'indiquer que, durant la première Fronde et le siége de Paris (1649), son ascendant fut entier sur Mme de Longueville. Lorsque, après l'arrestation des princes, elle s'enfuit en Normandie, puis de là par mer en Hollande, d'où elle gagna Stenay, elle se déshabitua un peu de lui (3). A son retour en France et à la reprise d'armes, on la retrouve gouvernée encore quelque temps par les avis de M. de La Rochefoucauld, qui cette fois les donne meilleurs à mesure qu'il va être plus désintéressé. Elle lui échappe enfin tout à fait (1652), et prête l'oreille à l'aimable duc de Nemours.

M. de Nemours plaisait surtout à Mme de Longueville en ce qu'il lui sacrifiait Mme de Châtillon.

« On a bien de la peine à rompre, quand on ne s'aime plus. » On en était à ce point de difficulté : M. de Nemours le trancha, et M. de La Rochefoucauld saisit avec joie une occasion d'être libre, en faisant l'offensé : « Quand nous sommes las d'aimer, nous sommes bien aises « qu'on nous devienne infidèle pour nous dégager de notre fidélité. »

Il fut donc bien aise, mais non pas sans mélange ni sans des retours amers : « La jalousie, il l'a dit, naît avec l'amour; mais elle ne meurt pas « toujours avec lui. » Le châtiment de ces sortes de liaisons, c'est qu'on

(1) Matha disait de M. de La Rochefoucauld, « qu'il faisoit tous les matins une brouillerie, et que tous les soirs il travailloit à un rhabillement (c'étoit son mot). »

(2) Ce mot d'*humiliant* ne semblera pas trop fort à ceux qui ont lu sur son compte les *Mémoires* de la duchesse de Nemours, le récit surtout de cette triste scène au Parlement, où il tint Retz entre deux portes, et les propos qu'il y lâcha et qu'il essuya. Oh ! que de sensibles déchirures au noble et galant pourpoint !

(3) « L'absence diminue les médiocres passions et augmente les grandes, comme le vent éteint les bougies et allume le feu. » (*Maximes.*)

souffre également de les porter et de les rompre. Il voulut se venger, et manœuvra si bien, que Mme de Châtillon reconquit M. de Nemours sur Mme de Longueville, et que, en veine de triomphe, elle fit encore perdre à celle-ci le cœur et la confiance du prince de Condé, qu'elle s'attacha également. Entre Mme de Châtillon, M. le Prince et M. de Nemours, La Rochefoucauld, qui était l'âme de cette intrigue, s'applaudissait cruellement. Vue et blessure trois fois aigrissante pour Mme de Longueville!

A peu de temps de là, M. de Nemours fut tué en duel par M. de Beaufort, et (bizarrerie du cœur!) Mme de Longueville le pleura comme si elle l'eût encore possédé. Ses idées de pénitence suivirent de près.

M. de La Rochefoucauld fut puni tout le premier de sa vilaine action; il reçut, au combat du faubourg Saint-Antoine, cette mousquetade qui lui perça le visage et lui fit perdre les yeux pendant quelque temps. On a cité maintes fois, et avec toutes sortes de variantes, les vers tragiques qu'il tourna et parodia à ce sujet. Ils ne furent sérieux à aucun moment, puisqu'à cette époque il était déjà brouillé avec Mme de Longueville.

> Pour ce cœur inconstant qu'enfin je connois mieux,
> J'ai fait la guerre aux Rois : j'en ai perdu les yeux!

Chacun est ainsi. Du jour où on ne répond au jeu du sort que par une moquerie de cette devise héroïque de la jeunesse :

> J'ai fait la guerre aux Rois, je l'aurois faite aux Dieux;

de ce jour-là, plus de tragédie ni d'acte sérieux; on est entré dans l'ironie profonde.

Ce fut, à lui, le terme de ses actives erreurs. Il a près de quarante ans : la goutte le tient déjà, et le voilà presque aveugle. Il retombe dans la vie privée et s'enfonce dans le fauteuil pour n'en plus sortir. Les amis empressés l'entourent, et Mme de Sablé est aux petits soins. L'honnête homme accompli commence, et le moraliste se déclare.

M. de La Rochefoucauld va nous paraître tout sage, du moment qu'il est tout désintéressé. Ainsi des hommes : sagesse d'un côté, et action de l'autre. Le bon sens est au comble quand on n'a plus qu'à juger ceux qui n'en ont pas.

Le *je ne sais quoi* dont Retz cherchait l'explication en M. de La Rochefoucauld se réduit à ceci, autant que j'ose le préciser : c'est que sa voca-

tion propre consistait à être observateur et écrivain. Ce fut la fin à quoi lui servit tout le reste. Avec ses diverses qualités essayées de guerrier, de politique, de courtisan, il n'était dans aucune tout entier; il y avait toujours un coin essentiel de sa nature qui se dérobait et qui déplaçait l'équilibre. Sa nature, sans qu'alors il s'en doutât, avait son *arrière-pensée* dans toutes les entreprises : cette arrière-pensée était d'y réfléchir quand ce serait passé. Toutes les aventures devaient finir chez lui, non comme la Fronde par des chansons, mais par des maximes; une moquerie aussi, couverte et grave. Ce qui semblait un débris ramassé par l'expérience après le naufrage, composa le vrai centre, enfin trouvé, de sa vie (1).

Un léger signe, très-singulier, me paraît encore indiquer en M. de La Rochefoucauld cette destination expresse de la nature. Pour un homme de tant de monde, il avait (Retz nous le dit) un air de honte et de timidité dans la vie civile. Huet (dans ses *Mémoires*) nous le montre comme tellement embarrassé en public, que, s'il avait eu à parler *d'office* devant un cercle de six ou sept personnes, le cœur lui aurait failli. L'effroi de la solennelle harangue l'empêcha toujours d'être de l'Académie française. Nicole était ainsi, et n'aurait pu prêcher ni soutenir une thèse. Un des traits du moraliste est dans cette observation à la dérobée, dans cette causerie à mi-voix. Montesquieu dit quelque part que s'il avait été forcé de vivre en professant, il n'aurait pu. Combien l'on conçoit cela de moralistes surtout, comme La Rochefoucauld, comme Nicole ou La Bruyère! Les *Maximes* sont de ces choses qui ne s'enseignent pas : les réciter devant six personnes, c'est déjà trop. On n'accorde à l'auteur qu'il a raison, que dans le tête-à-tête. A l'homme en masse, il faut plutôt du Jean-Jacques ou du La Mennais (2).

(1) C'est en pleine Fronde qu'il lui échappa un mot souvent cité, et qui révélait en lui le futur auteur des *Maximes*. Pendant les conférences de Bordeaux (octobre 1650), comme il se trouvait avec M. de Bouillon et le conseiller d'État Lenet dans le carrosse du cardinal Mazarin, celui-ci se mit à rire en disant : « Qui auroit pu croire, il y a seulement huit jours, que nous serions tous quatre aujourd'hui dans un même carrosse? » — « *Tout arrive en France*, » repartit le frondeur moraliste; et pourtant, remarque M. Bazin, il était loin encore d'avoir vu tout ce qui pouvait y arriver.

(2) M. de La Rochefoucauld n'était pas sans se rendre très-bien compte, sous d'autres noms, de ces différences. Segrais (en ses *Mémoires-anecdotes*) raconte ceci : « M. de La Rochefoucauld étoit l'homme du monde le plus poli, qui savoit garder toutes les bienséances, et surtout qui ne se louoit jamais. M. de Roquelaure et M. de Miossens avoient beaucoup d'esprit, mais ils se louoient

Les *Réflexions ou Sentences et Maximes morales* parurent en 1665. Douze ans s'étaient écoulés depuis la vie aventureuse de M. de La Rochefoucauld et ce coup de feu, sa dernière disgrâce. Dans l'intervalle, il avait écrit ses *Mémoires*, qu'une indiscrétion avait divulgués (1662), et auxquels il dut opposer un de ces désaveux qui ne prouvent rien (1). Une copie des *Maximes* courut également, et s'imprimait en Hollande. Il y para en les faisant publier chez Barbin. Cette première édition, sans nom d'auteur, mais où il est assez désigné, renferme un *Avis au Lecteur* très-digne du livre, un *Discours* qui l'est beaucoup moins, qu'on a attribué à Segrais, qui me semble encore trop fort pour lui, et où l'on répond aux objections déjà courantes avec force citations d'anciens philosophes et de Pères de l'Église. Le petit avis au lecteur y répond bien mieux d'un seul mot : « Il faut prendre garde... , il n'y a rien de plus « propre à établir la vérité de ces *Réflexions* que la chaleur et la subti- « lité que l'on témoignera pour les combattre (2). »

Voltaire, qui a jugé les *Maximes* en quelques lignes légères et charmantes, y dit qu'aucun livre ne contribua davantage à former le goût de la nation : « On lut rapidement ce petit recueil ; il accoutuma à penser « et à renfermer ses pensées dans un tour vif, précis et délicat. C'était un « mérite que personne n'avait eu avant lui, en Europe, depuis la renais-

incessamment : ils avoient un grand parti. M. de La Rochefoucauld disoit en parlant d'eux, bien loin pourtant de sa pensée : « Je me repens de la loi que je me suis imposée de ne me pas louer ; j'aurois « beaucoup plus de sectateurs si je le faisois. Voyez M. de Roquelaure et M. de Miossens, qui parlent « deux heures de suite devant une vingtaine de personnes en se vantant toujours; il n'y en a que deux « ou trois qui ne peuvent les souffrir, et les dix-sept autres les applaudissent et les regardent comme « des gens qui n'ont point leurs semblables. » Si Roquelaure et Miossens avaient mêlé à leur propre éloge celui de leurs auditeurs, ils se seraient encore mieux fait écouter. Dans un gouvernement constitutionnel, où il faut tout haut se louer quelque peu soi-même (on en a des exemples) et louer à la fois la majorité des assistants, on voit que M. de La Rochefoucauld n'aurait pu être autre chose que ce qu'il fut de son temps, un moraliste toujours.

(1) Il fallait aller au-devant du mécontentement de M. le Prince pour certains passages où il était touché. Il y avait d'autres mécontentements plus violents de personnages secondaires, qui pourtant n'auraient pas laissé d'embarrasser : on en peut prendre idée par la furieuse colère du duc de Saint-Simon, racontée dans les *Mémoires* de son fils, tome I, p. 91.

(2) Et encore : « Le meilleur parti que le lecteur ait à prendre est de se mettre d'abord dans l'esprit qu'il n'y a aucune de ces maximes qui le regarde en particulier, et qu'il en est seul excepté, bien qu'elles paroissent générales. Après cela, je lui réponds qu'il sera le premier à y souscrire...» Pourquoi ce malin petit *Avis* ne se trouve-t-il reproduit dans aucune des éditions ordinaires de La Rochefoucauld ? En général, les premières éditions ont une physionomie qui n'est qu'à elles, et apprennent je ne sais quoi sur le dessein de l'auteur, que les autres, augmentées et complétées, ne disent plus. Cela est vrai surtout des premières éditions de La Rochefoucauld et de La Bruyère.

« sance des lettres. » Trois cent seize pensées, formant cent cinquante pages, eurent ce résultat glorieux. En 1665, il y avait neuf ans que les *Provinciales* avaient paru ; les *Pensées* ne devaient être publiées que cinq ans plus tard, et le livre des *Caractères* qu'après vingt-deux ans. Les grands monuments de prose, les éloquents ouvrages oratoires qui consacrent le règne de Louis XIV, ne sortirent que depuis 1669, à commencer par l'Oraison funèbre de la reine d'Angleterre. On était donc, en 1665, au vrai seuil du beau siècle, au premier plan du portique, à l'avant-veille d'*Andromaque;* l'escalier de Versailles s'inaugurait dans les fêtes : Boileau, accostant Racine, montait les degrés ; La Fontaine en vue s'oubliait encore ; Molière dominait déjà, et le *Tartufe*, achevé dans sa première forme, s'essayait sous le manteau. A ce moment décisif et d'entrain universel, M. de La Rochefoucauld, qui aimait peu les hauts discours, et qui ne croyait que causer, dit son mot : un grand silence s'était fait ; il se trouva avoir parlé pour tout le monde, et chaque parole demeura.

C'était un misanthrope poli, insinuant, souriant, qui précédait de bien peu et préparait avec charme l'autre *Misanthrope*.

Dans l'histoire de la langue et de la littérature française, La Rochefoucauld vient en date au premier rang après Pascal, et comme en plein Pascal (1), qu'il devance même en tant que pur moraliste. Il a cette netteté et cette concision de tour que Pascal seul, dans ce siècle, a eues avant lui, que La Bruyère ressaisira, que Nicole n'avait pas su garder, et qui sera le cachet propre du XVIIIe siècle, le triomphe perpétuellement aisé de Voltaire.

Si les *Maximes* peuvent sembler, à leur naissance, n'avoir été qu'un délassement, un jeu de société, une sorte de gageure de gens d'esprit qui jouaient aux proverbes, combien elles s'en détachent par le résultat, et prennent un caractère au-dessus de la circonstance ! Saint-Évremond, Bussy, qu'on a comparés à La Rochefoucauld pour l'esprit, la bravoure et les disgrâces, sont aussi des écrivains de qualité et de société ; ils ont de l'agrément parfois, mais je ne sais quoi de corrompu ; ils sentent leur

(1) Celui-ci était mort dès 1662 ; mais la mise en ordre et la publication de ses *Pensées* furent retardées par suite des querelles jansénistes jusqu'à l'époque dite de *la paix de l'Église* (1669). Il résulte de ce retard que La Rochefoucauld ne put rien lui emprunter : tous deux restent parfaitement originaux et collatéraux.

Régence. Le moraliste, chez La Rochefoucauld, est sévère, grand, simple, concis; il atteint au beau; il appartient au pur Louis XIV.

On ne peut assez louer La Rochefoucauld d'une chose, c'est qu'en disant beaucoup il n'exprime pas trop. Sa manière, sa forme est toujours honorable pour l'homme, quand le fond l'est si peu.

En correction il est de l'école de Boileau, et, bien avant l'*Art poétique,* quelques-unes de ses maximes ont été refaites plus de trente fois, jusqu'à ce qu'il fût arrivé à l'expression nécessaire. Avec cela il n'y paraît aucun tourment. Ce petit volume, original dans sa primitive ordonnance qui s'est plus tard rompue, offrant ses trois cent quinze pensées si brèves, encadrées entre les considérations générales sur l'*amour-propre* au début, et les réflexions sur le *mépris de la mort* à la fin, me figure encore mieux que les éditions suivantes un tout harmonieux, où chaque détail espacé arrête le regard. Le parfait moderne du genre est là : c'est l'aphorisme aiguisé et poli. Si Racine se peut admirer après Sophocle, on peut lire La Rochefoucauld après Job, Salomon, Hippocrate et Marc-Aurèle.

Tant d'esprits profonds, solides ou délicats, en ont parlé tour à tour, que c'est presque une témérité d'y vouloir ajouter. J'indiquerai, parmi ceux dont j'ai sous la main les notices particulières, Suard, Petitot, M. Vinet, tout récemment M. Gérusez. A peine s'il y a à glaner encore.

Nul n'a mieux traité de la philosophie des *Maximes* que M. Vinet (1). Il est assez de l'avis de Vauvenargues, qui dit : « La Bruyère étoit un « grand peintre, et n'étoit pas peut-être un grand philosophe. Le duc de « La Rochefoucauld étoit philosophe et n'étoit pas peintre. » Quelqu'un a dit en ce même sens : « Chez La Bruyère, la pensée ressemble souvent « à une femme plutôt bien mise que belle : elle a moins de corps que de « tournure. » Mais, sans prétendre diminuer du tout La Bruyère, on a droit de trouver dans La Rochefoucauld un angle d'observation plus ouvert, un coup d'œil plus à fond. Je crois même qu'il eut plus de système et d'unité de principe que M. Vinet ne voudrait lui en reconnaître, et que c'est par là qu'il justifie en plein ce nom de philosophe que l'ingénieux critique lui accorde si expressément. Les *souvent, quelquefois, presque toujours, d'ordinaire,* par lesquels il modère ses conclusions fâ-

(1) *Essais de philosophie morale,* 1837.

cheuses, peuvent être pris pour des précautions polies. Tout en mettant le doigt sur le ressort, il faisait semblant de reculer un peu; il lui suffisait de ne pas lâcher prise. Après tout, la philosophie morale de La Rochefoucauld n'est pas si opposée à celle de son siècle, et il profita de la rencontre pour oser être franc. Pascal, Molière, Nicole, La Bruyère ne flattent guère l'homme, j'imagine; les uns disent le mal et le remède, les autres ne parlent que du mal : voilà toute la différence. Vauvenargues, qui commença l'un des premiers la réhabilitation, le remarque très-bien : « L'homme, dit-il, est maintenant en disgrâce chez « tous ceux qui pensent, et c'est à qui le chargera de plus de vices; mais « peut-être est-il sur le point de se relever et de se faire restituer toutes « ses vertus... et bien au delà (1). » Jean-Jacques s'est chargé de cet *au delà;* il l'a poussé si loin, qu'on le pourrait croire épuisé. Mais non; on ne s'arrête pas en si beau chemin; la veine orgueilleuse court et s'enfle encore. L'homme est tellement réhabilité de nos jours, qu'on n'oserait lui dire tout haut ni presque écrire ce qui passait pour des vérités au XVII^e siècle. C'est un trait caractéristique de ce temps-ci. Tel rare esprit qui, en causant, n'est pas moins ironique qu'un La Rochefoucauld (2), le même, sitôt qu'il écrit ou parle en public, le prend sur un ton de sentiment et se met à exalter la nature humaine. On proclame à la tribune le beau et le grand dont on fait des gaietés dans l'embrasure d'une croisée, ou des sacrifices d'un trait de plume autour d'un tapis vert. Le philosophe ne pratique que l'intérêt et ne prêche que l'idée pure (3).

Les *Maximes* de La Rochefoucauld ne contredisent en rien le chris-

(1) Vauvenargues répète cette pensée en deux endroits, presque dans les mêmes termes.

(2) Benjamin Constant, par exemple.

(3) Un descendant de l'auteur des *Maximes*, le duc de La Rochefoucauld, l'ami de Condorcet qui était son oracle, et nourri de toutes les idées et les illusions du dix-huitième siècle (voir son portrait au tome III des *Œuvres* de Rœderer, et au tome I des *Mémoires* de Dampmartin), a écrit une lettre à Adam Smith (mai 1778) sur les *Maximes* de son aïeul; cette lettre où, tout en cherchant à l'excuser sur les circonstances où il a vécu, il lui donne tort sur l'ensemble, est d'un homme qui lui-même, à cette date, n'avait encore vu les hommes que par le meilleur côté. Le duc de La Rochefoucauld fut depuis victime des journées de septembre 1792, et massacré à Gisors par le peuple, derrière la voiture de sa mère et de sa femme qui entendaient ses cris. Un philosophe de nos jours qui, s'il n'y prend garde, conçoit plus vivement qu'il ne raisonne juste, a cru trouver dans tout ceci une réfutation suffisante des *Maximes*, et il s'est écrié : « Admirables représailles exercées par le petit-fils contre les écrits et la conduite de son grand-père ! » Je ne puis rien voir d'admirable en toute cette destinée du duc de La Rochefoucauld, et, si elle prouvait quelque chose, c'est que son aïeul n'avait pas si tort en définitive de juger les hommes comme il l'a fait.

tianisme, bien qu'elles s'en passent. Vauvenargues, plus généreux, lui est bien plus contraire, là même où il n'en parle pas. L'homme de La Rochefoucauld est exactement l'homme déchu, sinon comme l'entendent François de Sales et Fénelon, du moins comme l'estiment Pascal, Du Guet et Saint-Cyran. Otez de la morale janséniste la *rédemption*, et vous avez La Rochefoucauld tout pur. S'il paraît oublier dans l'homme le roi exilé que Pascal relève, et les restes brisés du diadème, qu'est-ce donc que cet insatiable orgueil qu'il dénonce, et qui, de ruse ou de force, se veut l'unique souverain? Mais il se borne à en sourire; et ce n'est pas tout d'être mortifiant, dit M. Vinet, il faut être utile. Le malheur de La Rochefoucauld est de croire que les hommes ne se corrigent pas : « On donne des conseils pense-t-il, mais on n'inspire pas de conduite. » Lorsqu'il fut question d'un gouverneur pour M. le Dauphin, on songea un moment à lui : j'ai peine à croire que M. de Montausier, moins aimable et plus doctoral, ne convenait pas mieux.

Les réflexions morales de La Rochefoucauld semblent vraies, exagérées ou fausses, selon l'humeur et la situation de celui qui lit. Elles ont droit de plaire à quiconque a eu sa Fronde et son coup de feu dans les yeux. Le célibataire aigri les chérira. L'honnête homme heureux, le père de famille rattaché à la vie par des liens prudents et sacrés, pour ne pas les trouver odieuses, a besoin de ne les accepter qu'en les interprétant. Qu'importe si aujourd'hui j'ai paru y croire? demain, ce soir, la seule vue d'une famille excellente et unie les dissipera. Une mère qui allaite, une aïeule qu'on vénère, un noble père attendri, des cœurs dévoués et droits, non alambiqués par l'analyse, les fronts hauts des jeunes hommes, les fronts candides et rougissants des jeunes filles, ces rappels directs à une nature franche, généreuse et saine, recomposent une heure vivifiante, et toute subtilité de raisonnement a disparu.

Du temps de La Rochefoucauld et autour de lui, on se faisait les mêmes objections et les mêmes réponses. Segrais, Huet, lui trouvaient plus de sagacité que d'équité, et ce dernier même remarquait très-finement que l'auteur n'avait intenté de certaines accusations à l'homme que pour ne pas perdre quelque expression ingénieuse et vive dont il les avait su revêtir (1). Si peu *auteur* qu'on se pique d'être en écrivant, on

(1) *Huetiana*, page 251.

l'est toujours par un coin. Si Balzac et les *académistes* de cette école n'ont jamais l'idée que par la phrase, La Rochefoucauld lui-même, le strict penseur, sacrifie au mot. Ses lettres à Mme de Sablé, dans le temps de la confection des *Maximes*, nous le montrent plein de verve, mais de préoccupation littéraire aussi; c'était une émulation entre elle et lui, et M. Esprit, et l'abbé de La Victoire : « Je sais qu'on dîne chez vous « sans moi, écrivait-il, et que vous faites voir des sentences que je n'ai pas « faites, dont on ne me veut rien dire... » Et encore, de Verteuil où il était allé, non loin d'Angoulême : « Je ne sais si vous avez remarqué que l'envie « de faire des sentences se gagne comme le rhume : il y a ici des dis- « ciples de M. de Balzac qui en ont eu le vent et qui ne veulent plus faire « autre chose. » La mode des maximes avait succédé à celle des portraits : La Bruyère les ressaisit plus tard et les réunit toutes les deux. Les *post-scriptum* des lettres de La Rochefoucauld sont remplis et assaisonnés de ces sentences qu'il essaye, qu'il retouche, qu'il retire presque en les hasardant, dont il va peut-être avoir regret, dit-il, dès que le courrier sera parti : « La honte me prend de vous envoyer des ouvrages, écrit-il à quel- « qu'un qui vient de perdre un quartier de rentes sur l'Hôtel-de-Ville ; « tout de bon, si vous les trouvez ridicules, renvoyez-les-moi sans les « montrer à Mme de Sablé. » Mais on ne manquait pas de les montrer, il le savait bien. Courant ainsi d'avance, ces pensées excitaient des contradictions, des critiques. On en a une de Mme de Schomberg, cette même Mlle d'Hautefort, objet d'un chaste amour de Louis XIII, et dont Marsillac, au temps de sa chevalerie première, avait été l'ami et le serviteur dévoué : « Oh! qui l'auroit cru alors, pouvait-elle lui dire; et se peut-il « que vous vous soyez tant gâté depuis? » On leur reprochait aussi de l'obscurité; Mme de Schomberg ne leur en trouvait pas, et se plaignait plutôt de trop les comprendre. Mme de Sévigné écrivait à sa fille en lui envoyant l'édition de 1672 : « Il y en a de divines; et, à ma honte, il y « en a que je n'entends pas. » Corbinelli les commentait. Mme de Maintenon, à qui elles allaient tout d'abord, écrivait en mars 1666 à Mlle de Lenclos, à qui elles allaient encore mieux : « Faites, je vous prie, mes « compliments à M. de La Rochefoucauld, et dites-lui que le livre de « Job et le livre des *Maximes* sont mes seules lectures (1). »

(1) On peut ajouter à ces hommages et témoignages, au sujet des *Maximes*, la fable de La Fontaine

Le succès, les contradictions et les éloges ne se continrent pas dans les entretiens de société et dans les correspondances; les journaux s'en mêlèrent; quand je dis *journaux*, il faut entendre le *Journal des Savants*, le seul alors fondé, et qui ne l'était que depuis quelques mois. Ceci devient piquant, et j'oserai tout révéler. En feuilletant moi-même les papiers de M^me^ de Sablé, j'y ai trouvé le premier projet d'article destiné au *Journal des Savants* et de la façon de cette dame spirituelle. Le voici :

C'est un traité des mouvements du cœur de l'homme qu'on peut dire avoir été comme inconnus, avant cette heure, au cœur même qui les produit. Un seigneur aussi grand en esprit qu'en naissance en est l'auteur. Mais ni son esprit ni sa grandeur n'ont pu empêcher qu'on n'en ait fait des jugements bien différents.

Les uns croient que c'est outrager les hommes que d'en faire une si terrible peinture, et que l'auteur n'en a pu prendre l'original qu'en lui-même. Ils disent qu'il est dangereux de mettre de telles pensées au jour, et qu'ayant si bien montré qu'on ne fait les bonnes actions que par de mauvais principes, la plupart du monde croira qu'il est inutile de chercher la vertu, puisqu'il est comme impossible d'en avoir si ce n'est en idée; que c'est enfin renverser la morale, de faire voir que toutes les vertus qu'elle nous enseigne ne sont que des chimères, puisqu'elles n'ont que de mauvaises fins.

Les autres, au contraire, trouvent ce traité fort utile, parce qu'il découvre aux hommes les fausses idées qu'ils ont d'eux-mêmes, et leur fait voir que, sans la religion, ils sont incapables de faire aucun bien; qu'il est toujours bon de se connoître tel qu'on est, quand même il n'y auroit que cet avantage de n'être point trompé dans la connoissance qu'on peut avoir de soi-même.

Quoi qu'il en soit, il y a tant d'esprit dans cet ouvrage et une si grande pénétration pour connoître le véritable état de l'homme, à ne regarder que sa nature, que toutes les personnes de bon sens y trouveront une infinité de choses qu'*ils* (sic) auroient peut-être ignorées toute leur vie, si cet auteur ne les avoit tirées du chaos du cœur de l'homme pour les mettre dans un jour où quasi tout le monde peut les voir et les comprendre sans peine.

En envoyant ce projet d'article à M. de La Rochefoucauld, M^me^ de Sablé y joignait le petit billet suivant, daté du 18 février 1665 :

Je vous envoie ce que j'ai pu tirer de ma tête pour mettre dans le *Journal des Savants*. J'y ai mis cet endroit qui vous est si sensible..., et je n'ai pas craint de le mettre,

(onzième du livre I), une ode et des moralités de M^me^ Deshoulières, l'ode de La Motte sur l'*Amour-propre*, et la réponse en vers du marquis de Sainte-Aulaire (voir sur ce dernier débat les *Mémoires de Trévoux*, avril et juin 1709).

parce que je suis assurée que vous ne le ferez pas imprimer quand même le reste vous plairoit. Je vous assure aussi que je vous serai plus obligée, si vous en usez comme d'une chose qui seroit à vous, en le corrigeant ou en le jetant au feu, que si vous lui faisiez un honneur qu'il ne mérite pas. Nous autres grands auteurs sommes trop riches pour craindre de rien perdre de nos productions...

Notons bien tout ceci : Mme de Sablé dévote, qui, depuis des années, a pris un logement au faubourg Saint-Jacques, rue de la Bourbe, dans les bâtiments de Port-Royal de Paris ; Mme de Sablé, tout occupée, en ce temps-là même, des persécutions qu'on fait subir à ses amis les religieuses et les solitaires, n'est pas moins très-présente aux soins du monde, aux affaires du bel-esprit ; ces *Maximes*, qu'elle a connues d'avance, qu'elle a fait copier, qu'elle a prêtées sous main à une quantité de personnes et avec toutes sortes de mystères, sur lesquelles elle a ramassé pour l'auteur les divers jugements de la société, elle va les aider dans un journal devant le public, et elle en *travaille* le succès. Et, d'autre part, M. de La Rochefoucauld, qui craint sur toutes choses de faire l'auteur, qui laisse dire de lui, dans le *Discours* en tête de son livre, « qu'il n'auroit pas moins de chagrin de savoir que ses *Maximes* « sont devenues publiques, qu'il en eut lorsque les *Mémoires* qu'on lui « attribue furent imprimés ; » M. de La Rochefoucauld, qui a tant médit de l'homme, va revoir lui-même son éloge pour un journal ; il va ôter juste ce qui lui en déplaît. L'article, en effet, fut inséré dans le *Journal des Savants* du 9 mars ; et, si on le compare avec le projet (1), l'endroit que Mme de Sablé appelait *sensible* y a disparu. Plus rien de ce second paragraphe : « Les uns croient que c'est outrager les hommes, etc. » Après la fin du premier, où il est question des *jugements bien différents* qu'on a faits du livre, on saute tout de suite au troisième, en ces termes : « L'on peut dire néanmoins que ce traité est fort utile, parce qu'il « découvre, etc., etc. » Les autres petits changements ne sont que de style. M. de La Rochefoucauld laissa donc tout subsister, excepté le paragraphe moins agréable. Le premier journal littéraire qui ait paru ne paraissait encore que depuis trois mois, et déjà on y arrangeait soi-

(1) C'est ce que n'a pas fait Petitot, qui a donné, dans sa Notice sur La Rochefoucauld, le projet d'article comme étant l'article même : il n'en a pas tiré parti.

même son article. Les journaux se perfectionnant, l'abbé Prévost et Walter Scott y écriront le leur tout au long.

La part que M^me de Sablé eut dans la composition et la publication des *Maximes*, ce rôle d'amie moraliste et un peu littéraire qu'elle remplit durant ces années essentielles auprès de l'auteur, donnerait ici le droit de parler d'elle plus à fond, si ce n'était du côté de Port-Royal qu'il nous convient surtout de l'étudier : esprit charmant, coquet, pourtant solide; femme rare, malgré des ridicules, à qui Arnauld envoyait le Discours manuscrit de la *Logique* en lui disant : «Ce ne sont que des « personnes comme vous que nous voulons en avoir pour juges; » et à qui, presque en même temps, M. de La Rochefoucauld écrivait : « Vous « savez que je ne crois que vous sur de certains chapitres, et surtout « sur les replis du cœur. » Elle forme comme le vrai lien entre La Rochefoucauld et Nicole.

Je ne dirai qu'un mot de ses *Maximes* à elle, car elles sont imprimées; elles peuvent servir à mesurer et à réduire ce qui lui revient dans celles de son illustre ami. Elle fut conseillère, mais pas autre chose : La Rochefoucauld reste l'auteur tout entier de son œuvre. Dans les quatre-vingt-une pensées que je lis sous le nom de M^me de Sablé, j'en pourrais à peine citer une qui ait du relief et du tour. Le fond en est de morale chrétienne ou de pure civilité et usage de monde ; mais la forme surtout fait défaut ; elle est longue, traînante; rien ne se termine ni ne se grave. La simple comparaison fait mieux comprendre à quel point (ce à quoi autrement on ne songe guère) La Rochefoucauld est un *ecrivain*.

M^me de La Fayette, dont il est très-peu question jusque-là dans la vie de M. de La Rochefoucauld, y intervient d'une manière intime aussitôt après les *Maximes* publiées, et s'applique en quelque sorte à les corriger dans son cœur. Leurs deux existences, dès lors, ne se séparent plus. J'ai raconté, en parlant d'elle, les douceurs graves et les afflictions tendrement consolées de ces quinze dernières années. La fortune, en même temps que l'amitié, semblait sourire enfin à M. de La Rochefoucauld ; il avait la gloire ; la faveur de son heureux fils le relevait à la cour et même l'y ramenait : il y avait des moments où il ne bougeait de Versailles, retenu par ce roi dont il avait si peu ménagé l'enfance. Les

joies, les peines de famille le trouvaient incomparable. Sa mère ne mourut qu'en 1672 : « Je l'en ai vu pleurer, écrit Mme de Sévigné, avec « une tendresse qui me le faisoit adorer. » Sa grande douleur, on le sait, fut à ce *coup de grêle* du passage du Rhin. Il y eut un de ses fils tué, et l'autre blessé. Mais le jeune duc de Longueville, qui fut des victimes, né durant la première guerre de Paris, lui était plus cher que tout. Il avait fait son entrée dans le monde vers 1666, à peu près l'année des *Maximes :* le livre chagriné et la jeune espérance, ces deux enfants de la Fronde ! Dans la lettre si connue où elle raconte l'effet de cette mort sur Mme de Longueville, Mme de Sévigné ajoute aussitôt : « Il y a un « homme dans le monde qui n'est guère moins touché ; j'ai dans la tête « que, s'ils s'étoient rencontrés tous deux dans ces premiers moments, et « qu'il n'y eût eu personne avec eux, tous les autres sentiments auroient « fait place à des cris et à des larmes que l'on auroit redoublés de bon « cœur : c'est une vision. »

Jamais mort, au dire de tous les contemporains, n'a peut-être tant fait verser de larmes et de belles larmes que celle-là. Dans sa chambre de l'hôtel Liancourt, à un dessus de porte, M. de La Rochefoucauld avait un portrait du jeune prince. Un jour, peu de temps après la fatale nouvelle, la belle duchesse de Brissac, qui venait en visite, entrant par la porte opposée à celle du portrait, recula tout d'un coup ; puis, après être demeurée un moment comme immobile, elle fit une petite révérence à la compagnie, et sortit sans dire une parole. La seule vue inopinée du portrait avait réveillé toutes ses douleurs, et, n'étant plus maîtresse d'elle-même, elle n'avait pu que se retirer (1).

Dans ses soins et ses conseils autour des gracieuses ardeurs de la princesse de Clèves et de M. de Nemours, M. de La Rochefoucauld songeait sans doute à cette fleur de jeunesse moissonnée, et il retrouvait à son tour à travers une larme quelque chose du portrait non imaginaire. Et même sans cela, le front du moraliste vieilli, qu'on voit se pencher avec amour sur ces êtres romanesques si charmants, est plus fait pour toucher que pour surprendre. Lorsqu'au fond l'esprit est droit et le cœur bon, après bien des efforts dans le goût, on revient au simple ;

(1) Voir tout le récit dans les *Mémoires* de l'abbé Arnauld, à l'année 1672.

après bien des écarts dans la morale, on revient au virginal amour, au moins pour le contempler.

C'est à Mme de Sévigné encore qu'il faut demander le récit de sa dernière maladie et de ses suprêmes moments ; ses douleurs, l'affliction de tous, sa constance : il regarda *fixement* la mort (1). Il mourut le 17 mars 1680, avant ses soixante-sept ans accomplis. C'est Bossuet qui l'assista aux derniers moments, et M. de Bausset en a tiré quelque induction religieuse bien naturelle en pareil cas. M. Vinet semble moins convaincu; on fera, dit-il, ce qu'on voudra de ces passages de Mme de Sévigné, témoin de ses derniers moments :

Je crains bien pour cette fois que nous ne perdions M. de La Rochefoucauld; sa fièvre a continué, il reçut hier Notre-Seigneur : mais son état est une chose digne d'admiration. Il est fort bien disposé pour sa conscience, *voilà qui est fait*... Croyez-moi, ma fille, ce n'est pas inutilement qu'il a fait des réflexions toute sa vie; il s'est approché de telle sorte de ses derniers moments, qu'ils n'ont rien de nouveau ni d'étranger pour lui.

Il est permis de conclure de ces paroles, ajoute M. Vinet, qu'il mourut, comme on l'a dit plus tard, *avec bienséance*.

SAINTE-BEUVE.

(1) Dans l'ode sérieuse qu'elle lui adresse, Mme Deshoulières, lui parlant de la mort en des termes virils, avait dit :

Oui, soyez alors plus ferme
Que ces vulgaires humains
Qui près de leur dernier terme
De vaines terreurs sont pleins.
En sage que rien n'offense,
Livrez-vous sans résistance
A d'inévitables traits;
Et d'une démarche égale
Passez cette onde fatale
Qu'on ne repasse jamais.



# AVIS DE L'ÉDITEUR

Depuis que ce livre est en cours d'exécution (mars 1861), les charmants portraits peints en émail par Petitot ont été l'objet d'une attention plus marquée et d'une assez vive curiosité. Ils ont surtout provoqué un mouvement artistique plein d'enseignements et d'intérêt.

Des artistes, des hommes de lettres, quelques amateurs érudits se sont pressés dans la galerie où ils sont exposés, au Louvre. La dimension exiguë de ces petits chefs-d'œuvre n'était pas de nature à révéler tout d'abord leur présence; on les connaissait, mais on savait à peine où les trouver; on ignorait que des tableaux aux vastes proportions envahissaient presque tout l'espace d'une des salles du centre (celle placée au-dessus de la voûte d'entrée qui regarde la rue Marengo) et reléguaient dans une encoignure les microscopiques émaux. Enfin, on a découvert leur retraite; puis on les a examinés de plus près, analysés, commentés, discutés tour à tour.

Cette analyse et ces commentaires ont poussé les esprits dans la voie des constatations historiques, et ont permis à quelques connaisseurs spéciaux de rectifier, soit d'après des textes, soit d'après les documents inédits qu'ils possèdent, un certain nombre d'attributions de noms et de qualités que nous avons cru devoir respecter, en principe, dans notre publication,—et dont nous avons même conservé la plus grande partie,—parce que ce sont celles énoncées dans le catalogue publié par l'ad-

un contemporain de la marquise; il a été gravé au burin par Nicolas Edelinck, et Petitot a pu le peindre en émail d'après Nanteuil, sans cependant qu'il nous soit possible d'affirmer le fait d'une manière positive. Il figure en tête d'une des premières éditions des *Lettres,* et aucune voix jusqu'ici ne s'est élevée pour contester l'œuvre des deux graveurs.

L'importance historique du personnage, et l'admiration qu'excite de nos jours encore le Correspondance de madame de Sévigné nous ont paru, enfin, des raisons déterminantes pour la publication de ce double portrait. Est-il en effet un homme de goût, en France, qui ne partage, à cet égard, les sentiments si bien exprimés par M. Sainte-Beuve, dans ces lignes charmantes extraites des *Portraits de femmes?*

« ...Si, dans tout ce qui précède, nous paraissons à quelques esprits difficiles avoir « poussé bien loin l'admiration pour madame de Sévigné, qu'ils nous permettent de « leur adresser une question : L'avez-vous lue? Et nous entendons par lire, non « point parcourir au hasard un choix de ses lettres, non point s'attacher aux deux « ou trois qui jouissent d'une renommée classique, au *Mariage de Mademoiselle,* à « la *Mort de Vatel, de M. de Turenne, de M. de Longueville,* mais entrer et che- « miner pas à pas dans les dix volumes de lettres (et c'est surtout l'édition de MM. de « Monmerqué et de Saint-Surin que nous recommandons), mais tout suivre, tout « *dévider,* comme elle dit; faire pour elle enfin comme pour *Clarisse Harlowe,* « quand on a quinze jours de loisir et de pluie à la campagne. Après cette réponse, « fort peu terrible, qu'on s'en prenne à notre admiration, si on en a le courage... »

On ne saurait mieux penser, ni mieux dire, pour mettre dans tout son relief le talent accompli de l'inimitable *épistolière.*

A. B.

Décembre 1863.



# LA COMTESSE D'OLONNE

(1632 — 1707)

---

Catherine-Henriette d'Angennes, fille aînée du baron de la Loupe, morte dans l'oubli en 1707, après une vie scandaleuse au delà de toute mesure, avait épousé, en 1652, Louis de la Trémouille, qui mourut en 1686.

Par cette alliance comme par sa propre origine, la comtesse d'Olonne tenait, on le voit, à tout ce que la France avait de plus grand et de plus aimable. Pour ne citer que deux noms entre mille, elle entrait dans le monde sous les auspices de la sage et spirituelle Julie d'Angennes et de cette incomparable Charlotte de la Trémouille, qui n'eût jamais péché, suivant l'expression d'un saint évêque, si elle n'eût aimé son époux d'un amour excessif.

De tels noms rapprochés de la vie et des mœurs de la comtesse d'Olonne offrent un contraste si violent, qu'au premier abord il choque moins qu'il n'étonne; mais les dates expliquent, sans l'atténuer, ce que les noms rendent presque incroyable.

Le propre du siècle de Louis XIV, comme, au reste, de tous les grands siècles, c'est que tout y dépasse les proportions de l'ordinaire, et que par suite les contrastes y sont aussi énormes que fréquents. En de pareils temps, le vice, la vertu, la grossièreté, la politesse, la piété, l'ir-

réligion, le génie, la sottise, la pudeur, le cynisme, atteignent à leurs limites les plus extrêmes; les Bossuet et les Molière montent et descendent le même escalier. Les Racine et les Cotin sont d'une même Académie. Les champs de bataille ont un Condé, les grandes routes un Cartouche, et ce qu'il y a de plus curieux, c'est que ces grandeurs si diverses ont de certains égards les unes pour les autres : un Villars traite avec un Jean-Cavalier; un Turenne est respecté par de faux-monnayeurs, il leur engage sa parole, et cette parole, il la tient. On voit Ninon chez Mme de Sévigné, et en attendant que la veuve Scarron épouse le roi Louis XIV, la comtesse d'Olonne est reçue à la cour de la France.

Il faut dire qu'à l'époque dont nous parlons, la cour, s'il en faut croire une mauvaise langue, « n'étoit remplie que de vieux cavaliers insensi-
« bles, ou de jeunes gens nés dans le bruit des armes, et que ce métier
« avoit rendus brutaux; cela avoit fait la plupart des dames un peu moins
« modestes qu'autrefois, et voyant qu'elles eussent langui dans l'oisiveté
« si elles n'eussent fait des avances, ou du moins si elles eussent été
« cruelles, il y en avoit beaucoup de pitoyables et quelques-unes d'ef-
« frontées. Mme d'Olonne étoit de ces dernières. »

Le portrait que nous donnons de cette beauté trop célèbre est complété par celui qu'en a laissé un écrivain non moins habile peintre, à sa façon, que Petitot, mais qui ne se bornait pas, comme celui-ci, à peindre ses modèles en buste.

Madame d'Olonne, au dire de Bussy-Rabutin, avoit le visage rond, le nez bien fait, la bouche petite, les yeux brillants et fins, et les traits délicats; et le rire, qui embellit tout le monde, faisoit en elle un effet tout contraire; elle avoit les cheveux d'un châtain clair, le teint admirable, la gorge, les mains et les bras bien faits; elle avoit la taille grossière (*grosse*), et sans son visage on ne lui auroit pas pardonné son air.

Ce qu'il y a de flatteur dans ce portrait est tellement conforme, pour le dessin et la couleur, à l'original de notre gravure, qu'il faut croire non moins exact ce qu'ajoute Bussy au désavantage du modèle, et cela d'autant mieux que Petitot n'a eu garde de dépasser d'une ligne le point précis où s'arrêtent les éloges du malicieux écrivain.

On observera également que, en donnant à Mme d'Olonne le principal

attribut et le costume aéré de Diane, le peintre lui a également prêté dans la physionomie quelque chose du sérieux attribué à cette déesse. N'est-ce pas là encore une confirmation de la sincérité de Bussy déniant à cette beauté la grâce suprême du sourire, et semblant même, par là, inculper jusqu'au mobilier de cette bouche si petite, qu'elle ne put jamais exprimer un refus?

On nous trouvera minutieux, peut-être, et sévère, mais la morale le veut ainsi. Qu'importe en effet à une M^me^ d'Olonne et à ses pareilles, en supposant qu'elle en ait de nos jours, qu'importe tout ce qu'on peut dire sur la licence de leurs mœurs? Autant d'amants, autant de conquêtes pour les femmes de cette sorte; le seul moyen de punir celles qui ne sont plus et d'effrayer celles qui existent, c'est de mettre leur beauté même sur la sellette de la postérité.

D'ailleurs, la charité l'exige aussi impérieusement que la nature même d'un sujet, où le physique joue à tel point un plus grand rôle que le moral. Comme toutes les grandes pécheresses de son temps, la comtesse d'Olonne a dû faire pénitence, une fois retirée du monde; mais combien n'est-il pas douteux que son repentir ait jamais pu égaler ses fautes! Si donc il lui en reste encore quelques-unes à expier, quoi de mieux fait pour l'y aider que de contrôler sévèrement ces charmes dont elle fut si vaine et si prodigue?

Laissons donc parler encore Bussy-Rabutin, excellent juge en pareille matière, et que l'honnêteté de l'intention fasse excuser chez nous, sinon chez lui, la liberté parfois un peu excessive de son langage.

Après avoir avancé que le visage de M^me^ d'Olonne pouvait seul lui faire pardonner son air, voici ce qu'il ose ajouter :

Cela fit dire à ses flatteurs, quand elle commença à paroître, qu'elle avoit assurément le corps bien fait, qui est ce que disent d'ordinaire ceux qui veulent excuser les femmes qui ont trop d'embonpoint. Cependant celle-ci fut trop sincère en cette rencontre pour laisser les gens dans l'erreur; s'éclaircit du contraire qui voulut, et il ne tint pas à elle qu'elle ne désabusât tout le monde.

Passant de la personne à l'esprit et au caractère, il ajoute :

M^me^ d'Olonne avoit l'esprit vif et plaisant quand elle étoit libre; elle étoit peu sincère, inégale, étourdie, peu méchante; elle aimoit les plaisirs jusqu'à la débauche, et il y

avoit de l'emportement dans ses moindres divertissements. Sa beauté autant que son bien, quoiqu'il ne fût que médiocre, obligea le comte d'Olonne à la rechercher en mariage. Cela ne dura pas longtemps : d'Olonne, qui étoit homme de qualité et de grands biens, fut reçu agréablement de Mme de la Loupe, et il n'eut pas le loisir de soupirer pour des charmes qui avoient fait, deux ans durant, tous les souhaits de la cour. Ce mariage étant achevé, les amants qui avoient voulu être mariés (*avec elle*) se retirèrent et il en revint d'autres qui ne vouloient être qu'aimés. L'un des premiers qui se présenta fut Beuvron, à qui le voisinage de madame d'Olonne donnoit plus de commodité de la voir...

Arrêtons-nous ici un moment, et, avant de dérouler anneau par anneau la honteuse chaîne que la comtesse va bientôt opposer comme par bravade à la modeste *Guirlande de Julie,* parlons un peu, et ce ne sera que justice, du comte d'Olonne, dont le manque de dignité donna une sorte d'excuse à la conduite de sa femme.

Rien n'autorise à penser qu'avant son mariage la belle Catherine-Henriette d'Angennes se fût montrée par trop sensible à aucun des hommages dont elle s'était vue comblée dans la plus galante cour du monde. Pour elle, jusqu'à cette époque, le silence des chroniqueurs tels que Tallemant des Réaux, Saint-Simon, et notre Bussy-Rabutin, ce silence, dis-je, équivaut à un brevet de bonne vie et mœurs signé par tous les tabellions de Versailles. Il est donc permis de penser qu'elle se serait moins avilie, ou, en tout cas, moins affichée, si elle eût pu respecter davantage M. d'Olonne ; si elle eût trouvé en lui un mari plus aimable et plus clairvoyant au début, et moins facile dans la suite. Malheureusement, il est constant qu'après s'être donné, dans l'origine, les torts d'une jalousie qui portait à faux, et le ridicule d'une confiance non moins déplacée, il en arriva assez promptement à une indulgence excessive pour tout ce qui ne faisait pas scandale.

Et ce n'eût rien été encore, si, par le plus lâche compromis, le comte d'Olonne n'eût donné aux amants de sa femme des motifs de jalousie aussi bien fondés qu'il en avait lui-même par leur fait et contre eux.

La lettre suivante achèvera d'expliquer notre pensée ; elle est du comte de Guiche qui, revenant de chez Mme d'Olonne, l'écrivit dans le premier feu d'une colère assez bien déguisée, du reste, comme on va pouvoir en juger :

Vous ne savez pas? Un nouvel amant de madame d'Olonne que j'ai découvert, mais quel nouvel amant, bon Dieu! Un amant bien traité, un rival domestique ; il n'y a plus moyen de le souffrir : c'est d'Olonne que je viens de surprendre sur les genoux de sa femme.

Je penserois n'être pas malheureux,
Si la beauté dont je suis amoureux
Pouvoit enfin se tenir satisfaite
De mille amants avec un favori;
Mais j'enrage que la coquette
Aime encor jusqu'à son mari.

Car enfin, mon cher, il n'est pas mari : il a toutes les douceurs des amants, il en reçoit d'autres que celles que fait faire le devoir, et il les reçoit de jour, qui n'a jamais été que le temps des amants.

Le comte de Guiche eût pu ajouter, à la honte de ce mari, qu'aux douceurs dont il parle la comtesse ajoutait souvent le récit de ses entrevues avec ses amants, et qu'un jour, entre autres, étant entrée avec lui dans quelques détails, trop intimes pour que nous les rapportions ici : — « Celui-là, dit le comte, ne vous aimoit guère, madame, puisqu'il faisoit si peu de chose pour une si belle femme que vous. »

Les principaux amants de la comtesse d'Olonne, pendant le temps où elle les comptait encore, furent François d'Harcourt, marquis de Beuvron, que Bussy-Rabutin croit avoir été le premier, puis le duc de Candale, Marsillac, Rouville, le comte de Guiche. Nous ne parlons, bien entendu, que des hommes de qualité, auxquels on peut, à la rigueur, ajouter l'abbé Fouquet, frère du procureur général et surintendant des finances. « Il étoit originairement d'Anjou, dit Bussy, de fa« mille de robe avant la fortune, mais depuis gentilhomme comme le roi. » Quant aux autres, il ne paraît pas qu'aucun d'eux ait été souffert autrement que par intérêt, à en juger par Paget et Jeannin, trésoriers de l'épargne. Le dernier cependant pourrait avoir été l'objet de quelque préférence personnelle : les bontés de M^me^ d'Olonne ne lui coûtèrent que dix mille livres, pour les trois mois qu'elles durèrent, tandis que deux mille pistoles n'avaient valu à Paget que trois rendez-vous.

La comtesse d'Olonne connut-elle jamais l'amour? Il n'est pas permis

de l'admettre, bien que, encore une fois, le temps où elle a vécu ait vu bien d'étranges contrastes. Il semble néanmoins qu'elle ait beaucoup tenu à Beuvron, et plus encore à l'aimable et infortuné duc de Candale, au premier par habitude, au second par une sorte de respect qu'il eût mérité d'inspirer à plus digne qu'elle. Toujours est-il qu'elle se donna des peines infinies pour les tromper tous deux, sans jamais se pouvoir résoudre à sacrifier ni l'un ni l'autre. Il lui fallait pourtant s'y décider, car le duc de Candale n'accepta jamais de partage, du moins sciemment. La mort de ce noble jeune homme, où elle fut pour beaucoup, la tira de cet embarras, non, comme on va le voir, sans lui arracher d'abord quelques larmes. Après mainte brouille et maint raccommodement, il venait de rompre avec elle, lorsque, battu, avec un corps qu'il commandait, il tomba malade à Vienne, autant des fatigues de la campagne que de son amour méconnu ou trahi. Il voulut cependant continuer un voyage qui le ramenait près d'elle; mais, arrêté à une journée de Lyon, par l'épuisement total de ses forces, il mourut, non sans lui avoir adressé cette dernière lettre, la veille même de sa mort :

Si je pouvois conserver pour vous de l'estime en mourant, il me fâcheroit fort de mourir; mais ne pouvant plus vous estimer, je ne saurois avoir de regret à la vie. Je ne l'aimois que pour la passer doucement avec vous. Puisqu'un peu de mérite que j'avois et la plus grande passion du monde ne m'en ont pu faire venir à bout, je n'y ai plus d'attachement, et je vois bien que la mort me va délivrer de beaucoup de peines. Si vous êtes capable de quelque tendresse, vous ne me pourriez voir en l'état où je suis, sans étouffer de douleur; mais, Dieu merci, la nature y a mis bon ordre, et puisque vous pouvez mettre tous les jours au désespoir l'homme du monde qui vous aimoit le plus, vous pouvez bien le voir mourir sans en être touchée. Adieu.

M^me^ d'Olonne savait déjà la mort de Candale, quand cette lettre lui fut remise, avec plusieurs des siennes et maint souvenir d'elle, par un nommé Mérille, principal confident du duc. La vue de ces gages d'amour, si fidèlement conservés et rendus, la plongea, au premier moment, dans un désespoir qui n'avait rien sans doute d'affecté. Elle se trouvait alors avec la comtesse de Fiesque, sa grande amie, et toutes deux se livraient devant Mérille au douloureux inventaire de tout ce qu'il avait apporté,

lorsque M$^{me}$ de Fiesque montra à la comtesse une lettre où celle-ci reconnut l'écriture de son propre maître d'hôtel. Ce n'était rien moins qu'un rapport exact de ses faits et gestes, que cette homme, gagné par Candale, avait adressé à celui-ci, et dont le contenu avait pu suffire à déterminer la rupture des deux amants.

Cette lecture, qui eût comblé toute autre que M$^{me}$ d'Olonne de confusion et de douleur, la naïveté de certains détails, dont elle ne savait que trop la justesse, Beuvron et ses deux frères, l'abbé de Villarceaux et le chevalier de Saint-Évremond désignés par l'appellation de *Normands*, qui leur convenait de toute façon, et, brochant sur le tout, le ton indigné du bonhomme, tout cela fit aux deux amies une impression si singulière, qu'après s'être regardées l'une l'autre à la dérobée, elles partirent toutes deux ensemble d'un éclat de rire, pendant que Mérille indigné les quittait fondant en larmes.

Comme cependant la liaison de Candale avec M$^{me}$ d'Olonne n'était un secret pour qui que ce fût, on conseilla à celle-ci de se montrer moins gaie que cela en public, et elle y réussit, non sans effort, jusqu'au carnaval, qui tombait à trois jours de là. On la vit alors se jeter dans toutes sortes de débauches, avec un emportement où Bussy-Rabutin voit, peut-être à tort, une preuve de complète insensibilité. Mais à quoi bon sonder le cœur d'une pareille femme?

Toujours est-il qu'une fois délivrée du dernier amant dont l'opinion pouvait encore la toucher un peu, elle ne mit plus de frein à ses désordres. C'est elle qui eut et donna la première idée de cette odieuse mascarade, qui fit tant de bruit dans le temps et dont M$^{lle}$ de Montpensier, dans ses Mémoires, parle avec un si juste dégoût. On y reconnut M$^{me}$ d'Olonne déguisée, elle quatrième, en capucin. Son mari était un des quatre. Deux de ses amis les accompagnèrent dans les assemblées, pendant toute la nuit du mardi-gras, en costume de sœurs collettes. Cette sacrilége équipée faillit la faire chasser de la cour, mais le roi et la reine, sa mère, se laissèrent apaiser, et on la supporta encore quelque temps, méprisée et plus que jamais méprisable.

A la fin, cependant, les choses en vinrent au point que le comte d'Olonne la reléguà à la campagne, « tant pour l'empêcher de faire de nou-

« velles sottises, que pour faire cesser les bruits que sa présence renou-
« velait tous les jours. En effet, sitôt qu'elle fut partie, on ne se souvint
« plus d'elle, et mille autres copies de M^me^ d'Olonne, dont Paris est tout
« plein, firent en peu de temps oublier ce grand original. »

A. DE BELLOY.



LOUIS XIV

# LOUIS XIV

## JEUNE

---

Nous ne parlerons pas ici du grand roi, mais du jeune roi; l'autre viendra plus loin. C'est le prince enfant, puis adolescent, qui va poser pour nous. Avant la majesté qui n'éclatera que trop vite pour tout absorber dans son imperturbable et sérieux rayonnement, nous aurons l'enfance, naïve à peine et déjà presque imposante, tant l'homme a de hâte à se faire pressentir, et se montre impatient de sa minorité; nous aurons aussi l'âge pubère de ce digne petit-fils du *vert galant*, son premier essor, déjà plein de caprices, dans cette carrière où il fut maître aussi, mais moins qu'il ne voulut. Avant le jeu des grandes amours, dont quatre héroïnes ont tour à tour dans ce livre leur médaillon et leur histoire, ce qui nous dispensera nous-même d'un détail étendu sur leur compte, nous aurons le jeu moins connu des premières amourettes.

Louis XIV fut un enfant très-mal élevé; il ne fallut pas moins que sa grande volonté pour apprendre tout ce qu'il sut plus tard, ou sa hautaine discrétion de parole pour dissimuler, sous un faux air de savoir, ce qui lui restait de l'ignorance de ses premières années; encore n'y réussit-il pas toujours. L'enfant ignare perçait en mainte occasion sous le roi.

« Sa première éducation fut tellement abandonnée, dit Saint-Simon (1), que personne n'osoit approcher de son appartement. On lui a souvent ouï parler de ces temps avec amertume, jusque-là qu'il racontoit qu'on le trouva un soir tombé dans le bassin du Palais-Royal à Paris, où la cour demeuroit alors. Dans la suite, sa dépendance fut extrême. A peine lui apprit-on à lire et à écrire, et il demeura tellement ignorant, que les choses les plus connues de l'histoire, d'événements, de fortunes, de conduites, de naissances, de lois, il n'en sut jamais un mot. Il tomba par ce défaut, et quelquefois en public, dans les absurdités les plus grossières. »

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que quelques-unes de ces ignorances royales ont fait loi, et que nous acceptons encore aujourd'hui, comme règles, quelques-uns des solécismes que Louis XIV, en se les permettant, avait fait aussitôt passer dans le langage à la mode. Plutôt que de lui dire ou même de lui faire sentir qu'il se trompait, on prenait plaisir à se tromper comme lui, et notre langue porte encore, en plus d'un endroit de son dictionnaire, la trace des violences que lui fit subir cet incroyable effort de courtisanerie. Je n'en citerai qu'un exemple. Sous Louis XIII, un carrosse s'appelait *une* carrosse, et le mot avait ainsi le genre qui convenait à sa désinence féminine. Un jour, soit ignorance, soit parce que la langue lui avait fourché, Louis XIV dit *un carrosse.* Le lendemain, cette nouvelle forme avait fait fortune, et peu de temps après on ne disait plus autrement à la cour, à Paris, par toute la France.

De la part de gens de cour, pareille complaisance se comprend, mais de la part de gens de science comment l'admettre? Il y en eut pourtant qui la poussèrent à l'extrême, en consacrant, comme articles de foi grammaticale, tous les écarts de prononciation que se permettait l'ignorance de Louis XIV. Heureusement qu'on ne les en crut pas toujours, et que l'usage vulgaire l'emporta, comme règle, sur la vicieuse exception du langage royal. Écoutons à ce propos l'abbé d'Olivet, dans une lettre restée *inédite* qu'il écrivit, le 28 juin 1756, au président Bouhier : « Personne, depuis l'abbé Régnier, n'a songé à dire *bisson;* mais voici ce que

(1) *Mémoires*, édit. Hachette, in-18, t. VIII, p. 83.

je tiens de l'abbé Régnier lui-même : « Louis XIV ne prononçoit ja-« mais que *bisson* et *abre*, pour *buisson* et *arbre*. » C'est ainsi que les chasseurs, ou peut-être, disoit l'abbé Régnier, les piqueurs, lui avoient appris à dire dans sa minorité. Quelques courtisans, et nommément le cardinal d'Estrées, affectoient de parler comme le roi, et ce fut par déférence pour ce cardinal, que l'abbé Régnier, qui lui étoit fort attaché, eut la foiblesse de consacrer cette prononciation dans sa grammaire. »

Ce que disait l'abbé Régnier de l'éducation du roi faite par des piqueurs et des valets de chiens s'accorde bien avec ce qu'a dit Saint-Simon sur l'abandon dans lequel on avait laissé son enfance, et avec ce qu'on sait aussi à ce sujet par les *Mémoires* du valet de chambre La Porte. Tout conspirait pour cette négligence dans l'éducation du fils de Louis XIII : les malheurs du temps, qui l'arrachèrent, lorsqu'il n'avait que dix ans, à la vie tranquille du Louvre et du Palais-Royal, pour le livrer à tous les hasards de cette vie nomade et de camp volant qui fut celle de la cour, tant que dura la Fronde, et qui ne pouvait guère se concilier avec les exigences d'une éducation bien faite ; puis la faiblesse de la reine, à qui répugnait toute violence dans la leçon, et qui, pour l'enfant gâté, préférait l'ignorance au châtiment ; puis enfin, certain parti pris du cardinal, trouvant dans cette ignorance du jeune roi le compte de son ambition et l'espérance que la majorité d'un pupille ainsi élevé ne serait qu'illusoire, et le rendrait lui-même toujours nécessaire. La reine-mère avait par instants des retours de sévérité et de vague désir de voir son fils rendu plus digne d'être roi par une éducation meilleure, mais l'ascendant du cardinal l'emportait et, avec lui, le parti de l'ignorance. Il lui fallait cette garantie de la servitude du roi dans l'avenir. Un jour qu'Arnauld d'Andilly était venu voir la reine, elle lui fit comprendre combien elle serait heureuse de lui confier l'éducation de son fils ; « car, disait-elle, que pourrois-je faire de mieux que de mettre le roi entre les mains d'un homme à qui Dieu donna le cœur d'un roi ; » mais elle fit ensuite entendre que « cela ne dépendoit pas d'elle. » Mazarin, le vrai maître, était là, qui s'y fût opposé. Un trop bon précepteur près du roi, dont il voulait accaparer le règne, l'eût effrayé ; aussi avait-il choisi celui qu'il lui donna de caractère aussi faible qu'il le fallait pour ne pas trop

violenter les entraînements de paresse qui éloignaient le jeune Louis de l'étude. Ce maître était M. de Beaumont, bon homme exact et sans ressort, dont la conscience satisfaite de la leçon donnée ne s'inquiétait pas si du même coup elle avait été apprise. Mazarin l'encourageait dans cette doctrine. « Ne vous mettez pas en peine, lui dit-il un jour qu'il s'était plaint du peu d'application du roi, reposez-vous-en sur moi, il n'en saura que trop, car quand il vient au conseil, il me fait cent questions sur la chose dont il s'agit. » Un maître ainsi encouragé se fût perdu par trop de zèle, et M. de Beaumont ne se perdit pas. Le ministre y veillait; il tenait près du roi et pour ainsi dire aux abords de ses études toute une bande de petits espions prêts à détruire les bons germes, s'il en eût pu jaillir, enclins à tuer les bons sentiments par la raillerie, et toujours prompts à éloigner les utiles conseillers ou à écarter les bons livres si le hasard en faisait arriver quelques-uns à la portée du roi. « Les bons livres, dit encore La Porte, étoient aussi suspects dans son cabinet que les gens de bien, et ce beau *Catéchisme royal* de M. Godeau n'y fut pas plutôt qu'il disparut sans qu'on pût savoir ce qu'il étoit devenu. »

L'honnête homme de valet de chambre qui parle ainsi fut, par un hasard habilement saisi, le premier et même le seul maître d'histoire du petit Louis XIV. Les femmes qui l'avaient élevé avant qu'il fût remis aux soins d'un gouverneur ou d'un sous-gouverneur, ne l'endormaient chaque soir qu'en lui disant de ces contes d'enfant qu'on appelait alors « les *Contes de Peau-d'Ane*. » Il lui en fallut encore lorsqu'il fut en d'autres mains, et ce fut un valet de chambre, ce fut notre La Porte qui fut chargé de les lui faire. L'idée lui vint de remplacer les *Contes bleus* par quelque chose de moins futile, et il choisit l'histoire de France : « Je le dis un jour à la reine, écrit-il, et que, si Sa Majesté l'avoit agréable, je lui lirois quelque bon livre; que s'il s'endormoit, à la bonne heure; mais que, s'il ne s'endormoit pas, il pourroit retenir quelque chose de sa lecture. Elle me demanda quel livre : je lui dis que je croyois qu'on ne pouvoit lui en lire un meilleur que l'histoire de France; que je lui ferois remarquer les rois vicieux, pour lui donner de l'aversion du vice, et les vertueux pour lui donner de l'émulation et l'envie de les imiter. La reine le trouva fort bon; et je dois ce témoignage à la vérité, que d'elle-

même elle s'est toujours portée au bien, quand son esprit n'a pas été prévenu. M. de Beaumont me donna l'histoire faite par Mézeray, que je lisois tous les soirs d'un ton de conte; en sorte que le roi y prenoit plaisir, et promettoit bien de ressembler aux plus généreux de ses ancêtres, se mettant fort en colère lorsqu'on lui disoit qu'il seroit un second Louis le Fainéant, car bien souvent je lui faisois la guerre sur ses défauts, ainsi que la reine me l'avoit commandé. »

Le cardinal fit voir au valet de chambre que ces lectures ne lui plaisaient pas et que l'histoire ne lui semblait même pas bonne à endormir un roi; mais l'honnête La Porte, s'il faut l'en croire, sut tenir bon et continua. Voici comment il raconte le fait : « Un soir, à Fontainebleau, le roi étant couché, et moi déshabillé en robe de chambre, lui lisant l'histoire de Hugues-Capet, Son Éminence, pour éviter le monde qui l'attendoit, vint passer dans la chambre du roi pour de là descendre dans le jardin de La Valière, et aller à la Conciergerie où il logeoit; il vint dans la balustre, où il vit le roi qui fit semblant de dormir dès qu'il l'aperçut, et me demanda quel livre je lisois : je lui dis ingénûment que je lisois l'histoire de France, à cause de la peine que le roi avoit à s'endormir si on ne lui faisoit quelque conte; il partit fort brusquement sans approuver ce que je faisois, et, n'osant le blâmer, il voulut me laisser deviner le sujet de son brusque départ. Il dit à son coucher à ses familiers que je faisois le gouverneur du roi, et que je lui apprenois l'histoire. Le lendemain, un de mes amis qui en avoit ouï parler me dit en passant auprès de moi, chez Son Éminence : « Vous ne fûtes pas bon « courtisan hier au soir. — Je vous entends bien, lui-dis-je, mais je ne « saurois faire autrement: tant que je vivrai, j'irai droit; et je ferai mon « devoir tant que je pourrai; pour l'événement je ne m'en mets pas en « peine, car il dépend de Dieu. »

Ce n'est pas seulement l'histoire, que La Porte apprit ainsi au petit roi dans cet enseignement furtif du coucher, ce fut la politique aussi, car il lui donna des leçons de l'art qui en est le premier et le principal élément; il lui enseigna la discrétion : « Il étoit déjà fort secret, dit-il, et je puis dire y avoir contribué; car je lui ai dit plusieurs fois pour l'y préparer, qu'il falloit qu'il fût secret, et que, si jamais il venoit à dire ce qu'il auroit dit, il pouvoit s'assurer qu'il ne sauroit rien que les nouvelles de la

gazette (1). » Cette discrétion que lui conseillait La Porte, et dont il ne se départit plus tard qu'avec les gens qu'il aimait beaucoup, avait été entretenue en lui par la vie silencieuse et pour ainsi dire en chartre privée que la défiance de Mazarin avait imposée à son enfance. Nous avons tout à l'heure entendu Saint-Simon dire « qu'on n'osoit pas approcher de son appartement. » La princesse palatine, femme de son frère, le duc d'Orléans, de qui nous sont venues tant de révélations curieuses, qui trouveront bientôt leur place, a confirmé par un propos de Louis XIV lui-même, le fait de cet isolement forcé, dont le souvenir le poursuivit toujours : « Notre roi, dit-elle (2), fut souvent plaint de ce que dans sa jeunesse on ne l'avoit pas assez laissé parler aux gens; mais, ajoute-t-elle, c'étoit dans son naturel, car Monsieur (son frère) qui avoit été élevé avec lui, s'entretenoit avec tout le monde. »

On pourrait répondre que la respectueuse réclusion fut peut-être, pour le frère qui ne devait pas régner, moins sévère que pour l'autre, dont on avait intérêt à emprisonner l'enfance, afin d'être ensuite plus facilement maître du règne; mais il n'en est pas moins vrai que le caractère du jeune roi le portait à cette dissimulation silencieuse et impassible que la retraite première ne fit que développer en lui. Il tenait de sa mère, petite-fille de Philippe II, quelque chose de cette gravité espagnole, dont le masque fait si volontiers croire à la profondeur de l'esprit qu'il recouvre, et dont le laconisme obligé mesure si complaisamment les paroles à tant de gens heureux d'être ainsi dispensés d'éloquence. Je ne veux pas dire que Louis XIV fût de ces gens-là, mais lors même que sa dignité ne lui eût pas interdit d'être grand parleur, je ne crois pas que la fertilité de son esprit, l'abondance de sa pensée l'eussent porté à parler beaucoup. Les nécessités de son rang furent sur ce point tout à fait d'accord avec son naturel. Si, comme nous l'apprend la princesse palatine, « il ne voyoit pas avec plaisir qu'on lui adressât la parole, » c'est moins peut-être à cause de la violence faite ainsi à sa dignité, qu'en raison de l'embarras où pourrait le jeter la réponse à faire. Ceux qui sont sûrs d'avoir toujours la riposte prête ne craignent pas tant qu'on leur parle. Voyez

(1) *Mémoires* de la Porte, ancienne édit., p. 255.

(2) *Mémoires, Fragments historiques et Correspondances* de Madame, duchesse d'Orléans, 1835, in-8, p. 35.

Henri IV, comme il était accessible celui-là; mais c'est qu'il avait toujours l'esprit en main; il savait parler et il savait rire, autre talent que n'eut pas non plus son petit-fils : « Jamais, dit la Palatine, il n'a ri en face de quelqu'un. » Est-ce seulement parce qu'il était roi? C'est aussi parce qu'il n'était pas d'humeur gaie. Il craignait de le dire, dans un pays où son aïeul avait si bien mis la gaieté à la mode, mais il n'était pas fâché que sa dignité le dispensât de le faire voir.

Il comprenait d'ailleurs, et acceptait chez les autres ce qu'il ne sentait pas en lui; c'est pour cela qu'il encouragea Molière dans ses comédies, et qu'il leur fit souvent plus de fête quand elles tournaient à la farce que lorsqu'elles étaient sérieuses. Il admettait le rire quoiqu'il ne se le permît pas lui-même.

Pour la science, le croira-t-on? il était plus sévère. N'ayant jamais rien appris, comme nous l'avons fait voir, il ne permettait qu'à grand'peine qu'on pût savoir quelque chose, et c'était se montrer mauvais courtisan que de faire, je ne dirai pas parade, mais simplement preuve d'érudition devant lui. Nous devons encore à une indiscrétion de la Palatine la connaissance de ce trait de caractère. Après avoir dit sur l'ignorance du roi quelques mots d'accord avec ce que nous en avons dit nous-même, elle ajoute : « Il en avoit honte : aussi étoit-on obligé de tourner les savants en ridicule. » On n'y manqua pas à la cour, comme bien vous pensez. Il y eut là, de la part de chacun, le plus vif empressement de mépris pour la science et le plus grand zèle d'ignorance. Ce fut être bon courtisan que ne pas savoir lire : on était, de cette façon, un peu moins instruit que Sa Majesté, ce qui la flattait. Toute son éducation, en effet, comme nous l'avons déjà dit, et comme la Palatine le confirme, n'avait pas été beaucoup plus loin que la lecture, encore ne s'en servait-il guère : « Le roi, dit-elle, et toute sa famille, haïssoient la lecture. On n'avoit rien appris au roi, ni à Monsieur; à peine savoient-ils lire et écrire. » Quand Molière fait gourmander par Alceste les gens de cour « qui se mêlent d'écrire, » soyez sûr qu'il sait bien qu'il fait ainsi fort grand plaisir au roi; et que lorsqu'il lance, dans les *Femmes savantes*, le courtisan Clitandre contre le pédant Trissotin, il lui est bien plus agréable encore.

Dans cette comédie du savoir, où Molière eut le mérite singulier de ne s'attaquer qu'au ridicule et à l'excès, quand le roi se fût contenté

d'une attaque contre le savoir même, car il lui plaisait volontiers, et pour les mêmes raisons, de détourner des autres ce que Mazarin avait détourné de lui, une autre complaisance du poëte se fait jour, avec moins d'évidence, mais tout aussi intelligente. Là encore, il ne flatte en effet que pour faire tourner la flatterie au profit de son œuvre. De tout ce qu'il avait appris dans son enfance, Louis XIV n'avait retenu qu'une chose avec cette imperturbable persistance de mémoire qui est le don des jeunes esprits : c'était la pièce des *Visionnaires* par Desmarets. On l'avait jouée pour la première fois en 1637, un an avant qu'il fût né, et le succès en durait encore, lorsqu'il fut en âge d'apprendre quelque chose par cœur. C'est cette comédie qu'on lui apprit, et qu'on lui fit même représenter. Il ne l'oublia jamais, même lorsqu'il fut dans l'âge assez avancé déjà où la Palatine put le connaître. « Il la savoit par cœur, dit-elle, et il la jouoit mieux que les comédiens. » Molière connut ce détail littéraire de l'éducation du roi, le seul peut-être qu'il eût pu y trouver, et il le mit à profit dans cette même pièce des *Femmes savantes* où il avait déjà flatté son amour de l'ignorance. Bélise, la *visionnaire* d'amour, n'est qu'une imitation perfectionnée de l'Hespérie de Desmarets, ainsi que Bussy-Rabutin le remarquait déjà. Molière voulait, dit-on, refaire toute cette pièce des *Visionnaires*, que le roi eût sans doute mieux aimée encore sous la forme nouvelle qu'il lui eût donnée, et comme épreuve d'avant-goût il avait jeté ce personnage de Bélise, qui fut pour une grande part dans le succès des *Femmes savantes* à la cour.

On peut s'étonner qu'un roi dont une seule comédie apprise dans l'enfance était à peu près toute la littérature, ait accordé tant d'encouragements aux gens de lettres. Le fait s'explique, lorsqu'on songe au soin attentif que Louis XIV mettait dans le détail de sa gloire. Il la voulait accomplie, il lui fallait un complet soleil ; or, l'illustration qui vient des lettres manquant à son règne, c'eût été un fleuron de couronne et un rayon de moins. Il faut dire aussi que l'exemple de Fouquet, protecteur des gens d'esprit, par amour sincère des lettres encore plus que par luxe, fut pour beaucoup dans ce que firent en leur faveur Louis XIV et Colbert. Quand le surintendant fut tombé, tous les gens de lettres auxquels il faisait des libéralités : Corneille, Molière, la Fontaine, etc., se trouvèrent sans patronage effectif, c'est-à-dire sans pension. Colbert, dont la

prétention de parvenu était de n'être en reste sur rien avec le souvenir fastueux de celui dont il avait été le commis, ne voulut pas qu'on pût l'accuser de faire moins que lui dans ce monde des lettres où les plaintes nées de la nécessité s'éveillent si vite et font un bruit qui a tant de durée : il créa donc des pensions, d'après un rapport que lui fit Chapelain. Le payement n'en fut malheureusement ni régulier ni durable. A moins d'être nécessaire aux plaisirs du roi comme Molière, courtisan comme Racine ou panégyriste comme Boileau, qui ne fut même pas toujours régulièrement payé de sa pension, salaire de ses louanges en vers, on n'eut le plus souvent qu'un brevet de pension illusoire. La détresse et les suppliques de Corneille vieillissant ne le prouvent que trop. Le roi n'avait protégé les lettres que par vanité, et la vanité est oublieuse. Dès qu'elle s'est donné la gloriole d'une généreuse promesse, elle se hâte de s'en acquitter en l'oubliant. C'est ce que fit Louis XIV pour les lettres, et c'est ce qu'il n'eût pas fait s'il les eût aimées d'un amour vraiment spontané. Il lui eût fallu pour cela une éducation meilleure, et nous savons maintenant quelle avait été la sienne.

Une comédie apprise par cœur, voilà quelle était, nous le répétons, toute sa littérature; un peu de musique raclée sur la guitare, voilà toute sa connaissance dans les arts. Quant au dessin, qu'on eût dû lui apprendre, ne fût-ce que par imitation de son père qui l'aimait tant et s'y exerçait même avec succès, il ne semble pas en avoir connu les premiers éléments. S'il apprit la guitare, c'est qu'en bonne Espagnole sa mère l'avait exigé. L'étude ne fut pas longue, mais on se hâta de crier bien haut que les résultats en étaient miraculeux. L'Italien que Mazarin lui avait donné pour maître ne tarissait pas en éloges, aussi ne lui laissa-t-on pas longtemps un élève qui apprenait si vite et si bien. Ce serait, dit l'abbé Bourdelot, « une louange infiniment au-dessous de Sa Majesté, comme de dire qu'en dix-huit mois elle égala son maître. »

Il ne lui resta rien de cette musique qu'une assez grande justesse d'oreille, vantée bien haut par la Palatine, et qui lui permettait de distinguer dans une troupe de musiciens celui qui faisait un faux ton. De temps à autre, aux heures d'amour, il reprenait la guitare, et y exécutait tout ce qu'il voulait; mais son vrai plaisir musical était de fredonner les prologues des opéras de Quinault et de Lulli, moins pour la musique même

que pour ee que disaient les paroles, toutes parfumées de louanges à entêter un orgueil moins robuste que le sien : « Lui-même, dit Saint-Simon, ehantoit dans ses partieuliers les endroits les plus à sa louange dans les prologues des opéras. On l'y voyoit baigné, et jusqu'à ses soupers publics au grand eouvert, où il y avoit quelquefois des violons, il ehantonnoit entre ses dents les mêmes louanges, quand on jouoit des airs qui étoient faits dessus. »

Sous la majestueuse roideur de l'apparenee se trouvait chez le roi plus de souplesse d'esprit qu'on n'aurait dû s'y attendre. L'inflexibilité n'était que d'extérieur, le reste était accessible et ce fut un bien. Il ne poussa pas, par exemple, l'orgueil intérieur jusqu'à dédaigner de prendre ce que pouvait lui faire gagner, eomme élégance et savoir, la fréquentation des personnes de distinction avee lesquelles il lui fut enfin permis de vivre. Si plus tard il put faire deseendre sur sa cour attentive l'exemple des parfaites manières, c'est qu'il avait bien voulu que, dans sa jeunesse, d'autres fissent monter jusqu'à lui des exemples semblables. Les meilleurs lui étaient venus des cereles même d'Anne d'Autriehe. C'est là qu'il fit le mieux et le plus utilement eette entrée dans le monde qui, selon Saint-Simon, « fut si heureuse en esprits distingués.... (1) Le roi, dit-il, qui n'aimoit la dignité que pour lui, et qui aimoit la majesté de sa cour, regrettoit toujours celle des eereles de la reine, sa mère, parmi lesquels il avoit été nourri, et dont la splendeur finit avec elle (2). » De tous ees eereles où venait la reine, eelui de la eomtesse de Soissons, aux Tuileries, fut peut-être le plus utile à l'éducation du jeune roi. Il y prit, mieux que partout ailleurs, ce qu'il fallait pour en voiler, sinon pour en combler les laeunes. « Tous les jours, dit Saint-Simon, ce qu'il y avoit de plus distingué en hommes et en femmes » se rendait ehez eette surintendante de la maison de la reine qui ajoutait à son titre la qualité, plus haute alors, de nièce de Mazarin. « Ce fut dans eet important et brillant tourbillon, où le roi se jeta d'abord, et où il prit cet air de politesse et de galanterie qu'il a su eonserver toute sa vie, qu'il a si bien su allier à la déeenee et à la majesté. »

Tout le monde a rendu hommage à cette politesse du roi, et la Pala-

(1) *Mémoires*, édit. Hachette, in-18, t. VIII, p. 76.
(2) *Id.*, t. III, p. 133.

tine plus que personne. Elle contrastait en effet singulièrement avec la grossièreté brutale des princes d'Allemagne près desquels s'était passée sa jeunesse. « Louis XIV, dit-elle, étoit l'homme le plus poli de tout son royaume.... il ôtoit son chapeau devant toutes les femmes, même devant les simples paysannes. » Le duc de Richelieu qui, tout jeune, l'avait connu, et avait pris de lui ce qui lui permit d'être à son tour un modèle plus léger, mais plus faible aussi des mêmes manières, parlait souvent avec admiration de la dignité, du grand air qu'avait le roi, et même, quoiqu'il n'eût pas eu beaucoup à s'en louer, de sa bonté, « qui, disait-il à M. de Levis (1), ne descendoit jamais jusqu'à la familiarité. Un seul de ses regards, ajoutait-il, suffisoit pour réprimer une saillie inconsidérée, et lorsqu'il avoit fait aux demandes des plus grands personnages de l'État cette réponse aussi singulière que laconique, « c'est un cas, » il n'en falloit pas davantage pour mettre un terme à leurs sollicitations les plus pressantes. Cependant, il tempéroit habituellement la gravité espagnole qu'il tenoit de sa mère, et dont la reine sa femme offroit aussi un parfait modèle, par cette grâce qui semble appartenir plus particulièrement aux François. »

Ce portrait fait à longue distance se rapporte de tout point avec celui que fit Saint-Simon, dans un temps bien plus rapproché du modèle, et presque devant lui. Il y vante « sa grâce, sa taille, son port, ses grâces, la beauté, et la grande mine qui succéda à la beauté, et jusqu'au son de sa voix et à l'adresse, et la grâce naturelle et majestueuse de toute sa personne qui le faisoient distinguer jusqu'à sa mort, comme le roi des abeilles. » Le portrait fait par la princesse palatine, sa belle-sœur, est plus flatteur encore, sans pourtant, je crois, être plus flatté. On sent à la touche que c'est une femme qui tient le crayon : « Il est certain, dit-elle, que Louis XIV étoit le plus bel homme de son royaume. Personne n'avoit aussi bonne mine que lui ; il avoit une figure agréable, de belles jambes, de jolis pieds, une voix agréable ; il étoit grand et gros à proportion ; en un mot, il n'y avoit rien à blâmer dans toute sa personne. »

Il ne manque dans ces esquisses qu'un seul trait, mais indispensable pour la ressemblance. Il est vrai que les peintres Mignard, Lebrun et Ri-

(1) *Souvenirs*, 1815, in-8, p. 29.

gand l'oublièrent aussi toujours dans les tableaux si nombreux où ils représentèrent le roi, bien qu'il fût, comme vous allez voir, moins pardonnable d'omettre ce détail sur un portrait peint que sur une esquisse écrite. Nous allons heureusement le retrouver nettement marqué dans une description du temps de sa jeunesse, et sur un médaillon très-curieux qui date des dernières années. Ce portrait écrit, reproduit avec quelques variantes malveillantes dans le *Palais-Royal*, ou les *Amours de mademoiselle de La Vallière* (1), se trouve dans une vie de Louis XIV *inédite,* dont la bibliothèque de Saint-Pétersbourg possède le manuscrit (2). Quant au médaillon, c'est celui de Benoît, retrouvé il y a quelques années pour être placé dans la chambre de Louis XIV à Versailles, et qui, véritable photographie en cire, reproduit moins le roi que l'homme même déjà vieux avec ses rides, ses verrues et le reste (3). Or, qu'est-ce que le reste? le portrait écrit va nous le dire : « Le roi est grand, les épaules un peu larges, la jambe belle, danse bien, fort adroit à tous les exercices ; il a l'air et le port d'un monarque, les cheveux presque noirs, *taché de petite vérole*, les yeux brillants et doux, la bouche rouge, etc. » Voilà le grand mot lâché : *taché de petite vérole!* Le roi l'était, en effet. La désagréable trace ne s'effaça même jamais, puisque Benoît qui le modela dans l'extrême vieillesse eut à la marquer en pointillé sur son inexorable médaillon. C'était alors, il faut le dire, un détail de physionomie trop commun pour être remarqué, et surtout pour être considéré comme laideur. Les plus jolies femmes étaient marquées sans trop s'en mettre en peine. M[me] de Longueville, par exemple, qui l'était autant que personne, ne passait pas moins pour fort belle : « Quoiqu'elle eût eu, dit M[me] de Motteville (4), la petite vérole, depuis la régence, et qu'elle eût perdu quelque peu de la perfection de son teint, l'éclat de ses charmes attiroit toujours l'inclination de ceux qui la voyoient. » Ce qui n'enlaidissait pas une jolie femme n'était pas pour enlaidir un roi.

Louis XIV avait neuf ans quand la maladie l'atteignit. Elle fut assez sérieuse, mais, grâce au premier médecin Vautier et surtout à Vallot, qui

(1) *Hist. amoureuse des Gaules*, édit. Ch. Livet, t. II, p. 28.
(2) Leouzon Le Duc, *Études sur la Russie*, p. 299.
(3) V. la très-curieuse petite brochure de M. Eudore Soulié, *Louis XIV, médaillon en cire*, par Antoine Benoist, Versailles, 1857, in-8 de 8 pages, et notre article de *l'Illustration*, 25 mars 1857.
(4) *Mémoires*, collect. Petitot, 2[e] série, t. II, p. 240.

lui vint très-utilement en aide, elle ne tarda pas à lâcher prise. On peut voir le détail du mal et de la cure dans le *Journal de la santé du roi* si curieusement publié l'année dernière. Tout s'y trouve, hormis pourtant les vers que Benserade fit contre cette petite vérole malhonnête, et dans lesquels il s'emporte avec une colère digne de Cotin et du *Sonnet pour la princesse Uranie*. J'en citerai deux stances :

Dès que vous avez eu l'audace
D'entreprendre sur une place
Que protége la main de Dieu,
Vaultier, dans la commune alarme,
Sans le respect qu'il porte au lieu,
Vous auroit fait un beau vacarme.

Cet homme irréconciliable
Veut pourtant bien qu'à l'amiable,
Vous en deslogiez promptement,
Et de la sorte qu'il vous presse,
Il prétend fort honnestement
Vous chasser sans qu'il y paroisse... (1).

Il y parut pourtant, sans que l'enfant s'en plaignît trop. Les plaintes devaient venir plus tard, à cet âge qui ne se fit pas attendre pour Louis XIV, où avec la puberté s'éveille le désir d'être beau, et le dépit de ne pas l'être assez. L'enfance du roi, plus violente que studieuse, où l'escrime, dans laquelle il excella, et les exercices de petite guerre qui furent ses jeux, tinrent plus de place que le travail des classes, éveillèrent de bonne heure en lui ces premières ardeurs de tempérament que l'étude apaise et retarde. On dit qu'une vieille femme de chambre borgnesse, l'intrigante M^me de Beauvais, aida la première à cette brûlante éclosion, et fut la Lycenion qui *déniaisa,* — c'est le mot de Saint-Simon, — le royal Daphnis, pour qui Chloé n'avait pas paru encore. Il n'y a peut-être là qu'une médisance de cour. Mais ce qui est vrai, c'est qu'à douze ans et demi, le petit roi se permettait déjà d'assez vifs emportements de passion. Un jour du mois de janvier 1651, comme il revenait de la prise

(1) *Poésies choisies*, Ch. Sercy, 1660, in-12, 2e part., p. 138-139.

Du fort construit dans le parterre
Du jardin du Palais-Royal,

où il s'échauffait si vaillamment avec Brienne et toute la compagnie des *Enfants d'honneur*, il aperçut du petit palais Brion, qui était une dépendance de l'autre, une jeune fille remarquablement belle, dont l'ombre allait et venait à la chandelle derrière les vitres de sa chambre. Il demanda qui ce pouvait être, on lui dit que c'était la fille d'un avocat, et il demeura toute une heure, regardant et admirant toujours, *mais*, dit l'auteur de la *Muse historique* (1), à qui nous allons laisser finir le récit de l'aventure:

Mais le père de la mignonne,
Ombrageuse et folle personne,
La fit tout soubdain retirer;
Ce qui fit le roy soupirer,
Et demeura longtemps encore
Pour revoir cette aimable Aurore;
Mais ses soins furent superflus,
Car la belle ne parut plus;
Dont le roi se fâchant, dit : « Briche!
« Je crois qu'on me veut faire niche;
« Si je ne craignois le caquet
« Je ferois venir mon mousquet
« Pour faire bruire le salpêtre
« Et tirer à cette fenêtre. »
Mais monseigneur de Villeroy
Essaya d'apaiser le roy,
Qui fit dès lors penser et dire
Qu'il deviendroit un maître Sire.

Il ne tarda pas à l'être en effet. En 1655, lorsqu'il n'a que dix-sept ans à peine, nous le trouvons qui court déjà la pretantaine des amours faciles et périlleuses. Il s'est enamouré notamment d'une demoiselle, qui loge aussi dans le voisinage, car elle demeure rue Fromenteau, en face du Palais-Royal. Plus honnête que la rue qu'elle habite, elle fait bonne contenance contre les entreprises du roi, qui se jette alors, pour la con-

(1) Edit. Ravenel, t. I, p. 83-84.

quérir, en pleine aventure à l'espagnole, et va jusqu'à l'escalade. D'Assoucy a raconté tout cela dans son style burlesque et par là d'autant plus convenable. De ce roman, dont la fin m'échappe, le roi se lança dans une foule d'autres, sorte de mêlée d'amours qui n'allèrent pas sans débauche ni sans danger. Benserade l'en avertit, mais en pure perte. Dans son *Ballet des plaisirs,* qui fut dansé « le quatrième jour de febvrier 1655, » s'il applaudit le roi de sa belle passion amoureuse, c'est pour lui conseiller de ne pas la pousser trop loin avec un emportement trop capricieux et trop volage :

Mais d'en user comme cela,
Et de courir par ci, par là,
Sans vous arrêter à quelqu'une,
Que tout vous soit bon, tout égal,
La blonde autant comme la brune,
Ah ! Sire, c'est un fort grand mal.

Le jeune roi s'en était aperçu bien peu de temps après. Ici c'est M. Sainte-Beuve que nous allons laisser parler, d'après le *Journal de la santé*, avec sa finesse ordinaire et sa délicatesse voilée (1). « On a beau être roi on est homme, on est jeune homme et sujet à tous les maux, à toutes les disgrâces des jeunes fils d'Adam. Le bon Vallot paraît tout épouvanté, au mois de mai 1655, de découvrir une incommodité du jeune roi, qui lui parut singulière, presque surnaturelle, et que la description qu'il en fait nous montre fort commune au contraire et des plus simples dans son genre. »

Cette petite leçon, qu'il aurait pu payer plus cher, fit voir au jeune Louis XIV qu'il faut du choix même dans l'amourette, et qu'on doit toujours, comme le lui disait Benserade trois mois auparavant « s'arrêter à quelqu'une. » Il s'arrêta en effet. Au mois de juillet de la même année, il est pris sérieusement. C'est la nièce du cardinal, Marie Mancini, qui l'enchaîne, et si bien qu'on peut croire l'union assez indissoluble déjà pour n'avoir plus qu'à se resserrer par un mariage. « On lui a fait paroître M<sup>lle</sup> Mancini comme la plus accomplie de tout le royaume, lisons-nous, à cette date même, dans la curieuse dépêche d'un affidé de l'Angleterre

(1) *Nouveaux lundis*, t. II, p. 367.

à Paris (1). C'est une jeune fille de quinze ans, qui a beaucoup d'esprit, mais qui n'est pas belle. Elle est agréable. Le roi en est amoureux, et peu à peu il se pourroit porter à l'épouser... Je ne dis pas, ajoute l'espion, que la chose se fera ou qu'elle ne se fera pas. » On sait qu'elle ne se fit pas, et que c'est le cardinal lui-même qui rompit le roman, lorsqu'on pouvait le plus penser qu'il le ferait tourner à l'élévation la plus inespérée de sa famille. Sa nièce, à qui il défendait d'être reine, partit pour Rome où elle épousa un peu plus tard le connétable Colonna, et Louis XIV, désespéré, partit pour les Pyrénées où l'attendait l'infante Marie-Thérèse, fiancée que lui imposait la raison d'État. Le mariage ne lui fut pas une consolation suffisante. Il lui en fallut d'autres, il les chercha dans cette confusion d'amourettes sans choix qu'il avait quittée par amour, et à laquelle il revint par désespoir. C'est à cette époque de sa vie, à ce regain des premiers désordres, que pensait la princesse palatine quand elle a dit : « Le roi étoit galant, mais souvent débauché. Tout lui étoit bon, pourvu que ce fussent des femmes : paysannes, filles de jardiniers, femmes de chambre, dames de qualité, pourvu qu'elles fissent semblant d'être amoureuses de lui. » Dernier trait d'une grande justesse. Louis XIV, en effet, aima toujours plus l'admiration de ses maîtresses que leur amour.

Une des filles de jardinier qui fixèrent alors son caprice quelques instants eut de lui une fille, dont la royale origine fut constatée, qu'il maria bien (2), et dont la descendance en ligne directe est représentée aujourd'hui, titres en main, par un riche négociant en cordages du boulevard de Sébastopol.

Cette seconde phase des désordres du roi eut la même suite que la première. Elle se perdit dans un nouvel amour. Elle s'arrêta brusquement à M^lle de La Vallière, et c'est là que nous nous arrêterons aussi.

(1) *Variétés histor. et littér.* (biblioth. elzévirienne), t. X, p. 41.

(2) *Mém.* de Saint-Simon, édit. Sautelet, I, 124; IV, 182.

ÉDOUARD FOURNIER.



HENRIETTE D'ANGLETERRE

# HENRIETTE D'ANGLETERRE

DUCHESSE D'ORLÉANS.

(1644-1670)

L'année 1670 a vu commencer l'une des plus belles phases du règne de Louis XIV. Alors on était en paix, mais ce mot n'était pas synonyme de stagnation. Sur un signe du roi, et sous la main de Colbert, tout prenait à la fois un incroyable essor. Réformes politiques, judiciaires et économiques, travaux publics, productions des arts et des sciences, travail intellectuel, plaisirs et fêtes, tout marchait de front. Ce sont précisément ces heureuses années que Boileau a célébrées dans sa fameuse épître au roi : *Sur les avantages de la paix,* publiée en 1669.

A la vérité, Descartes et Pascal étaient morts, Corneille touchait à la vieillesse, c'est-à-dire à la décadence. La Rochefoucauld, de Retz pouvaient passer pour des vétérans dans cette troupe d'élite. Mais, en 1670, Racine a trente ans à peine, Fénelon n'en a pas vingt; Boileau, Fléchier, Bourdaloue, Mascaron touchent à la quarantaine; Bossuet, Nicole, Molière la dépassent à peine.

Dans les arts, même concours, même réunion de talents. Si Lesueur et Poussin sont morts; si, depuis la disgrâce de Fouquet, Puget vit en Italie; si Philippe de Champagne, Perrault, Le Nôtre, Mignard et Petitot ont presque soixante ans; si quelques-uns même ont dépassé

cet âge, Lebrun n'en a que cinquante et domine le monde des arts, comme Bossuet celui des idées. Sous lui, les Coysevox, les Girardon manient le ciseau; les Edelinck, les Audran tiennent le burin : « Il « se met en devoir d'organiser non-seulement les beaux-arts, mais « toutes les industries entre les doigts desquelles il peut apercevoir un « crayon. »

En 1670, l'hôtel des Invalides est commencé, les travaux de l'Observatoire et du Louvre sont en pleine activité; on élève les portes Saint-Denis et Saint-Martin; la direction des travaux de Versailles passe entre les mains de Mansard, qui n'a que vingt-cinq ans, mais qui se dirige lui-même d'après les conseils de Lebrun et de Le Nôtre. L'Opéra naît en 1670; l'Académie de musique est créée avec privilége. Quinault et Lulli seront le Scribe et l'Auber du XVII^e siècle.

Cette année 1670 est si bien un temps d'arrêt, une époque critique, qu'à partir de cette date, le bon génie de Louis XIV, Colbert, paraît reculer devant l'influence chaque jour croissante de Louvois. « A partir de 1670, » dit un éminent historien, « l'on voit s'affai- « blir, puis disparaître cette bienfaisante prépondérance qui faisait du « contrôleur général presque un premier ministre. »

Tandis que Paris et la France offraient le spectacle d'une activité sans bornes, la cour présentait un tableau d'un autre genre, mais non moins remarquable. Au milieu des travaux et des affaires de son gouvernement, Louis XIV, dans tout l'éclat de la jeunesse et dans l'enivrement de la gloire, cherchait les plaisirs qui lui venaient en foule. Une couronne de jeunes beautés formait autour du front royal un gracieux encadrement. Aux belles et spirituelles nièces de Mazarin, disparues, l'une après l'autre, de la cour, avait succédé la belle et spirituelle pléiade des Mortemart. Là brillaient les Valentinois, les Créqui, les d'Armagnac, les d'Houdancourt, et, belle entre les plus belles, cette fière Athénaïs, astre royal qui venait de se lever à l'horizon de Versailles, et devant qui pâlissait peu à peu la douce étoile de La Vallière.

Tout à coup une note funèbre vint troubler ce concert, un coup

de tonnerre retentit dans ce ciel serein. L'étonnante nouvelle : « Madame se meurt, Madame est morte! » se répand de bouche en bouche avec la rapidité de l'éclair, et plonge la cour et la ville dans le deuil et la consternation.

Madame est morte! c'est-à-dire la joie du siècle s'est envolée, le printemps de l'année s'est évanoui comme un songe. A l'aurore pure et sereine du grand siècle succède un ciel lourd, chargé de nuages. Il y aura de beaux jours encore, mais jamais sans mélange. A la paix succède la guerre, une guerre longue et à la fin désastreuse. Madame est morte! c'est-à-dire les deuils commencent. D'abord c'est de Lionne, puis Molière, puis Turenne. Condé va ensevelir sa gloire dans les studieux loisirs de Chantilly; La Vallière ensevelit ses remords dans les austérités de la retraite. Louvois et Montespan vont régner sans partage, l'un sur l'esprit, l'autre dans le cœur du roi.

La mort de Madame est donc une date dans le grand siècle. Étudions cette douce figure à la lumière des mémoires contemporains; traçons l'ébauche d'un portrait dont l'exquise miniature est en tête de cette notice.

Henriette-Anne d'Angleterre, — fille de Henriette de France, mariée à Charles I^er, — naquit à Exeter en 1644, au milieu des orages de la guerre civile. Douze jours après ses couches, sa mère était obligée de fuir. La petite Henriette avait deux ans lorsque sa gouvernante « tire ce précieux enfant des mains des rebelles et quoiqu'ignorant sa « captivité et sentant trop sa grandeur, elle se découvre elle-même; « quoique refusant tous les autres noms, elle s'obstine à dire qu'elle « est la princesse. » (Bossuet.) La vérité est qu'on l'avait déguisée en garçon pour la soustraire aux recherches des ennemis de sa famille. Elle fut donc, à l'âge de deux ans, conduite en France, auprès de sa mère qui réclamait ce précieux dépôt. Mais de nouveaux malheurs l'y attendaient. Elle n'avait échappé, comme par miracle, à la révolution d'Angleterre que pour retomber dans les hasards de la Fronde. Les deux princesses connaîtront bientôt d'autres maux que l'exil. Écoutons de Retz :

« Cinq ou six jours devant que le roi sortît de Paris, j'allai chez la reine d'Angleterre, que je trouvai dans la chambre de madame sa fille, qui a été

depuis madame d'Orléans. Elle me dit d'abord : « Vous voyez, je viens tenir compagnie à Henriette. La pauvre enfant n'a pu se lever aujourd'hui faute de feu. » Le vrai étoit qu'il y avoit six mois que le cardinal n'avoit fait payer la reine de sa pension; que les marchands ne vouloient plus fournir et qu'il n'y avoit pas un morceau de bois dans la maison. J'exagérai la honte de cet abandonnement et le parlement envoya quarante mille livres à la reine d'Angleterre. La postérité aura peine à croire qu'une fille d'Angleterre, petite-fille de Henri le Grand, ait manqué d'un fagot pour se lever au mois de janvier dans le Louvre. »

C'est à cette rude école du malheur que fut élevée la princesse Henriette. Sa mère acheva cette éducation. Elle avait fondé, à Chaillot, un couvent de religieuses de Sainte-Marie; elle y enferma sa fille qui vécut dans les austérités de la vie chrétienne :

« Et le malheur de ses affaires la faisant plutôt vivre en personne privée qu'en souveraine, cette jeune princesse prit toutes les lumières, toute la civilité et toute l'humanité des conditions ordinaires et conserva dans son cœur et dans sa personne toutes les grandeurs de sa naissance royale. » — Madame de La Fayette ajoute : « Aussitôt que cette princesse commença à sortir de l'enfance, on lui trouva un agrément extraordinaire. La reine-mère (Anne d'Autriche) témoigna beaucoup d'inclination pour elle; et, comme il n'y avoit alors nulle apparence que le roi pût épouser l'infante, sa nièce (Marie-Thérèse), elle parut souhaiter qu'il épousât cette princesse. Le roi, au contraire, témoigna de l'aversion pour ce mariage, et même pour sa personne; il la trouvoit trop jeune pour lui et il avouoit enfin qu'elle ne lui plaisoit pas, bien qu'il n'en pût dire la raison. »

Il le lui fit même sentir cruellement dans une circonstance que rapporte avec complaisance madame de Motteville. C'était en 1655. Le roi avait déjà dix-sept ans, la princesse Henriette n'en avait que onze. Anne d'Autriche avait organisé chez elle un bal d'intimes, c'est-à-dire un bal presque exclusivement composé de personnes royales. « Il n'était donné que pour *admirer* le roi et pour divertir « la princesse d'Angleterre, qui commençoit à sortir de l'enfance et « à faire voir qu'elle alloit devenir aimable. » Pour ouvrir le bal, le jeune roi, soit inclination, soit contrainte où le retenait toujours Mazarin, alla prendre madame de Mercœur, une des nièces du cardinal. La reine, surprise de cette faute, se leva brusquement, alla lui arra-

cher des mains madame de Mercœur et lui dit tout bas d'aller prendre la princesse d'Angleterre. Il obéit, mais à contre-cœur et dansa de mauvaise grâce. Et, comme il fut encore grondé le soir, en particulier, par sa mère, il répondit sèchement qu'il n'aimait pas les petites filles.

Cependant la petite fille grandissait, et, bien qu'extraordinairement maigre, avec elle croissaient mille grâces et mille séductions. Quand, après son mariage avec Monsieur, frère du roi (union qui, comme on sait, ne fut pas heureuse), elle parut pour la première fois à la cour, tout le monde fut surpris de lui trouver de l'agrément et de l'esprit. Comme elle avait vécu jusqu'alors fort retirée, auprès de sa mère, au couvent de Chaillot, on n'avait pu soupçonner de grandes qualités avec une beauté toute de séduction : « On ne parloit « que d'elle et tout le monde s'empressoit à lui donner des louanges. » Après le mariage, le roi alla à Fontainebleau avec toute la cour, et Madame resta à Paris avec le duc son époux. « Ce fut alors que « toute la France se trouva chez elle ; tous les hommes ne pensoient « qu'à lui faire leur cour, et toutes les femmes qu'à lui plaire. »

Le roi, qui avait dit à son frère, la veille de son mariage : « Eh bien ! « vous allez donc épouser les os des saints Innocents, » le roi lui-même tomba sous le joug. Il faut entendre madame de La Fayette :

« Après quelque séjour à Paris, Monsieur et Madame s'en allèrent à Fontainebleau. Madame y porta la joie et les plaisirs. Le roi connut, en la voyant de plus près, combien il avoit été injuste, en ne la trouvant pas la plus belle personne du monde. Il s'attacha fort à elle, et lui témoigna une complaisance extrême. Elle disposoit de toutes les parties de divertissement, elles se faisoient toutes pour elle, et il paroissoit que le roi n'y avoit de plaisir que par celui qu'elle en recevoit. C'étoit dans le milieu de de l'été ; Madame s'alloit baigner tous les jours, elle partoit en carrosse à cause de la chaleur, et revenoit à cheval suivie de toutes les dames habillées galamment avec mille plumes sur leur tête, accompagnée du roi et de la jeunesse de la cour ; après souper, on montoit dans des calèches et, au bruit des violons, on s'alloit promener une partie de la nuit autour du canal. »

Il est temps de se rendre compte du genre de beauté de la princesse Henriette d'Angleterre, et de l'irrésistible séduction qu'elle

exerçait autour d'elle. Ce n'était point, à coup sûr, la beauté proprement dite, avec la richesse de ses formes et la pureté de ses lignes. Madame, au témoignage de ses contemporains, ne paraît avoir été ni belle, ni même bien faite, et elle était restée d'une maigreur extrême. Mais ces mêmes contemporains sont unanimes pour louer une grâce enchanteresse dans son regard, et dans ses manières un charme inexprimable. Madame de La Fayette la vit un jour endormie; elle s'étonna du changement de ses traits : « Je pensai, dit-elle, qu'il « falloit que son esprit contribuât fort à parer son visage, puisqu'il « le rendoit si agréable lorsqu'elle étoit éveillée, et qu'elle l'étoit si « peu quand elle étoit endormie. » Ainsi, comme il arrive chez quelques femmes, ce n'était qu'à la condition de reproduire la vie de l'esprit et celle du cœur, l'une et l'autre fort élevées chez la princesse, qu'elle faisait oublier les défauts de sa taille et même ceux du visage :

« Elle possédoit au souverain degré le don de plaire et ce qu'on appelle grâce; le charme étoit répandu sur toute sa personne, dans ses actions et dans son esprit, et jamais princesse n'a été si également capable de se faire aimer des hommes et adorer des femmes. »

On vient de voir le portrait que fait d'elle madame de La Fayette. Le voici d'après madame de Motteville :

« La princesse d'Angleterre étoit assez grande : elle avoit bonne grâce, et sa taille, qui n'étoit pas sans défaut, ne paroissoit pas alors (1661) aussi gâtée qu'elle l'étoit en effet. Sa beauté n'étoit pas des plus parfaites; mais toute sa personne, quoiqu'elle ne fût pas bien faite, étoit néanmoins, par ses manières et par ses agréments, tout à fait aimable. Elle avoit le teint fort délicat et fort blanc : il étoit mêlé d'un incarnat naturel, comparable à la rose et au jasmin. Ses yeux étoient petits, mais doux et brillants, son nez n'étoit pas laid : sa bouche étoit vermeille, et ses dents avoient toute la blancheur et la finesse qu'on leur pouvoit souhaiter; mais son visage trop long et sa maigreur sembloient menacer sa beauté d'une prompte fin. Elle s'habilloit et se coiffoit d'un air qui convenoit à toute sa personne ; et comme il y avoit en elle de quoi se faire aimer, on pouvoit croire qu'elle y devoit aisément réussir, et qu'elle ne seroit pas fâchée de plaire. Elle n'avoit pu être reine; et pour réparer ce chagrin, elle vouloit régner dans le cœur des honnêtes gens et trouver de la gloire dans le monde

par des charmes et par la beauté de son esprit. On voyoit déjà en elle beaucoup de lumière et de raison, et au travers de sa jeunesse, qui jusqu'alors l'avoit comme cachée au public, il étoit aisé de juger que, lorsqu'elle se verroit sur le grand théâtre de la cour de France, elle y feroit un des principaux rôles. »

Les hommes tiennent le même langage. En voici un qui, loin de s'écarter des traits généraux qui conviennent à cette princesse, les grave plus profondément encore de ce style inimitable qui est le cachet du grand seigneur et celui du grand siècle :

« Madame avoit l'esprit solide et délicat, du bon sens, connoissant les choses fines, l'âme grande et juste, éclairée sur tout ce qu'il faudroit faire, mais quelquefois ne le faisant pas, ou par une paresse naturelle, ou par une certaine hauteur d'âme qui se ressentoit de son origine, et qui lui faisoit envisager un devoir comme une bassesse. Elle mêloit dans toute sa conversation une douceur qu'on ne trouvoit point dans toutes les personnes royales. Ce n'est pas qu'elle eût moins de majesté, mais elle en savoit user d'une manière plus facile et plus touchante, de sorte que, avec tant de qualités toutes divines, elle ne laissoit pas d'être la plus humaine du monde. On eût dit qu'elle s'approprioit les cœurs, au lieu de les laisser en commun, et c'est ce qui a aisément donné sujet de croire qu'elle étoit bien aise de plaire à tout le monde, et d'engager toutes sortes de personnes.

« Pour les traits de son visage, on n'en voit pas de si achevés : elle avoit les yeux vifs; sans être rude, la bouche étoit admirable, le nez parfait, chose rare ! car la nature, au contraire de l'art, fait bien presque tous les yeux, et mal presque tous les nez. Son teint étoit blanc et uni au delà de toute expression, sa taille médiocre, mais fine ; on eût dit qu'aussi bien que son âme, son esprit animoit tout son corps. Elle en avoit jusqu'aux pieds, et dansoit mieux que femme au monde[1]. »

Madame avait non-seulement tout l'esprit qu'il faut pour être charmante, mais encore celui qui convient aux grandes affaires. Qu'une occasion se présente, et Henriette montrera qu'elle sait autre chose que plaire. Cette occasion s'offrit bientôt. Madame fut employée dans une négociation qui est le dernier et le plus grand événement de sa vie.

Le traité de la triple alliance venait d'être signé entre l'Angleterre,

[1] Daniel de Cosnac, archevêque d'Aix. V. ses *Mémoires*.

la Hollande et la Suède. Les Hollandais avaient été les instigateurs de ce traité, qui tenait en bride l'ambition naissante de Louis XIV. Il leur en voulait, moins encore pour avoir voulu arrêter ses pas que pour s'en être vantés. L'orgueil enflait les *grenouilles bataves*. On frappait, à Amsterdam, des médailles injurieuses à l'orgueil du roi de France. Le désir de se venger n'était pas le seul motif qui l'animât contre les Hollandais : le contraste de leur gouvernement et de leur religion avec le gouvernement et la religion de la France expliquait l'irritation du monarque absolu. La destruction de la république des Provinces-Unies fut donc un projet arrêté dans son esprit bien avant qu'on y songeât en France. Dissoudre la triple alliance en retournant l'Angleterre contre la Hollande, telle fut une partie du plan poursuivi par Louis XIV et par ses agents avec une opiniâtre persévérance et une prodigieuse habileté. Le nœud de la question était à Londres. La négociation réclamait un profond secret. Louis envoya en Angleterre, comme ambassadeur, Colbert de Croissy, le frère du grand Colbert, et se servit un peu plus tard, comme on le verra, de la duchesse d'Orléans, qui avait conservé beaucoup d'influence sur Charles II, son frère. Le roi d'Angleterre était alors tiraillé entre deux ministres, Buckingham, favorable à l'alliance française, et Arlington, qui penchait vers la Hollande. Croissy trouva le roi anglais en proie à de grandes perplexités. Pour ne pas heurter de front un prince « fin et sagace, mais sceptique, insouciant, facile à découra- « ger, ayant le dégoût des affaires autant que Louis en avait l'amour, » il ne parla d'abord que d'un traité de commerce dans l'intérêt des deux nations et contre la Hollande. Charles devait être moins accommodant sur ce chapitre. Il écrivit, entre autres choses, à sa sœur :

« Mes dispositions sont toujours les mêmes; mais il y a deux empêchements à une union parfaite. Le premier est le grand soin que l'on se donne maintenant en France pour se créer un commerce et pour être une puissance maritime imposante. C'est un si grand sujet d'ombrage pour nous, qui ne pouvons avoir d'importance que par notre commerce et par nos forces de mer, que chaque pas que la France fera dans cette voie perpétuera la jalousie entre les deux nations ; ce sera un grand obstacle à l'établissement de relations tout à fait amicales. »

L'aveu est curieux à enregistrer et invite, aujourd'hui encore, à plus d'une réflexion.

Mais Charles II avait besoin d'argent. Les vingt-six millions dont il disposait chaque année étaient loin de suffire aux goûts fastueux et aux prodigalités de ce prince. Le roi de France, qui disposait déjà, en 1670, d'une liste civile de plus de cent vingt millions, gardait, avec la clef de ce trésor, celle de bien des défections. Bientôt la question d'alliance se présenta sous une autre face. Suivant l'exemple de son frère, le duc d'York, Charles prétendit qu'il voulait ramener l'Angleterre au catholicisme et invoqua, à cet effet, l'appui du roi de France. Avec un esprit aussi versatile et aussi peu sincère, il n'est pas certain que le but secret de ce prince n'était pas de soutirer le plus d'argent possible à Louis XIV. Il lui demanda une somme de 200,000 livres sterling avant que sa conversion ne fût rendue publique, et, quand la guerre serait déclarée à la Hollande, un subside annuel de 800,000 livres sterling. Louis admit des prétentions bien autrement dangereuses. Il consentit à promettre aux Anglais Walcheren, l'Écluse et Cadsand, et même, un peu plus tard, les îles de Goorée et de Woorne, c'est-à-dire les bouches de l'Escaut et de la Meuse!...

« Une princesse de vingt-six ans fut le plénipotentiaire qui devait consommer ce traité avec le roi Charles. On prit pour prétexte du passage de Madame en Angleterre, un voyage que le roi voulut faire dans ses conquêtes nouvelles vers Dunkerque et vers Lille. La pompe et la grandeur des anciens rois de l'Asie n'approchaient pas de l'éclat de ce voyage. Trente mille hommes précédèrent ou suivirent la marche du roi, les uns destinés à renforcer les garnisons du pays conquis, les autres à travailler aux fortifications, quelques-uns à aplanir les chemins. Le roi menait avec lui, la reine sa femme, toutes les princesses et les plus belles femmes de sa cour. Madame brillait au milieu d'elles et goûtait dans le fond de son cœur le plaisir et la gloire de tout cet appareil qui couvrait son voyage. Ce fut une fête continuelle depuis Saint-Germain jusqu'à Lille.

« Le roi, qui fit tous ses voyages de guerre à cheval, fit celui-ci, pour la première fois, dans un carrosse à glaces; les chaises de poste n'étaient point encore inventées : la reine, Madame, sa belle-sœur, la marquise de Montespan, étaient dans cet équipage superbe, suivi de beaucoup d'autres; et quand madame de Montespan allait seule, elle avait quatre gardes du corps aux portières de son carrosse. Le dauphin

arriva ensuite avec sa cour, Mademoiselle (de Montpensier) avec la sienne : c'était avant la fatale aventure de son mariage ; elle partageait en paix tous ses triomphes, et voyait avec complaisance son amant (Lauzun) favori du roi, à la tête de sa compagnie des gardes. On faisait porter dans les villes où l'on couchait les plus beaux meubles de la couronne. On trouvait dans chaque ville un bal masqué ou paré, ou des feux d'artifice. Toute la maison de guerre accompagnait le roi et toute la maison de service précédait ou suivait. Les tables étaient tenues comme à Saint-Germain. La cour visita dans cette pompe toutes les villes conquises. Les principales dames de Bruxelles, de Gand, venaient voir cette magnificence. Le roi les invitait à sa table ; il leur faisait des présents pleins de galanterie. Tous les officiers des troupes en garnison recevaient des gratifications. Le roi, qui voulait gagner les cœurs de ses nouveaux sujets, et éblouir ses voisins, répandait partout des libéralités avec profusion : l'or et les pierreries étaient prodigués à quiconque avait le moindre prétexte pour lui parler. Il en coûta plusieurs fois quinze cents louis par jour en libéralités. [1] »

On était au printemps de l'année 1670. Le 24 mai, comme la cour était à Lille, un message du roi d'Angleterre, qui se trouvait à Douvres, manda la duchesse d'Orléans, sa sœur, auprès de lui. Sur l'ordre du roi et malgré l'opposition de Monsieur, que ce voyage chagrinait à plus d'un titre, la princesse s'embarqua à Dunkerque, en compagnie de plusieurs dames, entre autres la belle mademoiselle de Kerhouël, destinée à agir par d'autres moyens que ceux de la diplomatie sur l'esprit inflammable de Charles II, et qui devint, bientôt après, la Montespan du roi d'Angleterre. Pour le public, cette visite, convenue depuis plusieurs mois, eut pour prétexte le voisinage de Douvres, dont on n'était séparé que par le détroit de Calais. Henriette, armée du double moyen de la raison et de la séduction, n'eut pas de peine à décider son frère à signer le traité. D'abord il promettait verbalement de ne se déclarer catholique qu'après l'attaque contre la Hollande. C'était ce que Louis XIV souhaitait le plus. Mais le traité, cependant, loin d'engager Charles à cet égard, établissait qu'*après* que Charles aurait fait *ladite déclaration de catholicité,* Louis pourrait choisir le moment de l'attaque contre la Hollande. Louis devait donner à Charles deux millions, payables trois et six mois après l'échange des ratifications,

[1] Voltaire.

et l'assister de dix mille fantassins à ses frais, si son retour au catholicisme excitait des troubles. Charles, de son côté, devait fournir à Louis, contre la Hollande, au moins quatre mille fantassins. Louis renforcerait la flotte anglaise de trente vaisseaux de quarante canons au moins, et payerait à Charles un subside de trois millions par an pendant la guerre. Ce n'est pas tout : on laisserait l'Angleterre prendre Walcheren, l'Écluse, Cadsand, etc., c'est-à-dire confisquer à son profit, tout le commerce de la Hollande et de presque toute l'Europe.

Voilà ce fameux traité, tenu secret si longtemps, dont Bossuet ne connaissait sans doute ni l'esprit, ni la lettre, lorsqu'il s'écriait en pleine chaire, devant le roi et ses ministres, qui devaient sourire en se regardant : « Ces deux grands rois se connoissent; c'est l'effet des « soins de Madame. Ainsi leurs nobles inclinations concilieront leurs « esprits, et la vertu sera entre eux une immortelle médiatrice. »

Madame revenait triomphante, le traité à la main. Elle était arrivée à l'apogée de sa puissance. Idole de deux cours, et nous allions dire de deux nations, tant elle exerçait d'empire sur l'opinion, elle allait jouir enfin d'un succès et d'un repos mérités, lorsqu'un souffle vint dissiper tous ces rêves de bonheur et d'ambition.

Nous voici arrivé au dernier acte de cette existence si courte et si bien remplie. Ici se dresse la grande question qui a si longtemps partagé les esprits, qui les divise peut-être encore aujourd'hui : Madame est-elle morte empoisonnée? Nous ne reculerions ni devant la discussion de ce procès, ni devant la solution négative qu'il faut absolument lui donner, si l'analyse des pièces ne dépassait de beaucoup les proportions de cette notice. En général, les témoignages contemporains les plus véridiques s'accordent sur ce point : qu'il n'y eut d'autre poison que la mauvaise constitution de la princesse, constitution rendue plus déplorable encore par un régime excessif et des imprudences sans nombre. Écartant donc préalablement la question d'empoisonnement, nous allons laisser parler ces témoignages sur la fin si dramatique de Madame : l'enseignement qui doit en sortir aura, nous l'espérons, une autre portée que celle d'une discussion de médecine légale. Voici les faits :

Quelques jours après son retour d'Angleterre, comme Madame était à Saint-Cloud et qu'elle causait, un dimanche, 29 juin, vers six heures du soir, avec une dame de sa cour, on vint lui apporter, ainsi qu'à madame de La Fayette, un verre d'eau de chicorée à la glace. A peine avait-elle remis la tasse sur la soucoupe, que, portant la main à son côté, elle s'écria : « Ah! quel point de côté! ah! ah! quel « mal! Je n'en puis plus! » On la vit rougir et pâlir tour à tour; on la porta sur son lit en proie à d'atroces souffrances contre lesquelles elle commençait déjà à lutter de la manière la plus héroïque. A cette terrible nouvelle, Monsieur, et tous ceux qui se trouvaient en ce moment à Saint-Cloud, s'empressèrent autour d'elle. S'adressant au duc son époux, elle lui dit avec douceur : « Hélas! Monsieur, vous ne « m'aimez plus, il y a longtemps, mais cela est injuste; je ne vous « ai jamais manqué. » Tout à coup, un affreux soupçon vint traverser son esprit. Elle voulut qu'on regardât à l'eau qu'elle avait bue, elle crut au poison, elle dit qu'on avait peut-être pris une bouteille pour une autre, qu'elle était empoisonnée, qu'elle le sentait bien, et qu'on lui donnât du contre-poison. Il faut entendre madame de La Fayette, le témoin véridique de toute cette scène :

« J'étois dans la ruelle auprès de Monsieur, et quoique je le crusse fort incapable d'un pareil crime, un étonnement ordinaire à la malignité humaine me le fit observer avec attention. Il ne fut ni ému ni embarrassé de l'opinion de Madame. Il dit qu'il falloit donner de l'eau à un chien; il opina comme Madame qu'on allât chercher de l'huile et du contre-poison pour ôter à Madame une pensée si fâcheuse.

« Mais aucun secours ne la devoit soulager. L'agitation de ces remèdes et les excessives douleurs qu'elle souffroit la mirent dans un abattement qui nous parut du repos; mais elle nous dit qu'il ne falloit pas se tromper, que ses douleurs étoient toujours égales, qu'elle n'avoit plus la force de crier et qu'il n'y avoit point de remède à son mal. »

Cependant le pouls était nul et les extrémités commençaient à se refroidir. Elle-même avait demandé le curé de Saint-Cloud. Dès qu'il fut arrivé, elle fit sa confession.

« Une de ses premières femmes de chambre étoit passée à son chevet, pour la soutenir; elle ne voulut point qu'elle s'ôtât; et se confessa devant elle. Après que le con-

fesseur se fut retiré, Monsieur s'approcha de son lit : elle lui dit quelques mots assez bas que nous n'entendîmes point et cela nous parut encore quelque chose de doux et d'obligeant. »

Ici se place une consultation de médecins qui fait trop penser à Molière. Trois médecins qu'on avait envoyé chercher à Paris, après une conférence assez longue, vinrent dire à Monsieur *qu'il n'y avait point de danger*. Il s'empressa d'annoncer cette *bonne nouvelle* à Madame, qui répondit qu'elle connaissait mieux son mal que les médecins, et qu'il n'y avait point de remède. Elle dit cela avec la même tranquillité et la même douceur que si elle eût parlé de choses indifférentes.

« Dieu, reprend madame de La Fayette avec toute l'éloquence de Bossuet, Dieu aveugloit les médecins et ne vouloit pas même qu'ils tentassent des remèdes capables de retarder une mort qu'il vouloit rendre terrible. Elle entendit que nous disions qu'elle étoit mieux et que nous attendions un soulagement avec impatience : « Cela est si peu véritable, nous dit-elle, que si je n'étois pas chrétienne, je me tuerois, tant mes douleurs sont excessives. Il ne faut pas souhaiter de mal à personne, « ajouta-t-elle, mais je voudrois bien que quelqu'un pût sentir un moment ce que je « souffre, pour connoître de quelle nature sont mes douleurs ! »

Cependant le roi, averti, était accouru, ainsi que la reine et plusieurs dames de la cour, entre autres la comtesse de Soissons, mademoiselle de La Vallière et madame de Montespan. La présence des deux dernières au chevet de l'illustre mourante avait toute l'éloquence d'une oraison funèbre. Madame eut pour chacun de bonnes et douces paroles. Mademoiselle de Montpensier s'étant approchée à son tour, elle lui prit la main : « Vous perdez, lui dit-elle, une bonne amie « qui commençoit à vous aimer fort et à vous bien connoître. » Puis Mademoiselle, se rapprochant de Monsieur : « On ne songe pas, dit« elle, que Madame est en état de mourir et qu'il faudroit lui parler de « Dieu. » S'il faut en croire le témoignage de Mademoiselle elle-même, Monsieur aurait répondu que le confesseur ordinaire de sa femme était un capucin peu propre à lui faire honneur, si ce n'est dans un

carrosse, pour que le public vît qu'elle en avait un; qu'il fallait un autre homme pour lui parler de la mort. Puis il aurait ajouté : « Qui « pourroit-on trouver qui eût bon air à mettre dans la *Gazette*, « pour avoir assisté Madame? » Mademoiselle, un peu décontenancée par cette réflexion, répondit que le meilleur air qu'un confesseur dût avoir dans ce moment-là était celui d'être homme de bien et habile. A quoi il répliqua : « Ah! j'ai trouvé son fait, l'abbé Bossuet, qui est nommé à « l'évêché de Condom. Madame l'entretenoit quelquefois; ainsi ce « sera son fait. » On prévint donc Bossuet, qui venait d'être récemment nommé, en effet, évêque de Condom. En attendant, on fit venir un chanoine de Saint-Cloud, nommé Feuillet, et le père capucin confesseur de Madame. Le premier, plein d'un zèle exagéré et d'une grande hardiesse de parole devant les grands, parla à Madame avec une austérité presque brutale. Elle désira faire une confession générale. Il la reçut moins comme un père plein de miséricorde que comme un juge armé d'un redoutable réquisitoire. Elle n'opposa à tant de dureté qu'une complète soumission et une angélique douceur.

« Je m'approchai de son lit, après sa confession. M. Feuillet étoit auprès d'elle et un capucin son confesseur ordinaire. Ce bon père vouloit lui parler et se jetoit dans des discours qui la fatiguoient. Elle me regarda avec des yeux qui faisoient entendre ce qu'elle pensoit et puis, les retournant sur ce capucin : « Laissez parler M. Feuillet, « mon père, lui dit-elle avec douceur, comme si elle eût craint de le fâcher, vous « parlerez à votre tour. »

Enfin, on annonça Bossuet. Depuis qu'il prêchait, Madame suivait avec assiduité ses sermons. Elle admirait ce génie plein de force et de grâce, elle appréciait ses vertus apostoliques qui ne demandaient qu'un plus vaste théâtre pour se produire. Depuis quelque temps, elle avait eu avec lui des entretiens graves et sérieux, d'où elle était sortie plus pure devant Dieu et plus forte contre les tentations du monde. C'était moins pour le récompenser de son zèle que pour lui laisser un témoignage de reconnaissance, qu'elle avait fait monter, pour lui, une bague enrichie d'une belle émeraude; mais l'occasion ne s'était pas encore offerte de la lui donner.

Son entrée dans cette chambre, où se passait pourtant une scène d'un intérêt si dramatique, fut un événement. On sentait venir le seul médecin, et, avec sa parole, le seul remède. Il alla droit au lit de la princesse : « J'ai, monsieur, lui dit-elle, attendu trop tard à me « vouloir sauver. » Il ne répondit qu'un mot : « L'espérance, Madame, « l'espérance! » « Je l'ai tout entière, monsieur, je suis résolue à la « mort; je suis soumise à Dieu, je veux ce qu'il veut, j'espère en sa « miséricorde. » Bossuet se mit à genoux. Tous les assistants l'imitèrent. Feuillet était émerveillé de ce succès et comme *charmé*. Il eut la sincérité de le dire. Sous l'empire de l'exemple, il se convertit à une manière plus douce de parler au nom d'un Dieu de clémence et de paix. Le sublime dialogue entre le confesseur et la pénitente, un moment interrompu par une courte prière, recommença :

« Si Dieu, Madame, nous traitoit selon la rigueur de sa justice, nous ne devrions attendre que l'enfer et la damnation éternelle; mais, pourvu que vous mettiez toute votre confiance au mérite et en la bonté de ce sauveur, vous ne devez espérer que miséricorde et grâce. »

Les forces s'épuisaient; la princesse pouvait à peine parler : « Mon « cœur vous répond, » dit-elle. Tout le monde fondait en larmes : « Vous voyez, Madame, ce que c'est que le monde; vous le voyez par « vous-même. N'êtes-vous pas bien heureuse que Dieu vous appelle à « son éternité? » Les réponses de Madame étaient toujours simples et précises; mais sa voix faiblissait de plus en plus.

« Ne croyez pas, monsieur, disait-elle, que je n'écoute point. Je suis, au contraire, fort attentive. Oh ! continuez, je vous prie.

« — Ne voulez-vous pas, Madame, professer jusqu'au dernier soupir, la foi catholique, apostolique et romaine ?

« — J'y ai vécu, et j'y meurs. »

Madame prononça ces paroles d'un ton ferme et pénétré. Bossuet continua :

« Madame, les personnes de votre rang doivent un grand exemple au monde, par-

ticulièrement en la présence de Dieu et devant les autels. Demandez-lui pardon de toutes les irrévérences que vous avez commises et faites-lui-en réparation.

« — Je le fais de tout mon cœur. »

Au moment où les affres de la mort se peignaient sur ces traits qui n'exprimaient plus qu'un sentiment, celui de Dieu et de son éternité, Bossuet eut une inspiration. Au pied du lit de la mourante était le crucifix que sa mère avait pressé sur son sein peu d'instants avant sa mort. Il s'en empara et l'offrit à Madame, ou plutôt, puisqu'il faut en croire Bossuet lui-même, c'est elle qui désira l'avoir :

« Elle demanda le crucifix sur lequel elle avoit vu expirer la reine sa belle-mère, comme pour y recueillir les impressions de constance et de piété que cette âme vraiment chrétienne y avoit laissées avec les derniers soupirs. »

« — Oh ! que je voudrois, dit-elle, avoir la disposition dans laquelle cette sainte reine se présenta à son Dieu, et lui demanda miséricorde de toute sa vie [1] ! »

Comme elle embrassait le crucifix avec effusion, Bossuet lui dit :

« Voilà Jésus-Christ qui vous tend les bras, voilà celui qui vous donnera la vie éternelle, et qui ressuscitera un jour ce corps qui présentement souffre tant. »

« — Je le crois, je le crois. »

Puis elle fit éloigner tout le monde, Bossuet lui-même, à l'exception d'une femme de chambre à qui elle dit tout bas quelques mots en anglais. Puis elle le rappela : « Je le sens bien, dit-elle, je vais mourir. » Frappé de l'altération de ses traits : « Madame, lui dit-il, vous croyez en Dieu, vous espérez en Dieu, vous l'aimez. » Il lui entendit dire très-distinctement : « De tout mon cœur. » Ce furent les dernières paroles. Il lui présenta le crucifix et lui dit qu'en embrassant Jésus-Christ, elle pratiquait tout ensemble tous les actes de la piété chrétienne. Elle le prit, le baisa avec beaucoup de ferveur, et le tint elle-même pressé sur ses lèvres, jusqu'à ce que son bras tombât par faiblesse, et le crucifix en même temps. Il le lui fit encore baiser, disant : « *In manus tuas, Domine!...* »

[1] Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre.

Ce récit, tiré des documents contemporains les plus dignes de foi, diffère peu, dans son ensemble, de celui de madame de La Fayette, beaucoup plus abrégé. Il contient pourtant un détail charmant :

« Comme Bossuet lui parloit, sa première femme de chambre s'approcha d'elle. Elle lui dit en anglois, afin que M. de Condom ne l'entendît pas, conservant jusqu'à la mort la politesse de son esprit : « Donnez à M. de Condom, lorsque je serai morte, « l'émeraude que j'avois fait faire pour lui. »

Voilà le commentaire du fameux « *Je le sais* » de l'oraison funèbre de Bossuet :

« Que dirai-je de sa libéralité ? elle donnoit non-seulement avec joie, mais avec une hauteur d'âme qui marquoit tout ensemble et le mépris du don et l'estime de la personne. Tantôt par des paroles touchantes, tantôt même par son silence, elle relevoit ses présents; et cet art de donner agréablement, qu'elle avoit si bien pratiqué durant sa vie, l'a suivie, *je le sais*, jusqu'entre les bras de la mort. »

Et maintenant que tout est fini, à quoi bon évoquer ce terrible problème de l'empoisonnement, que les contemporains n'ont pas su résoudre et devant lequel la postérité aura de la peine à se prononcer? Le plus grave accusateur, en cette triste affaire, c'est Saint-Simon, qui n'est ni un témoin, ni même un contemporain, puisqu'il est né *cinq ans après* la mort de Madame; Saint-Simon, qui affirme gratuitement au moins deux choses entièrement fausses : la première, que *tout le monde* a cru à l'empoisonnement; la seconde, que la princesse était *d'une très-bonne santé*. On a vu ce qu'il en est de cette dernière assertion. Nous aurions pu produire un plus grand nombre de témoignages vraiment contemporains touchant la constitution foncièrement mauvaise de la première duchesse d'Orléans, si nous n'avions déjà que trop multiplié les citations. Après cela, rien n'empêchera un grand nombre d'esprits prévenus, épris surtout du côté scandaleux et dramatique des événements, de croire au poison. Le drame peut-il être ailleurs que dans le spectacle de cette mort sublime? Je ne dis pas qu'il ne puisse exister sans cette pompe et cette mise en scène d'une

cour tout entière pressée dans une chambre de Saint-Cloud; je ne veux rabaisser ni surfaire le courage de la princesse, pas plus que je ne veux exalter ses mérites, ni atténuer ses fautes. Mais, encore une fois, après la scène qu'on vient de lire, est-ce le moment d'aller soulever la pierre de ce tombeau, d'interroger ce pâle et froid visage pour y chercher les traces d'un poison douteux; ce cœur qui ne bat plus, pour y surprendre le prétexte d'un crime imaginaire? Laissons-la dans cette tombe *telle que la mort l'a faite,* simple et sublime. C'est ainsi, d'ailleurs, qu'elle s'est présentée au juge suprême. Gardons-nous de toucher à cette sainte et angélique figure; et puisque toute leçon morale naît d'un contraste, contentons-nous de la rapprocher, ainsi *faite par la mort,* du précieux médaillon placé en tête de cette notice. C'est là que nous la retrouverons avec ce doux regard, ce fin sourire et ce visage gracieux où l'esprit se trahit, tempéré d'indulgence et de bonté.

H. Feuilleret.




VILLARS

# VILLARS

(1653-1734)

---

Louis-Hector, marquis, puis duc de Villars, naquit en 1653, à Moulins, de Pierre de Villars, lieutenant général, ambassadeur en Espagne, et de Marie de Bellefonds. Entré tout jeune dans les pages de la grande écurie, cette domesticité de cour ne pouvait longtemps plaire à un gentilhomme qui, entendant ses parents se plaindre de leur mauvaise fortune, leur disait : « Pour moi, j'en ferai une grande. « Je suis résolu à chercher tellement les occasions, qu'assurément je « périrai ou je parviendrai. » Aussi fait-il tout de suite, comme volontaire, la campagne de Hollande (1672); mais, en bon courtisan qu'il sera toujours, « il se détermina, » dit-il, « à demeurer le plus « près du roi qu'il lui sera possible. » Villars est lui-même, dans ses *Mémoires*, l'historien de ses exploits. Il nous apprend qu'au siége de Doësbourg il marcha « le premier » aux ennemis, et qu'il se jeta « des premiers » dans le Rhin, lors du fameux passage chanté par Boileau. Nommé cornette aux chevau-légers de Bourgogne, il montra une brillante valeur à l'attaque de Maëstricht, quittant ses cavaliers pour faire l'officier d'infanterie à l'assaut d'une demi-lune, et recevant du roi, au lieu d'un blâme sévère pour sa désobéissance, cette réprimande flatteuse : « Il semble, dès que l'on tire en quelque en-

« droit, que ce petit garçon sorte de terre pour s'y trouver. » Maëstricht emporté, il est envoyé en Allemagne à l'armée de Turenne, qui le distingua. Ramené en 1674 à celle de Flandre, il se tenait aux côtés du grand Condé lors de la furieuse bataille de Senef, et, avec cette bonne estime de soi-même qu'il garda toute sa vie, il n'a voulu laisser ignorer à personne ce témoignage du prince : « Qu'il « voyoit plus clair dans les mouvements des ennemis que la plupart « des lieutenants généraux. »

Notre volontaire se plaint souvent des injustices de Louvois à son égard. Cependant, après la bataille où il avait été blessé, il reçut un régiment de cavalerie. Il était colonel à vingt et un ans, après deux ans de service! Nous ne le suivrons pas dans toutes les campagnes de cette guerre de Hollande. A l'attaque de Kehl, il était, comme toujours, à la tête du détachement commandé pour l'assaut. Le maréchal de Créqui, le voyant le premier sur la brèche, prédit son élévation future et lui dit à son retour : « Jeune homme, si Dieu te « laisse vivre, tu auras ma place plus que personne. » L'augure fut sans doute agréable à Villars, mais il eût préféré un avancement immédiat et il se plaint avec amertume d'être resté colonel de cavalerie : il avait vingt-cinq ans! La paix de Nimègue le ramena à Versailles. Bien fait et d'une figure avantageuse, la cour le dédommagea des rigueurs de la fortune. Les précieuses n'étaient pas les seules qui eussent *un furieux tendre pour les gens d'épée,* et Villars pouvait, plus savamment que Mascarille, parler demi-lune et contrescarpe. Il se jeta dans les intrigues galantes avec tant d'éclat, qu'il eut ordre de s'éloigner quelque temps de la cour. Quelle maîtresse lui valut cette disgrâce passagère? Villars a omis de nous l'apprendre, et il faut lui pardonner sa jactance militaire en faveur de sa discrétion en amour.

Cependant il voulait, à l'exemple de son père, suivre à la fois la carrière des armes et celle de la diplomatie. Il fut chargé de détacher l'Électeur de Bavière, Maximilien II, de l'alliance autrichienne. Bien que beau-frère du dauphin de France, ce prince était enchaîné à la maison d'Autriche par une tradition politique qui remontait à la

guerre de Trente ans, par sa femme, fille de l'empereur Léopold, enfin par sa maîtresse, la comtesse de Kaunitz, femme de l'ambassadeur d'Autriche. Celui-ci, homme « très-habile, » dit Villars, « souf-« froit volontiers une galanterie qui contribuoit à l'accroissement de « sa fortune, et par les biens qu'il recevoit de l'Électeur, et par la « considération que lui donnoit auprès de l'empereur le sacrifice entier « que l'Électeur faisoit de ses troupes et de son argent à la cour de « Vienne. » A cette dernière influence, Villars se garda bien d'opposer des arguments politiques : il se fit le pourvoyeur des plaisirs du prince, méprisable besogne, nous semblerait-il, mais dont Villars est fier, loin de penser qu'il y ait à cela quelque honte. L'intérêt politique et la *gloire* de son maître couvraient toutes ces bassesses. Il détrôna une Montespan sur le retour par une Fontanges allemande, qui se trouva aussi sotte que la Fontanges française, puis par une belle et spirituelle Italienne, qui dégoûta l'Électeur de sa première maîtresse et « lui fit sentir aussitôt la tyrannie des ministres de l'em-« pereur. » Mais un nouvel envoyé de Léopold fut sans doute encore plus habile que Villars et sut retenir le prince dans l'alliance autrichienne.

Bien que Villars, de retour à Versailles, fût reçu avec bienveillance et nommé, sans l'avoir demandé, des voyages si recherchés de Marly; bien qu'il se fasse dire par Louis XIV « qu'il l'avoit toujours connu « pour un très-brave homme, mais qu'il ne l'avoit pas vu un si grand « négociateur, » il avait échoué dans son ambassade. La guerre de 1688 le rappela à son premier métier. Maréchal de camp en 1689, il ne se distingua pas moins par son humanité que par sa bravoure. Chargé de brûler les faubourgs de Liége, il les sauva, à la réserve de quelques maisons qu'il ne put garantir. Louis XIV, que l'incendie du Palatinat avait rendu odieux à toute l'Europe, lui sut bon gré de sa désobéissance et lui donna une partie de l'armée de Flandre sous les ordres de Luxembourg.

Avec la guerre de la succession d'Espagne commence la plus importante partie de l'histoire de Villars. La France, l'Autriche et la Bavière se disputaient, du vivant même de Charles II, roi d'Espagne,

les États de ce malheureux prince, qui, depuis trente-cinq ans, avait commencé à mourir. Louis XIV, n'espérant pas tout l'héritage, voulait le démembrer, et, pour faire agréer à Léopold la part qu'il lui assignait, de concert avec l'Angleterre et la Hollande, il envoya Villars en ambassade à Vienne. L'empereur demanda d'abord à négocier directement avec Louis XIV, sans la participation des deux autres puissances; « mais, » dit Villars sans faire paraître aucune surprise, « au « fond, le roi n'avoit jamais compté que l'empereur voulût de bonne « foi partager avec lui la monarchie d'Espagne, et l'empereur pensoit « la même chose de Sa Majesté. » En effet, Léopold, au moment même où il faisait ces avances à Louis XIV, protestait à l'ambassadeur de Charles II qu'il ne consentirait jamais au démembrement de la monarchie espagnole, et bientôt après Louis XIV acceptait toute la monarchie pour son petit-fils, le duc d'Anjou, proclamé sous le nom de Philippe V.

Cet événement mit fin à l'infructueuse ambassade de Villars et le rendit à la carrière des armes, pour laquelle il était mieux fait. Le moment était solennel, mais triste pour la France. Si la maison de Bourbon régnait sur les vastes domaines de l'Espagne dans les deux mondes, il fallait défendre tant de pays et la France elle-même contre l'Europe coalisée! Plus de grands ministres, plus de grands capitaines; des généraux ineptes, comme Villeroy et La Feuillade, ou paresseusement habiles, comme Vendôme; tous vieux d'ailleurs et forcés d'exécuter en Italie et en Allemagne des plans de campagne arrêtés à Versailles, entre Louis XIV, Chamillart et M$^{me}$ de Maintenon! Un seul, jeune encore (il n'avait pas cinquante ans), et brûlant de gagner son bâton de maréchal : c'était Villars. Il plaisait au soldat par sa belle figure militaire, par sa familiarité, par ses fanfaronnades même, qui relevaient les courages, parce qu'on savait bien qu'il tenait ce qu'il promettait. Il fut toute la gloire de cette guerre où faillirent s'abîmer le trône de Louis XIV et la fortune de la France.

D'abord Villars, qui plusieurs fois avait refusé des partis considérables, par indifférence, disait-il, pour le mariage, épouse

M^lle de Varangeville, et, après quelques jours donnés à l'hymen, il est chargé de conduire une armée au secours de l'Électeur de Bavière. Ce prince, maintenant l'ennemi acharné de l'Autriche qu'il accusait d'avoir empoisonné son fils, s'était déclaré pour Louis XIV. Il nous ouvrait la porte de Vienne. Mais il fallait le rejoindre, et l'armée impériale, commandée par un général habile, le prince de Bade, occupait solidement Friedlingen, en face d'Huningue. Villars tourne ses positions et l'attaque avec furie à la baïonnette, pendant que sa cavalerie enfonce les cuirassiers impériaux (1702). Cette belle victoire fut inutile. L'Électeur resta en Bavière, et, les neiges obstruant les passages de la forêt Noire, Villars dut repasser le Rhin et se borner à couvrir l'Alsace.

Tout réussissait à l'heureux Villars. Ses soldats, sur le champ de bataille de Friedlingen, le proclament maréchal de France, comme autrefois les légions romaines saluaient *Imperator* leur général victorieux. Louis XIV, d'ordinaire si jaloux de son autorité, lui envoie le bâton avec une lettre flatteuse. Enfin, un fils lui était né, et l'année 1703 allait le couvrir d'une gloire nouvelle. Il trompe l'ennemi, qui l'attendait vers Huningue, enlève rapidement le fort de Kehl, descend la forêt Noire par les sources du Danube, et joint enfin l'Électeur de Bavière. On pouvait terminer la guerre en deux mois. Il fallait marcher contre l'Autriche sans défense sur le haut Danube et menacée, dans ce moment même, par une redoutable insurrection en Hongrie. Villars le proposa et déjà Léopold, saisi de frayeur, abandonnait Vienne. Mais le stupide Électeur, jouet de sa femme, de ses favoris et de ses maîtresses, dévoués ou vendus à l'Autriche, va follement attaquer les montagnes du Tyrol, qu'il évacue bientôt avec honte. Pendant ce temps, Villars, posté sur le Danube, était entouré par quatre corps impériaux. Il attaque le plus considérable à Hochstœdt, et le détruit presque tout entier par une de ses plus belles victoires. L'Électeur ne sut encore prendre aucune des résolutions que lui proposait Villars : ou descendre le Danube pour s'emparer de Vienne, ou remonter le fleuve pour assurer ses communications avec le Rhin ; il voulait obstinément rester en Bavière. Villars, découragé de voir les fruits de ses

victoires deux fois perdus avec un tel allié, demanda son rappel, auquel Louis XIV consentit à regret.

Une autre gloire l'attendait en France. Depuis la révocation de l'édit de Nantes, la guerre civile désolait le Languedoc. Les *Camisards* ou protestants des Cévennes, cruellement persécutés par le maréchal de Montrevel et l'intendant Bâville, se vengeaient cruellement sur les catholiques. Leurs chefs, Roland et Cavalier, tenaient tête depuis trois ans aux troupes royales. Villars parvint à soumettre les camisards, autant par la douceur que par la force, et mérita le surnom de *pacificateur du Languedoc* (1704). Cependant ses successeurs en Allemagne, Tallard et Marsin, avaient subi une honteuse déroute dans ces mêmes plaines d'Hochstœdt qu'il avait illustrées. Envoyé pour couvrir la frontière du Rhin, il prit l'offensive, força les Impériaux dans leurs lignes de Skollhofen, près de Strasbourg, pénétra jusqu'au cœur de l'Allemagne, et conçut le hardi projet de se joindre à Charles XII, roi de Suède, qui occupait la Saxe. Marlborough, en achetant le ministre de Charles XII, prévint cette alliance. C'est encore Villars qu'on envoie sur la frontière des Alpes, quand la funeste bataille de Turin nous a fait perdre l'Italie. Avec une faible armée, il fait une pointe audacieuse en Piémont, et sauve ainsi le Dauphiné, envahi par le duc de Savoie. Enfin, lorsque les journées néfastes de Ramillies et d'Oudenarde, et la prise de Lille, eurent ouvert aux alliés le chemin de Paris, c'est à Villars que l'on confie la dernière armée de la France, et une armée mal équipée, mal montée, manquant souvent de pain, en face des troupes alliées, supérieures de 30,000 hommes et commandées par Eugène et Marlborough. On se heurte à Malplaquet (11 septembre 1709). On venait de distribuer aux soldats le pain dont ils manquaient depuis la veille; ils en jetèrent une partie pour courir plus légèrement à l'ennemi. L'aile gauche française était victorieuse; la droite, un instant ébranlée, était rétablie par Villars, quand une balle lui fracassa le genou et le jeta évanoui par terre. Le centre, dégarni, est alors enfoncé, et les deux ailes séparées font une belle retraite. Les vainqueurs avaient perdu vingt mille hommes, les Français moins de dix mille.

Transporté à Versailles comme en triomphe, Villars y fut logé près du roi, élevé à la dignité de duc et pair, comblé de toutes les grâces. Une telle faveur, bien méritée cependant, lui fit des ennemis, parmi lesquels on est affligé de trouver le duc de Saint-Simon. Ses célèbres *Mémoires* renferment un portrait de Villars où l'injustice est portée jusqu'au ridicule : non content de l'accuser de tous les vices privés, il lui refuse presque tout génie militaire. Villars répondit à ses ennemis de cour en battant ceux de l'État. Profitant de la retraite des Anglais, qui s'étaient séparés des alliés, et d'une faute d'Eugène, qui s'était trop étendu, il attaque Denain, centre de ses magasins, mais défendu par des lignes redoutables. « Nos fascines « seront les corps des premiers de nos gens qui tomberont dans le « fossé, » s'écrie Villars. En quelques heures, tout est emporté, huit mille hommes tués ou pris, douze canons, soixante drapeaux. Cette grande victoire sauvait la France. Toutes les villes de la frontière sont reprises et la paix d'Utrecht signée (1713). Mais l'empereur Charles VI ne voulait pas encore y accéder; Villars l'y contraignit par une dernière campagne. Rencontrant encore Eugène avec une armée supérieure en nombre, il emporte sous ses yeux Landau et Fribourg. A cette dernière attaque, le cheval de Villars s'abattit sous lui et faillit le jeter dans le précipice. Malgré ses soixante ans et sa dignité de maréchal de France, il grimpe des pieds et des mains, aidé de ses grenadiers, et son exemple emporte tous les obstacles. Enfin, l'Autriche consent à la paix de Rastadt, que Villars négocie avec Eugène. « Voilà donc, monsieur le maréchal, le rameau « d'olivier que vous m'apportez, » lui dit Louis XIV à son retour; « il couronne tous vos lauriers. »

Villars devait vivre vingt ans encore après cette glorieuse campagne; il ne les passa pas dans l'inaction. Nommé gouverneur de Provence, il fit creuser un canal qui porta son nom et conduisait en ligne droite d'Arles à la Méditerranée, pour éviter aux vaisseaux la lente et périlleuse navigation du bas Rhône. Appelé par le testament de Louis XIV au conseil de régence, et par le duc d'Orléans à la présidence de celui de la guerre, il combattit, mais en vain,

la politique antifrançaise de la quadruple alliance, les opérations de Law et la funeste influence de Dubois. Louis XV, devenu majeur, le fit entrer, comme ministre d'État, dans tous les conseils du gouvernement, et lui donna le titre de maréchal général, qu'avait porté Turenne.

Enfin, la guerre de la succession de Pologne rappela Villars au milieu des camps. C'était le retour à la vieille politique française : il s'agissait d'enlever l'Italie à l'Autriche, ennemie de Stanislas Leczinski, beau-père du roi de France. Une ardeur juvénile animait l'octogénaire Villars, et il n'avait rien perdu de la jactance de ses premières années. « Le roi peut disposer de l'Italie, » avait-il dit, devant toute la cour, au cardinal de Fleury, « je vais la lui conquérir. » En effet, le Milanais est rapidement enlevé; mais Villars rencontre dans le roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel, généralissime des troupes alliées, les mêmes obstacles que, trente ans auparavant, dans l'Électeur de Bavière. Il voulait marcher au débouché des Alpes tyroliennes pour arrêter les secours qui venaient d'Allemagne aux Impériaux; Charles-Emmanuel aime mieux employer l'armée à des siéges, et il laisse 40,000 Autrichiens descendre sur Mantoue. Dégoûté de voir ses plans traversés par l'incapacité ou la perfidie de son allié, Villars demanda son rappel. Mais il ne revit pas la France; il mourut à Turin, le 17 juin 1734, âgé de quatre-vingt-deux ans. Son collègue dans la guerre de la succession d'Espagne, Berwick, avait été, cinq jours auparavant, emporté par un boulet devant Philipsbourg. « Cet homme a toujours été heureux! » se serait écrié Villars à cette nouvelle. Si ce mot n'est pas vrai, il est vraisemblable. C'est ainsi que devait penser et dire, mécontent de sa dernière campagne, le vainqueur de Friedlingen, d'Hochstœdt et de Denain.

Ch. Périgot.



# LE GRAND DAUPHIN

FILS DE LOUIS XIV.

(1661-1711)

---

La figure peu connue du Dauphin, fils de Louis XIV, reste comme enveloppée, comme perdue, dans la brillante auréole qui entoure celle du grand roi. Quel éclat, quel génie, quelles actions vraiment remarquables n'aurait-il pas fallu, d'ailleurs, au Dauphin, dans la position secondaire où il se trouvait placé, pour détourner un instant vers lui quelques-uns de ces regards fixés sur le monarque dont le soleil était l'emblème?

Placé dans l'ombre, tenu éloigné des affaires par la jalouse défiance de son père, le grand Dauphin s'est vu très-diversement jugé par les historiens. Le père Daniel et Mézeray le représentent comme un prince ami de la paix, mais à qui le temps seul a manqué pour se montrer le digne fils de Louis XIV, tandis que la plupart des Mémoires du temps en parlent comme d'un homme indolent et mou, qui eût été le jouet de ses créatures et des courtisans, s'il avait régné.

Le long règne de Louis XIV, et une mort prématurée, n'ont pas permis de voir le Dauphin à l'œuvre du gouvernement.

Louis, dauphin de France, naquit le 1er novembre 1661, au château de Fontainebleau, du mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse

d'Autriche. Ondoyé à sa naissance, il ne reçut le baptême que sept ans plus tard, des mains du cardinal Antoine Barberin, grand aumônier de France. Le pape, représenté par le cardinal Vendôme, légat *a latere*, et la princesse de Conti, au nom de la reine d'Angleterre, furent ses parrain et marraine.

La première enfance du jeune prince avait été confiée aux soins de la duchesse de Montausier. Quand il eut atteint sa septième année, il passa des mains de madame de Montausier dans celles de son mari, renommé pour son austère vertu. « Voilà, mon fils, dit Louis XIV « au Dauphin, en lui présentant le duc, voilà l'homme que j'ai choisi « pour avoir soin de votre éducation ; je n'ai pas cru pouvoir rien « faire de meilleur pour vous et pour mon royaume. »

Les fonctions plus délicates de précepteur avaient d'abord été confiées par le roi à Picard de Périgny, président aux enquêtes du Parlement de Paris ; mais, après la mort de ce personnage (1670), Montausier fut autorisé par Louis XIV à s'adjoindre deux hommes que semblait recommander leur renommée naissante : Bossuet, alors évêque de Condom, et Huet, célèbre par sa vaste érudition, et qui devint plus tard évêque d'Avranches. Le duc fit agréer le premier comme précepteur, et le second comme sous-précepteur du Dauphin. Aidé de ses illustres collaborateurs, Montausier conçut alors le plan d'une éducation vraiment royale.

« Ce projet, dit un écrivain moderne, portait la même empreinte et offrait le même caractère que tous les ouvrages du siècle où il fut conçu ; les dimensions en étaient amples et imposantes ; l'instruction du Dauphin devenait comme le centre vers lequel devaient tendre et où devaient aboutir tous les rayons de la science répandus dans le royaume, toutes les splendeurs des talents dont brillait la France. »

Par les soins du duc de Montausier, une réunion de savants philologues publiait la célèbre collection des classiques latins, connue sous le nom d'édition *ad usum Delphini*, qui devait initier le royal élève à l'étude et à la connaissance de l'antiquité. Fléchier écrivait l'*Histoire de l'empereur Théodose*. Enfin, Bossuet lui-même, planant sur l'histoire universelle, traçait d'un pinceau énergique ce magnifique tableau où

son génie, vaste autant que profond, s'élève à une si grande hauteur. Admirable chef-d'œuvre écrit pour être offert aux méditations d'un roi grand comme l'était Louis XIV, plutôt que destiné à l'éducation d'un jeune prince.

S'il est vrai que le plus sûr moyen d'apprécier les souverains, c'est de les juger par les hommes auxquels ils accordent leur confiance, quelle grandeur donne à la figure de Louis XIV ce choix d'hommes illustres qu'il sut réunir pour coopérer à l'éducation de son fils : Bossuet et Fléchier, Huet et Montausier!

Mais tant de soins furent à peu près inutiles; le Dauphin ne répondit pas aux justes espérances du roi. Sa nature apathique, son intelligence peu développée résistèrent aux efforts de ses maîtres, et le système d'éducation du duc de Montausier, empreint d'un certain caractère d'austérité, finit même par dégoûter le Dauphin, non-seulement de l'étude et du travail, mais encore de toute occupation exigeant la moindre contention d'esprit.

Madame de Caylus écrit dans ses *Mémoires* que tous les efforts de son gouverneur et de ses précepteurs pour engager le Dauphin à lire les ouvrages publiés à son intention n'eurent d'autre résultat que de lui inspirer un tel dégoût pour les livres, qu'il jura de n'en jamais ouvrir un quand il serait son maître.

« Faites-vous des thèmes? disait-il un jour à une dame qui se plai-
« gnait de ses malheurs. — Non, monseigneur, lui répondit-elle. — Eh
« bien! répliqua le prince, vous n'avez qu'une idée imparfaite du
« malheur. »

Malgré ses graves préoccupations, Louis XIV suivait attentivement les études de son fils. Montausier et Bossuet lui en rendaient un compte exact, et, plusieurs fois, le roi leur témoigna par ses lettres l'intérêt qu'il prenait à leurs travaux. Il écrivait à Bossuet (27 avril 1677) : « ...Rien ne m'a touché à l'égal des sentiments de piété et « des aiguillons de gloire que vous avez remarqués dans le cœur de « mon fils. Je prie Dieu de les perfectionner [1]. » Et au duc de Montau-

[1] *Œuvres de Louis XIV*, t. V.

sier, qui avait pris les ordres du roi touchant le désir du Dauphin d'assister à l'Opéra : « ...Cette complaisance l'engagera à me tenir « parole, en n'omettant rien de ce qu'il doit faire pour être un prince « accompli et un parfaitement honnête homme [1]. »

Si les leçons de Montausier et de Bossuet ne purent faire du fils de Louis XIV un prince brillant par les qualités de l'esprit, du moins en firent-elles un homme bon, juste, humain et reconnaissant. Toute sa vie, il conserva pour Bossuet, récompensé de ses travaux par l'évêché de Meaux, une vénération profonde, et pour le duc de Montausier une amitié solide. « Monseigneur, lui avait dit le duc en le quittant, si « vous êtes honnête homme, vous m'aimerez; si vous ne l'êtes pas, « vous me haïrez, et je m'en consolerai. » Aussi le Dauphin éprouva-t-il un violent chagrin de la perte de cet homme de bien, que sa franchise et sa droiture faisaient considérer comme l'organe même de la vérité. Il se plut à marquer à la famille, aux amis, et jusqu'aux anciens serviteurs de M. de Montausier, le respect et le souvenir qu'il gardait à sa mémoire. Toute sa vie il combla de faveurs le duc d'Antin, mari de mademoiselle de Montausier; mais le grand Dauphin aurait cru manquer de respect à l'ombre de son gouverneur, s'il avait caché au roi le peu de délicatesse du duc d'Antin, quand ce seigneur sollicita le poste de secrétaire d'État. Le comte de Sainte-Maure, sur le point de se marier, embarrassé dans ses affaires, reçut, sans l'avoir sollicitée, une pension avec ces paroles de Monseigneur : « Qu'il ne manquerait jamais au nom et au « neveu de son ancien gouverneur. »

L'éducation du Dauphin terminée, Louis XIV fit conclure le mariage, —longtemps arrêté par sa politique,—de son fils avec la princesse Marie-Christine, sœur de l'Électeur de Bavière et descendante de Henri IV par les femmes. La nouvelle Dauphine, le « premier coup « d'œil sauvé, » plut au roi et à la cour; mais, un caractère mélancolique, la tristesse de son humeur, augmentée encore par le chagrin que lui causaient les malheurs de sa patrie, un irrésistible penchant à la retraite, vainement combattu par le Dauphin et par le roi lui-même, ne

[1] *Œuvres de Louis XIV*, t. V.

tardèrent pas à éloigner d'elle son mari et son beau-père. Quelques années après son mariage, elle vivait dans un isolement à peu près complet.

En 1674, le Dauphin, bien qu'âgé de quatorze ans seulement, avait fait ses premières armes au siége de Dôle, que commandait Louis XIV en personne. En 1684, il combattait encore sous les yeux de son père qui assiégeait Luxembourg. Admis, depuis son mariage, dans les conseils du roi, le Dauphin s'y trouvait à peu près sans influence. Louis XIV n'avait pas eu l'intention de lui laisser prendre une part active aux affaires; il voulait seulement initier son héritier aux rouages du gouvernement, afin que, plus tard, il pût continuer l'œuvre paternelle. Cependant, à l'époque des réunions qui précédèrent le décret de révocation de l'édit de Nantes (1685), le Dauphin, en digne élève de Bossuet, qui ne « pouvait se résoudre à regarder les baïonnettes comme des instru- « ments de conversion, » osa, seul de toute l'assemblée, élever la voix en faveur de la tolérance. Il représenta au roi, d'après un mémoire anonyme qui lui avait été adressé la veille, qu'il y avait peut-être à craindre de voir les huguenots prendre les armes; et, supposé qu'ils n'osassent le faire, un grand nombre sortiraient du royaume, ce qui nuirait au commerce et à l'agriculture, et par là même affaiblirait l'État.

Ces sages remontrances n'eurent, comme on le sait, aucun effet.

En 1688, Louis XIV confia à son fils le commandement de l'armée du Rhin. L'illustre Vauban et le maréchal de Duras devaient l'aider de leurs lumières et le diriger de leurs conseils. Malgré la saison avancée, la campagne commence par le siége de Philipsbourg, et cette ville, prise après dix-neuf jours de tranchée ouverte, l'armée française marche sur les places fortes de Manheim et de Frankental, dont elle s'empare. Le Dauphin se vit alors maître du Palatinat.

Pendant cette campagne, où le sang de Henri IV s'était réveillé dans ses veines, le fils de Louis XIV, dominant sa nature, avait fait preuve d'intelligence, d'activité et de courage militaire. Après l'assaut qui décida du sort de Philipsbourg, les soldats, enthousiasmés de la conduite du Dauphin, le surnommèrent *Louis le Hardi*, et madame de Sévigné écrivait : « ...Nous savons aussi que M. le Dauphin va « souvent à la tranchée; on mande qu'il fut l'autre jour tout couvert

« de terre d'un coup de canon... Les princes et les jeunes gens sont « au désespoir de n'avoir pas été à cette fête...[1]. »

Les idées de justice et d'humanité qu'il devait à ses précepteurs s'étaient également manifestées pendant cette guerre :

« Monseigneur est admirable, dit encore madame de Sévigné; il est libéral, il donne à tous les blessés; il a envoyé trois cents louis au marquis de Nesles; il donne à ceux qui n'ont point d'équipage; il donne aux soldats, mande au roi du bien de tous les officiers et le prie de les récompenser; il donne beaucoup, dit-il, parce qu'il trouve la misère grande... Le prince est adoré, il dit du bien de ceux qui le méritent, demande pour eux des régiments et des récompenses; il jette l'argent aux blessés et à ceux qui en ont besoin [2]. »

Du fond de sa retraite, le duc de Montausier suivait son ancien élève d'un œil paternel. « Monseigneur, » lui écrivait-il à l'occasion de ses succès et de son retour, « je ne vous fais pas compliment sur « la prise de Philipsbourg; vous aviez une bonne armée, des bombes, « du canon et Vauban. Je ne vous en fais point aussi parce que vous « êtes brave, c'est une vertu héréditaire dans votre maison. Mais je « me réjouis avec vous de ce que vous êtes libéral, généreux, hu-« main, faisant valoir les services d'autrui et oubliant les vôtres. « C'est sur quoi je vous fais mes compliments. »

Deux ans après, le Dauphin se retrouvait généralissime de l'armée du Rhin, ayant sous ses ordres le maréchal de Lorges. L'infériorité numérique de ses troupes ne lui permettant pas de livrer bataille, il se contenta de harceler, de tenir en échec les armées réunies de la Saxe et de la Bavière, et s'avança au cœur du pays ennemi pour prendre ses quartiers d'hiver à Offenbourg, théâtre des dernières opérations militaires de Turenne.

Quelque temps avant son départ pour cette campagne, le Dauphin avait perdu sa femme, morte le 16 avril 1690, après dix ans seulement de mariage. De son union avec le fils de Louis XIV, elle laissait

[1] Lettre à la marquise de Grignan, 25 octobre 1688.
[2] *Ibid.*

trois fils : Louis, duc de Bourgogne, l'élève de Fénelon, qui mourut à trente ans, quelques mois après son père; Philippe, duc d'Anjou, qui devait monter sur le trône d'Espagne; et enfin Charles, duc de Berry, dont la naissance faillit coûter la vie à sa mère, et qui, lui aussi, descendit prématurément dans la tombe à l'âge de vingt-huit ans.

L'année suivante, le Dauphin assistait, avec toute la famille royale, aux siéges de Mons, de Namur, et à cette série de triomphes qui signala la guerre de Belgique de 1691.

Sa campagne de 1693 en Allemagne fut loin d'être aussi heureuse. Par son manque de décision et ses lenteurs à opérer sa jonction avec les troupes du Dauphin, le maréchal de Lorges fit manquer complétement l'attaque de la forteresse et du camp d'Heilbron, défendus par le prince Louis de Bade. Découragé, Monseigneur quitta l'armée pour revenir à Versailles avant la fin de la campagne. En toute justice, l'échec de cette expédition ne devait pas lui être attribué. Sans doute ses projets avaient échoué, l'année était perdue, mais ses soldats n'avaient subi la honte d'aucune défaite; et c'est bien ainsi que le pensait le grand roi lui-même écrivant à son fils :

« J'espère que, l'année prochaine, vous réparerez ce que vous n'avez « pu faire cette campagne; mais vous ne devez avoir aucun remords, « parce qu'il n'a pas tenu à vous d'y faire davantage [1]. »

Cette revanche, le Dauphin eut la bonne fortune de la prendre, avec la coopération du maréchal de Luxembourg, à l'armée de Flandre. Les forces françaises ne s'élevaient qu'au chiffre de quatre-vingt mille hommes, tandis que les Anglo-Bataves réunissaient cent vingt mille combattants. Par de savantes manœuvres, le Dauphin et Luxembourg enlevèrent aux alliés le bénéfice de leur supériorité numérique. Et sur la nouvelle que Guillaume d'Orange, réussissant à dérober deux jours de marche à ses adversaires, tente d'aller forcer les lignes de l'Escaut et de la Lys, probablement pour concourir, avec la flotte anglo-batave, à quelque entreprise contre Dunkerque, l'armée française part avec une telle rapidité, qu'en quelques jours elle franchit cinq rivières, parcourt

[1] 2 septembre 1693. *Œuvres de Louis XIV*, t. IV.

près de cinquante lieues, devance l'ennemi et lui enlève son camp et ses magasins établis sur les bords du ruisseau d'Espierres. Grâce à leur rapidité, le Dauphin et Luxembourg avaient sauvé la frontière de Flandre et les conquêtes de Louis XIV dans les Pays-Bas.

De retour à Versailles, Monseigneur reçut de son père, qui ne les lui prodiguait pas, des félicitations publiques et certes bien méritées.

Cette campagne fut la dernière du grand Dauphin. Soit que, pour quelque motif secret, Louis XIV eût renoncé à confier ses armées à son fils, soit que celui-ci se fût assez promptement dégoûté de la vie animée des camps, il se retira dans son domaine de Choisy-le-Roi, que lui avait légué mademoiselle de Montpensier. Mais, désireux d'avoir son fils plus près de lui, Louis XIV lui fit conclure un arrangement par lequel il échangea, avec la veuve de Louvois, Choisy contre Meudon.

Devenu propriétaire de cette magnifique résidence, où Louvois avait dépensé des millions, Monseigneur voulut faire de Meudon son œuvre, comme Versailles était l'œuvre de son père. Les jardins et la terrasse furent dessinés et plantés sous la direction de Le Nôtre; les tableaux des plus grands maîtres du temps, les Jouvenet, les Antoine Coypel, les Lafosse ornèrent les plafonds et les panneaux du château bâti par Philibert Delorme. Plus tard, cet édifice étant devenu insuffisant, Monseigneur fit élever, à peu de distance, les bâtiments qui subsistent encore de nos jours. D'un goût architectural contestable, le château neuf déplut à Louis XIV : « Fi donc! » s'écria-t-il en y venant pour la première fois, « ceci ressemble à la maison d'un riche financier plutôt qu'à « la demeure d'un grand prince. » Mais le grand Dauphin aimait Meudon où, n'étant plus gêné par aucune étiquette, il pouvait vivre en liberté et se livrer à la chasse, son exercice favori, et il ne parut jamais s'apercevoir du déplaisir que causaient au roi ses fréquentes disparitions de la cour.

Comme son père, et comme semblaient l'autoriser les mœurs du temps, le fils de Louis XIV avait parfois choisi ses maîtresses dans les diverses classes de la société. Bien jeune encore, et avant son mariage, il s'était épris d'une comédienne de l'hôtel de Bourgogne, célèbre sous le nom de la Raisin. Cette liaison causa un certain scan-

dale à la cour, et la Raisin, après avoir donné le jour à une fille qui porta le nom de mademoiselle de Fleury, fut obligée de quitter le théâtre par ordre du roi.

Plus tard, du vivant même de la Dauphine, il aima mademoiselle de Caumont-Laforce, fille d'honneur de cette princesse. Pour couper court à cette intrigue, le roi maria mademoiselle de Caumont-Laforce au comte du Roure, gouverneur du Languedoc. Monseigneur dut se retirer devant la volonté royale et paternelle; mais, quelque temps après, pendant l'hiver de 1694, la comtesse revint secrètement à Versailles, et les deux amants purent renouer leurs anciennes relations, jusqu'au moment où Louis XIV, instruit et mécontent de ces entrevues, exila madame du Roure en Normandie et envoya son fils commander l'armée de Flandre. Ce fut au retour de la campagne avec le maréchal de Luxembourg que Monseigneur vit mademoiselle Choin, l'une des filles d'honneur de la princesse de Conti, et en devint amoureux.

« Le commerce de la nouvelle favorite avec le prince fut longtemps caché, dit Duclos[1], sans être moins connu. Quand le Dauphin venoit à Meudon, mademoiselle Choin s'y rendoit de Paris dans un carrosse de louage et en revenoit de même, lorsque son amant retournoit à Versailles.

« Malgré cette conduite d'une maîtresse obscure, tout sembloit prouver un mariage secret. Le roi, dévot comme il l'étoit, et qui, d'abord, avoit témoigné son mécontentement, finit par offrir à son fils de voir ouvertement mademoiselle Choin, et même de lui donner un appartement à Versailles; mais elle s'y refusa constamment.

« Elle paroissoit être à Meudon ce que madame de Maintenon étoit à Versailles, gardant son fauteuil devant le duc et la duchesse de Bourgogne, les nommant familièrement « le duc » et « la duchesse, » sans addition de monsieur ni de madame. Le duc et la duchesse de Bourgogne faisoient à mademoiselle Choin les mêmes petites caresses qu'à madame de Maintenon... La favorite de Meudon avoit donc tout l'extérieur, l'air et le ton d'une belle-mère, et comme son caractère n'étoit insolent avec personne, il étoit naturel d'en conclure la réalité d'un mariage avec le Dauphin. »

Voltaire s'élève contre cette assertion; mais l'opinion de Duclos sur ce mariage secret se trouve confirmée par la plupart des Mémoires contemporains.

[1] *Mémoires de Duclos.*

Peu jolie, d'une figure irrégulière, mais douce et spirituelle, mademoiselle Choin était digne dans ses manières, n'avait nulle autre ambition que celle de plaire, sans aucun désir d'influence politique. Gaie, naturellement libre, mais sans jamais sortir de sa dignité, elle avait pris une grande influence sur Monseigneur, qui l'aimait tendrement.

Les allures calmes, un peu bourgeoises même de mademoiselle Choin, durent plaire à un prince ami du repos et ennemi déclaré de l'étiquette royale de Versailles. Il reçut d'elle d'excellents conseils, et, sur ses instances, réforma sa conduite et se montra plus sobre des plaisirs de la table, auxquels il se livrait souvent.

Il y eut alors la cour de Versailles ou de Marly, et la cour, ou plutôt, —comme on l'appelait alors,—la coterie de Meudon, coterie aux cabales de laquelle Saint-Simon, dans ses *Mémoires*, a prêté une importance que, par affection pour son père, le Dauphin n'eût jamais songé à leur attribuer. Bien des courtisans, qui se croyaient près de l'aurore d'un nouveau règne, désertaient les salons et les jardins du vieux roi pour venir se grouper, sur la terrasse de Meudon, autour de l'héritier du trône. La petite cour de Meudon imitait celle de Louis XIV, avec cette différence qu'elle était égayée par les saillies et les grâces d'une jeune favorite, tandis que celle du grand roi, régentée par madame de Maintenon, se morfondait dans un solennel ennui. Du jour de sa liaison avec mademoiselle Choin, le Dauphin ne fit plus à Versailles et à Marly que les courtes apparitions nécessaires pour assister aux conseils, ou pour y remplir ses devoirs de fils respectueux avec la plus exacte régularité.

Il s'éloigna insensiblement des affaires et n'y prit plus aucun intérêt, jusque-là même qu'on l'accusa de paraître indifférent aux graves échecs qui attristèrent la vieillesse de Louis XIV.

En sa qualité d'héritier présomptif du trône, Monseigneur se voyait traité par le roi, non comme son propre fils, mais comme l'héritier de la royauté, situation qui nuisait singulièrement aux sentiments d'affection réciproque. La timidité naturelle du Dauphin se trouvait encore augmentée par la sévérité du roi. Devant Louis XIV, il éprouvait une

espèce de gêne, et, de son côté, le roi n'omettait rien de ce qui pouvait entretenir cette crainte respectueuse.

Cette rigidité pourtant s'amendait en faveur du jeune duc de Bourgogne. Adoré du roi et de madame de Maintenon, le fils du grand Dauphin s'entretenait familièrement avec eux et se permettait, sur la direction des affaires et la politique du grand roi, des remarques souvent très-vives, tandis que Monseigneur, sans liberté, sans aisance, toujours contraint et respectueux, restait à l'écart sans jamais oser rien, ni hasarder la moindre observation.

Les ministres et les généraux, dans la crainte que le roi n'en prît ombrage, ne communiquaient aucun rapport, aucune dépêche au Dauphin. Louis XIV traitant de cabale contre sa personne toute marque d'amitié donnée à son fils, les courtisans comprimaient,—du moins à Versailles et à Marly,—les sentiments d'affection qu'ils éprouvaient pour lui et gardaient vis-à-vis du Dauphin une froide et glaciale étiquette. L'éloignement du roi pour Luxembourg, devenu, après la campagne de 1694, l'ami et le confident de son fils, n'avait pas eu d'autre cause. Forcé de se plier à une situation aussi singulière, Monseigneur avait coutume de répondre à ceux qui le sollicitaient que sa protection ou son désir gâterait tout et ferait certainement refuser la faveur demandée.

Découragé par cette glaciale majesté du roi, conduit comme par degré à une sorte d'anéantissement de sa personnalité et de son influence, le grand Dauphin semblait avoir oublié ses premiers succès militaires et menait à Meudon une vie oisive, indigne de l'élève de Bossuet et de Montausier, indigne surtout du fils d'un monarque aussi grand, aussi glorieux que Louis XIV.

Il se réveilla pourtant de cette torpeur quand il apprit que le testament de Charles II appelait au trône d'Espagne son second fils, le duc d'Anjou (1700). Assistant au conseil où se discutait cette importante affaire, il opta avec force pour l'acceptation du testament. La controverse terminée, les arguments des deux partis épuisés, il reprit les meilleures raisons du chancelier Pontchartrain, qui opinait pour l'acceptation,

« Puis, se tournant vers le roi d'un air respectueux mais ferme, il lui dit qu'après

avoir donné son avis comme les autres, il prenoit la liberté de lui demander son héritage, puisqu'il étoit en état de l'accepter; que la monarchie d'Espagne étoit le bien de la reine sa mère, par conséquent le sien, et, pour la tranquillité de l'Europe, celui de son second fils, mais qu'il n'en céderoit pas un seul pouce de terre à nul autre; que sa demande étoit juste et conforme à l'honneur du roi et à l'intérêt comme à la grandeur de sa couronne, et qu'il espéroit bien aussi qu'elle ne lui seroit pas refusée. Cela dit, d'un visage enflammé, surprit à l'excès [1]. »

Quand il connut la décision de Louis XIV et l'heure à laquelle le roi devait saluer son petit-fils roi d'Espagne, il partit pour Meudon et attendit impatiemment, les yeux fixés sur la pendule de son salon, le moment d'annoncer la bonne nouvelle à ses intimes. Son fils étant venu au château lui rendre ses devoirs, Monseigneur le reçut à la portière de sa voiture, comme il eût fait pour le roi, et parut radieux de lui donner le titre de Majesté, répétant souvent que jamais homme n'avait pu dire, comme lui : « le roi mon père, le roi mon fils. »

Enfin le nouveau souverain partit pour l'Espagne; son père lui dit alors de se souvenir toute sa vie du sacrifice généreux qu'il venait de faire, en sa faveur, d'une couronne « qui lui appartenait de droit, « mais qu'il avait bien voulu lui céder par un motif de tendresse « naturelle à un père pour son fils »; il ajouta « qu'outre l'amour « paternel, des raisons d'État l'avoient porté à en user ainsi pour « prévenir des guerres sans fin, que l'union apparente des deux mo- « narchies, jointes en sa personne, lui auroit immanquablement « attirées. Il ne lui demandoit, pour toute reconnaissance, que de « l'aimer tendrement lui et ses frères, aussi bien que la couronne « de France dont il étoit sorti, et avec laquelle il devoit entretenir « une perpétuelle alliance. »

Le Dauphin suivit d'un œil ardent les différentes phases de la guerre de la succession d'Espagne, et manifesta son intérêt pour tous ceux qui, de près ou de loin, touchaient ou servaient la personne et les intérêts de son fils. A la nouvelle de la mort du prince Thomas

[1] *Mémoires de Saint-Simon.*

de Vaudemont, tué à la bataille de Luzzara, le grand Dauphin porta lui-même à la famille ses compliments de condoléance. A Marly, il combattit le rappel des troupes envoyées pour soutenir le roi Philippe V, et quand, après une série d'intrigues ténébreuses, le duc d'Orléans fut accusé d'avoir porté ses vues sur le trône d'Espagne, le grand Dauphin insista avec véhémence pour la mise en jugement de son cousin, à qui il ne put jamais se résoudre à pardonner. Il fallut le désir, presque l'ordre de Louis XIV, pour qu'il consentît au mariage de son troisième fils, le duc de Berry, avec la fille du duc d'Orléans.

En se rendant à Meudon, le lundi de Pâques 6 avril 1711, Monseigneur, un peu indisposé, eut l'esprit frappé d'un sinistre pressentiment par la rencontre d'un prêtre qui portait la communion à un malade. Le lendemain, pris d'une faiblesse, il fut obligé de garder le lit. Il ne devait plus se relever.

Longtemps les médecins hésitèrent sur la nature de la maladie, où ils crurent voir d'abord une fièvre pourprée; et, quand on reconnut la petite vérole, il était trop tard pour en combattre les ravages. A cette triste nouvelle, Louis XIV, troublé, se rendit en toute hâte auprès de son fils, défendant toutefois de le suivre aux personnes de la cour qui n'avaient pas eu cette maladie. Un moment on crut avoir triomphé du mal; une députation de femmes du peuple arriva à Meudon pour manifester au Dauphin la joie qu'elles éprouvaient de son retour à la santé; elles firent chanter un *Te Deum* d'actions de grâces dans les églises de Paris. Vaine illusion! Monseigneur eut une rechute et, le 13 avril 1711, il rendait le dernier soupir. Il était âgé de cinquante ans.

Le roi fut vivement affecté « de la perte d'un fils qui, à cinquante « ans, n'en avait jamais eu que six à son égard [1]. » Ce funeste événement avait ravivé dans son cœur les sentiments d'amour paternel endormis, mais non éteints.

« Le Dauphin était plutôt grand que petit, gros par l'estomac qu'il

[1] *Mémoires de Saint-Simon*, t. II.

« avait très-élevé, les épaules larges, les plus belles jambes du monde, « dit un contemporain, les pieds petits et maigres. Il avait les cheveux « extrêmement blonds, la peau blanche, les yeux bleus. L'ovale du « visage était un peu long, le nez grand et aquilin, et sa figure, un peu « bouffie et rouge de hâle, était assez agréable, bien qu'elle manquât de « physionomie. » Tout, dans la personne de ce prince, dénotait cet air de grandeur et de dignité particulier à la famille des Bourbons. Cependant, « il tâtonnait en marchant, dit Saint-Simon, mettait le pied « à deux fois, avait peur de tomber, se faisait aider pour peu que le « chemin ne fût pas droit. Il était assez bien à cheval, mais peu hardi et « n'allait jamais qu'au petit galop. » Par moments, surtout étant assis, il rappelait la belle prestance de Louis XIV.

Très-soigneux de sa dignité, le Dauphin devait à son père d'excellents conseils sur la conduite d'un prince à l'égard de ses inférieurs : « Je « ne vous dirai plus rien de ceux que vous ferez manger avec vous, lui « écrivait le grand roi, vous en ferez l'honneur à qui il vous plaira : « songez seulement à faire que ce soit toujours un honneur, cela n'étant « pas si commun [1]. »

Sans vices marquants comme sans vertus éclatantes, sans une grande somme de connaissances acquises, Monseigneur avait l'esprit et le caractère d'une singulière mobilité :

« Ce qu'il avoit de bon, dit dans ses *Mémoires* la princesse palatine, venoit de ses précepteurs, ce qu'il avoit de mauvais venoit de lui-même... En tous points, il étoit de l'humeur la plus inconcevable qu'on ait jamais vu : quand on le croyoit bien disposé, il étoit fâché; quand on le supposoit de mauvaise humeur, on le trouvoit en bonne disposition. Jamais on ne devinoit juste; personne ne l'a bien connu, et je ne crois pas qu'il ait jamais eu son semblable ni qu'il en naisse jamais un pareil.

« On ne pouvoit pas dire qu'il eût de l'esprit, mais il n'étoit pas non plus sot; personne au monde ne saisissoit mieux que lui les ridicules, tant les siens que ceux des autres; il racontoit plaisamment, il remarquoit tout et ne craignoit rien au monde que d'être un jour roi, moins par tendresse pour son père qu'à cause de la paresse de gouverner... Il auroit préféré ses aises à tous les empires et royaumes. Il pouvoit rester couché toute une journée sur un canapé ou dans une chaise à bras, et frapper

[1] 29 juin 1694. *Œuvres de Louis XIV.*

avec la canne contre les souliers sans dire un mot; jamais de la vie il n'a voulu donner son avis sur rien, mais lorsqu'une fois dans l'année il parloit, il s'exprimoit en termes assez nobles. Quelquefois, en l'entendant causer, on auroit juré que c'étoit la niaiserie même; un autre jour il parloit avec tant d'esprit qu'on en étoit étonné. Souvent on s'imaginoit que c'étoit le meilleur prince du monde; une autre fois, il faisoit tout ce qui pouvoit causer de la peine à quelqu'un. Personne n'étoit en apparence assez mal avec lui pour qu'il ne le fît rire aux dépens de ceux que l'on regardoit comme ses amis les plus chers. Sa maxime étoit de ne jamais faire voir qu'il faisoit plus de cas d'un homme de cour que d'un autre... et il eût été désespéré de laisser deviner sa pensée. Il n'aimoit pas qu'on lui témoignât beaucoup de respect, aimant mieux que l'on fût sans gêne... Il rioit fréquemment de bon cœur. »

Dans la conduite de ses affaires particulières, le grand Dauphin apportait un soin extrême, prenant note lui-même de ses dépenses et se rendant un compte exact de ce que lui coûtaient ses moindres fantaisies comme ses plus chers caprices. Peu prodigue, il s'était cependant montré généreux à l'égard de ses amis, et pour pensionner les veuves ou les familles des officiers morts au service de son fils le roi d'Espagne, il aima mieux prendre sur ses revenus particuliers que de profiter de l'offre à lui faite par le roi d'aller librement puiser au trésor public; délicatesse digne de l'élève de Montausier. D'abord passionné pour le jeu, Monseigneur avait fini par le quitter, dominé qu'il était par son goût pour les bâtiments et les arts, goût qui ne fit que grandir quand il eut acquis Meudon.

Cependant, par une certaine bizarrerie d'idées, « il est inconce- « vable, dit Saint-Simon, le peu qu'il donnoit à la Choin, si fort sa « bien-aimée. Cela ne passoit pas quatre cents louis par quartier... « Il les lui donnoit de la main à la main, sans rien y ajouter, ni s'y « méprendre jamais d'une seule pistole, et tout au plus une boîte « (écrin) ou deux par an, encore y regardoit-il de fort près. »

Dans ses dernières années, la chasse, surtout celle du loup, paraissait être devenue sa principale occupation; mais il s'y livrait sans plaisir, bien qu'il eût les plus belles meutes, les équipages les plus complets, et que les bois touffus de Meudon lui fussent réservés.

Enfin, quand eut cessé cette ardeur, entretenue chez lui par les

péripéties de la guerre d'Espagne, le Dauphin retomba dans la vie apathique et inactive dont il était sorti un instant, et ces paroles prononcées par lui dans un élan d'orgueil acquirent un sens prophétique : la postérité, en effet, devait dire du fils de Louis XIV et du père de Philippe V : « Fils de roi, père de roi, jamais roi! »

PAUL LAURENCIN.




GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00759 3888